

SEA-DOO®

Bateaux Sport

GUIDE du CONDUCTEUR

Incluant CONSEILS de SÉCURITÉ,
FONCTIONNEMENT et ENTRETIEN du VÉHICULE

ISLANDIA^{MC}



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Toujours laisser ce *Guide du conducteur* dans le véhicule.

2 1 9 7 0 0 3 3 4



AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, dans la *Vidéocassette de sécurité* et sur les *avertissements* apposés sur le véhicule pourrait causer des blessures ou même le décès. Le conducteur est responsable de faire part des mesures préventives au(x) passager(s).

Ce *Guide du conducteur* et la *Vidéocassette de sécurité* devraient demeurer dans le bateau lors d'une revente.

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



Gelcoat est une marque de commerce de Gelcote International
Knight's Spray-Nine est une marque de commerce de Korkay System Ltd

Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Inc. ou de ses filiales:

SEA-DOO®
BOMBARDIER-ROTAX®
BOMBARDIER LUBE®
Graisse synthétique Sea-Doo

Montez à bord de votre nouveau bateau sport Sea-Doo

Félicitations! Vous voilà maintenant propriétaire d'un bateau sport. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de visionner la *Vidéocassette de sécurité* offerte avec le bateau, de lire ce *Guide du conducteur* et les étiquettes «Avertissement» et «Attention» apposées sur le véhicule, ainsi que de vous familiariser avec leur contenu. Le guide renferme des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de votre bateau.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute embarcation de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde côtière locale ou l'Escadrille canadienne de plaisance de votre région offrent un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage *Chapman Piloting* écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement du bateau sport, ainsi que l'importance d'être responsable et de faire preuve de politesse.

Tout utilisateur de bateau sport est responsable d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire votre bateau avec prudence.

Nous vous encourageons à faire effectuer annuellement une vérification de sécurité de votre bateau. Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de renseignements.

Enfin, nous vous conseillons fortement de rendre régulièrement visite à votre concessionnaire pour faire faire un entretien de routine ou de sécurité, ou bien pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et... bon voyage!

Gardez ce guide à bord du bateau. Ce guide devrait demeurer dans le bateau lors d'une revente.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| AVANT-PROPOS | 7 |
| Indications de danger | 7 |
| Recommandations..... | 8 |
| CONSEILS DE SÉCURITÉ | |
| SÉCURITÉ | 10 |
| Liste de points à vérifier | 10 |
| Équipement de sécurité | 12 |
| Le monoxyde de carbone et la navigation | 17 |
| Interrupteur d'arrêt et cordon de sécurité | 20 |
| Pratiques de navigation sécuritaire..... | 20 |
| Sécurité des passagers | 21 |
| Règles de route | 22 |
| Inspections volontaires..... | 24 |
| Cours de sécurité nautique..... | 24 |
| Sports nautiques..... | 24 |
| RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE | |
| EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT..... | 30 |
| EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTE IMPORTANTES | 31 |
| NUMÉROS D'IDENTIFICATION | 35 |
| Coque | 35 |
| Moteur..... | 35 |
| EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS | 36 |
| Poste de pilotage..... | 36 |
| Vue d'ensemble..... | 37 |
| Vue de l'avant | 38 |
| Vue de l'arrière | 39 |
| FONCTION DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS | 41 |
| 1) Cordon de sécurité (interrupteur coupe-circuit du moteur)..... | 41 |
| 2) Volant | 41 |
| 3) Levier d'accélérateur/levier sélecteur | 41 |
| 4) Interrupteur d'allumage..... | 43 |
| 5) Prise électrique de 12 volts..... | 43 |
| 6) Interrupteur des feux de navigation | 44 |
| 7) Interrupteur des feux d'accostage | 44 |
| 8) Interrupteur des feux d'embarquement..... | 44 |
| 9) Interrupteur de l'éclairage du compartiment moteur..... | 45 |

| | |
|---|----|
| 10) Interrupteur de la pompe de cale..... | 45 |
| 11) Interrupteur du ventilateur de cale..... | 45 |
| 12) Bouton du klaxon | 46 |
| 13) Interrupteur des feux du pont..... | 46 |
| 14) Interrupteur du système d'avertissement de bas niveau de la batterie ... | 46 |
| 15) Indicateur de niveau d'essence, voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore | 48 |
| 16) Interrupteur de la pompe de la fontaine..... | 48 |
| 17) Interrupteur de la pompe à eau principale | 49 |
| 18) Tachymètre | 49 |
| 19) Indicateur de vitesse..... | 49 |
| 20) Pare-brise..... | 50 |
| 21) Poignée(s) de maintien | 50 |
| 22) Poignée(s) de maintien arrière | 50 |
| 23) Plate-forme d'embarquement avant/arrière | 50 |
| 24) Plate-forme de bronzage/siège arrière/couvercle du compartiment moteur | 50 |
| 25) Siège(s) avant..... | 51 |
| 26) Siège(s) de proue..... | 53 |
| 27) Porte-gobelets..... | 54 |
| 28) Compartiment de rangement du pont | 54 |
| 29) Compartiment de rangement arrière | 54 |
| 30) Compartiment de rangement latéral arrière..... | 55 |
| 31) Boîte à gants | 56 |
| 32) Oeillet(s) de proue et de poupe | 56 |
| 33) Feux d'accostage | 56 |
| 34) Feux d'embarquement..... | 57 |
| 35) Éclairage du compartiment moteur..... | 57 |
| 36) Feux de navigation..... | 57 |
| 37) Feu de poupe amovible..... | 57 |
| 38) Feux de pont..... | 59 |
| 39) Plafonnier de la cabine d'habillage | 59 |
| 40) Pont..... | 59 |
| 41) Bain de pieds | 59 |
| 42) Orifice de la fontaine..... | 60 |
| 43) Soupape à grand débit | 61 |
| 44) Table | 62 |
| 45) Bouchon du réservoir d'essence | 63 |
| 46) Aération du réservoir d'essence | 64 |
| 47) Bouchon du réservoir d'huile principal..... | 64 |
| 48) Bouchon du réservoir d'eau potable | 65 |
| 49) Raccord de rinçage | 65 |
| 50) Conduits de ventilation..... | 65 |
| 51) Tuyère de turbine..... | 66 |
| 52) Admission d'eau de la turbine..... | 66 |

| | |
|---|-----------|
| 53) Système anti-algues hydraulique | 66 |
| 54) Déflecteur de marche arrière | 66 |
| 55) Bouchon(s) de vidange de la cale | 66 |
| 56) Échelle(s) rétractable(s) | 66 |
| 57) Taquet(s) d'amarre | 67 |
| 58) Coin cuisine | 67 |
| 59) Cabine d'habillage et toilette | 69 |
| 60) Toilette portative | 69 |
| 61) Fusibles | 70 |
| 62) Radio AM-FM/lecteur de disques compacts | 70 |
| 63) Haut-parleur(s) | 70 |
| 64) Porte du tableau | 71 |
| 65) Orifice d'incendie | 71 |
| 66) Douche | 71 |
| 67) Système de dérivation d'eau | 72 |
| 68) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie | 72 |
| 69) Dispositifs de fixation pour sports nautiques | 73 |
| 70) Toit bimini | 73 |
| CARBURANT, EAU ET LUBRIFICATION | 74 |
| Pour faire le plein | 74 |
| Carburant recommandé | 74 |
| Type d'huile recommandée | 75 |
| Niveau d'huile dans le réservoir principal | 75 |
| Niveau d'huile du réservoir fixé au moteur | 75 |
| Réservoir d'eau potable | 75 |
| PÉRIODE DE RODAGE | 76 |
| Moteur | 76 |
| Révision-10 heures | 76 |
| VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION | 77 |
| Cordon de sécurité et interrupteur d'allumage | 78 |
| Coque | 78 |
| Admission d'eau de la turbine | 78 |
| Grille d'admission | 78 |
| Cale | 78 |
| Batterie | 78 |
| Réservoirs d'essence, d'eau potable et d'huile | 78 |
| Compartiment moteur | 79 |
| Direction | 79 |
| Système d'accélérateur | 79 |
| Système de changement de vitesse | 79 |
| Couvercles des compartiments de rangement | 79 |

| | |
|---|------------|
| INSTRUCTIONS D'UTILISATION | 80 |
| Chargement/déchargement..... | 80 |
| Remorquage..... | 80 |
| Principes de fonctionnement | 80 |
| Embarquement à partir d'un quai | 83 |
| Embarquement dans l'eau | 83 |
| Démarrage..... | 84 |
| Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite..... | 84 |
| Façon d'aborder une vague | 84 |
| Arrêt ou accostage au quai..... | 84 |
| Accostage sur une plage | 85 |
| Arrêt du moteur..... | 85 |
| ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION..... | 86 |
| Entretien général..... | 86 |
| Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée | 86 |
| OPÉRATIONS SPÉCIALES..... | 88 |
| Surchauffe du moteur | 88 |
| Désinfection du système d'alimentation en eau potable | 88 |
| Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice..... | 89 |
| Chavirement du bateau | 90 |
| Bateau submergé..... | 90 |
| Batterie faible | 90 |
| ENTRETIEN | 91 |
| Entretien des composants antipollution..... | 91 |
| Information sur les émissions d'échappement..... | 91 |
| Lubrification..... | 93 |
| Inspection périodique..... | 94 |
| Câble d'accélérateur..... | 94 |
| Filtres à essence et à huile..... | 94 |
| Filtre à eau potable | 94 |
| Alignement de la direction et de la tuyère de turbine | 94 |
| Déflecteur de marche arrière | 95 |
| Orifice(s) de vidange du pont | 95 |
| Fusibles | 95 |
| Ventilateur de cale..... | 96 |
| Remplacement des ampoules des feux de navigation..... | 96 |
| Inspection générale et nettoyage..... | 98 |
| REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE..... | 100 |
| Remisage | 100 |
| Préparation présaisonnière..... | 102 |
| TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE..... | 103 |
| FICHE TECHNIQUE..... | 105 |
| GUIDE SI..... | 110 |

GARANTIE

| | |
|---|------------|
| GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2004 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA | 112 |
| GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — INTERNATIONALE: BATEAU SPORT SEA-DOO® 2004..... | 116 |
| SITES WEB..... | 120 |
| LISTE DES DISTRIBUTEURS | 122 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES CE..... | 123 |
| Homologation et certification | 124 |
| Guide du conducteur confirmation de réception | 125 |
| RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS | 127 |
| CHANGEMENT D'ADRESSE | 129 |

AVANT-PROPOS

Ce *Guide du conducteur* a été préparé dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager les diverses commandes du bateau, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ce guide, indispensable pour assurer une utilisation adéquate du produit, doit être conservé en tout temps dans un sac étanche à bord du bateau. Prenez soin de bien lire et comprendre le contenu de ce document.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Indications de danger

À la lecture de votre Guide du conducteur et de ce supplément, prenez note des avertissements qui soulignent les précautions à prendre pour éviter les conditions et les pratiques non sécuritaires.

Dans ce guide, les symboles suivants soulignent certains renseignements particuliers.



Ce symbole d'alerte est reconnu partout dans le monde. Dans ce Guide, il souligne l'importance des renseignements qui suivent. Soyez certain de comprendre les conséquences d'une situation dangereuse et les façons de l'éviter. Ne pas suivre les avertissements expose à des dommages matériels, des blessures ou même au décès.

On voit souvent une indication de danger comme un avertissement au sens général. Dans ce Guide, il y a trois types d'avertissements selon les conséquences possibles d'un danger (blessure mineure, blessure grave, décès).

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, PEUT se traduire par des blessures graves ou même par un décès, ou par d'importants dommages matériels.

ATTENTION: Avertit d'une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, peut se traduire par des blessures mineures ou des dommages matériels. Peut aussi mettre en garde contre des pratiques dangereuses.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération ayant trait à la conduite ou à l'entretien du véhicule.

Malgré que la seule lecture de ce document ne peut éliminer tous les risques, une bonne compréhension de l'information qui y est contenue favorisera l'utilisation adéquate du bateau.

Les avertissements de ce Guide ne peuvent pas couvrir toutes les situations imaginables. Faites preuve de jugement! Si vous décidez d'utiliser une procédure, une méthode, un outil ou une pièce qui n'est pas spécifiquement recommandé, assurez-vous que cela ne présente pas de danger pour vous ou pour les autres et que le bateau ne sera pas endommagé.

Recommandations

Dans une recommandation, on insiste sur des situations qui peuvent nuire au fonctionnement et à l'entretien de l'équipement.

Une recommandation portant la mention «IMPORTANT» présente une procédure destinée à prévenir les dommages à l'équipement et aux composants connexes.

Les informations et descriptions des composants et des systèmes contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Motor Corporation of America (Bombardier) s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de supprimer en tout temps les caractéristiques, designs, modèles ou pièces d'équipement sans encourir d'obligation.

Les illustrations de ce document indiquent la structure typique des différents assemblages. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte des pièces ni leurs détails de fabrication. Ces illustrations montrent des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction similaire.

Il est entendu que ce document est une traduction. Dans le cas d'un différend, la version anglaise prévaut.

Les caractéristiques sont données en unités métriques SI suivies de l'équivalent SAE É.-U. entre parenthèses. Quand une grande précision n'est pas essentielle, certaines conversions ont été arrondies pour simplifier.

Pour plus de renseignements sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité et de celle de vos passagers et des autres plaisanciers. Avant de mettre l'embarcation à l'eau, il faut bien lire et comprendre ce *Guide du conducteur*, les avertissements et étiquettes apposés sur le bateau et tout autre renseignement fourni avec l'embarcation ou par votre concessionnaire. Regardez aussi la *Vidéocassette de sécurité*. Respectez tous les avertissements, précautions et consignes d'utilisation.

Bombardier recommande fortement que vous suiviez un cours de sécurité nautique. Respectez les règles de sécurité, faites preuve de respect, de courtoisie et de bon sens quand vous conduisez votre embarcation. Sinon, vous, vos passagers, les personnes à qui vous prêtez votre bateau ou les autres plaisanciers pourraient subir de graves blessures ou même le décès.

Liste de points à vérifier

Avant de partir en croisière, que ce soit pour une heure ou quelques jours, consultez la liste de vérification ci-après.

Fonctionnement: rappel

– Le rendement de ce bateau sport peut dépasser significativement celui d'autres embarcations que vous avez pu conduire avant. Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement du bateau avant de partir en randonnée ou de prendre des passagers. Si vous n'en avez pas eu l'occasion, exercez-vous à naviguer seul dans un endroit où il y a peu de circulation. Observez comment l'embarcation réagit aux diverses commandes. Il faut maîtriser toutes les commandes avant d'accélérer au-delà de la vitesse de ralenti. Ne tenez pas pour acquis que tous les bateaux sport se conduisent de la même façon; chaque modèle diffère des autres, souvent de beaucoup.

- N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est près de la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le volant et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.
- Comme tous les bateaux, votre embarcation n'a pas de freins. La distance d'arrêt varie selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sûr où il n'y a pas de circulation pour avoir une idée de la distance nécessaire pour arrêter dans diverses conditions. Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet; vous avez besoin de l'accélérateur pour diriger le bateau. N'utilisez pas la marche arrière de l'embarcation (s'il y a lieu) pour arrêter.
- Ne démarrez pas et n'utilisez pas le bateau si quelqu'un est assis sur la plateforme de bronzage ou la plateforme d'embarquement (tout passager doit être bien assis sur un siège) ou si quelqu'un se trouve dans l'eau, près de l'embarcation.
- Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. Toujours accélérer progressivement et décélérer avec maîtrise.
- Pour une agréable randonnée en toute sécurité, respectez les consignes des étiquettes d'avertissement.
- Le bateau se comporte différemment et requiert de plus grandes aptitudes lorsqu'on circule avec un ou des passagers, qu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire un skieur ou un planchiste.

- Certains bateaux sport peuvent être équipés d'oeillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski ou de planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie du bateau pour tirer une paravoile ou une autre embarcation, car on pourrait se blesser ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.
- Circulez prudemment et à très basse vitesse en eau peu profonde. Entrer en collision avec le fond ou arrêter brusquement peut causer des blessures. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner le bateau dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO dans le bateau, à proximité du bateau ou dans un endroit clos.
- Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre bateau ne peut donc pas être complètement étanche. Les manoeuvres (comme les virages en «8») qui submergent la carrosserie peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections OPÉRATIONS SPÉCIALES et GARANTIE LIMITÉE de ce guide.
- Ne faites pas de vagues là où on l'interdit. Respectez les droits des autres usagers du plan d'eau et l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre bateau peut causer aux autres embarcations. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.
- Entre le coucher et le lever du soleil, allumez les feux de navigation et conduisez plus lentement. Ne pas conduire l'embarcation si la visibilité est réduite.
- N'ajoutez pas d'accessoires ou d'équipement qui pourraient réduire votre visibilité ou vous gêner quand vous conduisez.
- Le capitaine doit prendre lui-même les commandes lors d'une tempête.

Avant de se mettre en route...

- Faites toujours les vérifications mentionnées dans ce *Guide du conducteur*.
- Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. Voir la plaque de capacité et les données techniques. La surcharge nuit à la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance de l'embarcation. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manoeuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.
- Inspectez régulièrement le bateau, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.
- Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.
- Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.
- Soyez attentif aux conditions météorologiques et aux changements de conditions. Écoutez la météo locale avant de partir.
- Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

- Avant de partir, enregistrer un plan de navigation auprès d'une personne responsable sur la terre ferme.
- Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour retourner et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques, et d'autres retards possibles.

Conducteur et passagers...

- Ne conduisez jamais une embarcation sous l'influence de la drogue ou de l'alcool; il s'agit d'une infraction à une loi fédérale. Ne permettez qu'à des gens compétents de conduire votre bateau. N'oubliez pas que le soleil, le vent, l'alcool, les drogues, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.
- Au moins un passager doit savoir conduire le bateau en cas d'incapacité du conducteur.
- Il n'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, le temps de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.
- Utilisez toujours le cordon de sécurité lorsque vous conduisez le bateau. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.
- Assurez-vous que toute personne à bord sait nager et remonter sur le bateau à partir de l'eau. Si une personne ne sait pas nager, assurez-vous qu'elle porte un VFI (vêtement de flottaison individuel) en tout temps et prenez des précautions supplémentaires lors de l'embarquement.

À propos du plein d'essence...

- N'oubliez pas que les vapeurs d'essence sont inflammables et explosives dans certaines conditions. Soyez très prudent lorsque vous faites le plein; suivez la procédure indiquée dans ce *Guide du conducteur* et à la marina. Avant de faire le plein, arrêtez le moteur et faites descendre tout le monde. À chaque plein, assurez-vous qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence dans le compartiment moteur et vérifiez si les conduits d'essence fuient ou sont détériorés.
- Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.
- Connaissez la contenance du réservoir d'essence. Évitez de faire le plein une fois la nuit tombée, sauf dans un endroit bien éclairé. On ne peut pas voir les déversements d'essence dans le noir. Ne transportez pas d'essence de réserve ou des liquides inflammables dans un compartiment de rangement ou dans le compartiment moteur.

Équipement de sécurité

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité si les conditions de navigation exigent qu'on en porte.

Le vent, l'eau et la vitesse peuvent faire pleurer les yeux, ce qui embrouille la vision.

Comme propriétaire du bateau, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements provinciaux et fédéraux et contactez la ligne de renseignements nautiques 1 800 267-6687 pour des renseignements sur l'équipement de sécurité obligatoire. (Aux États-Unis, contactez la Garde côtière américaine au 1 800 368-5647).

Équipement de sécurité obligatoire

La majorité des équipements de sécurité exigés par les règlements fédéraux sont des équipements de série. Il est important que les VFI soient à la taille de ceux qui les portent. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par Transports Canada. Équipement minimum requis:

- vêtements de flottaison individuels
- extincteur
- équipement de détresse (visuel)
- feux de navigation
- cloche ou sifflet.

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

Vêtements de flottaison individuels (VFI)

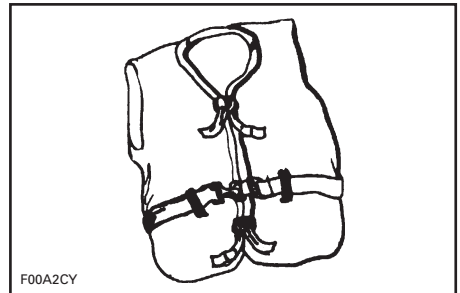
Les règlements fédéraux exigent la présence d'au moins un VFI approuvé par Transports Canada dans l'embarcation récréative. Les enfants de moins de 13 ans doivent porter un VFI en tout temps quand le bateau se déplace, sauf quand l'enfant est plus bas que le pont ou qu'il est dans une cabine fermée. Vous ne pouvez vous servir de l'embarcation tant que tous les VFI ne sont pas en état de fonctionner et faciles d'accès; ils doivent comporter l'autocollant d'approbation de Transports Canada, et être de la taille appropriée pour les passagers (poids et tour de taille indiqués sur le VFI).

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, en conformité avec les règlements locaux, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

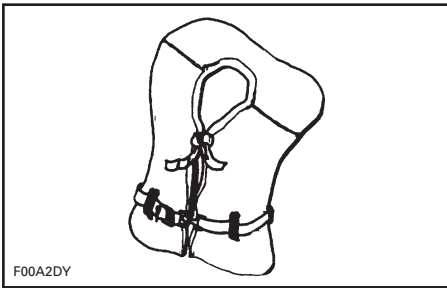
Cinq types de VFI ont été approuvés par la Garde côtière américaine.

Le type I offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



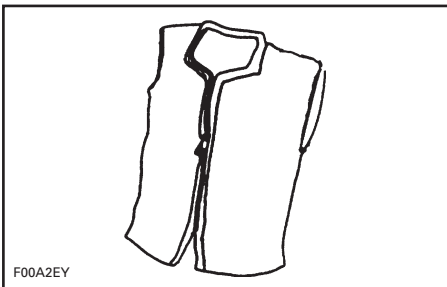
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le type II retourne celui qui le porte comme le type I mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



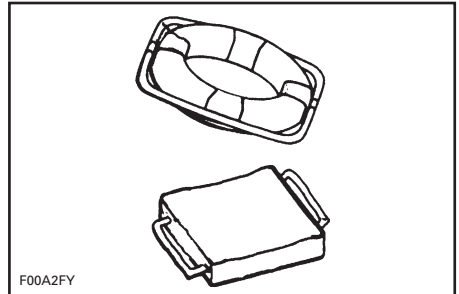
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le type III permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale, mais il ne le retourne pas de lui-même. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



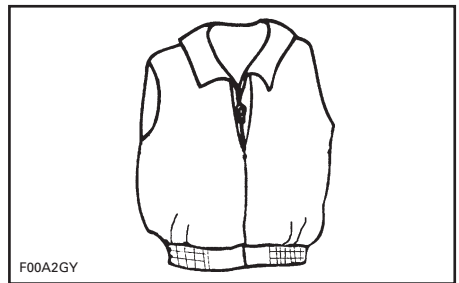
TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

En plus des deux types de VFI mentionnés, il faut avoir un dispositif de flottaison de type IV. Le plus courant est le coussin ou la bouée. Elle est conçue pour être lancée à la personne qui est à l'eau, pour qu'elle la tienne jusqu'à ce qu'elle soit récupérée. Ce type de VFI doit toujours être en état et facile d'accès. Il peut cependant être difficile de s'y agripper si les secours mettent du temps à arriver ou en cas d'hypothermie.



TYPE IV — QU'ON LANCE

Le VFI de type V doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

À retenir

L'utilité d'un VFI est de contribuer à vous sauver la vie. Pour qu'il puisse vous supporter dans l'eau, il faut qu'il soit de la bonne taille, du bon niveau de flottabilité et en bon état.

- Essayez le VFI et faites les réglages nécessaires pour qu’il soit confortable hors de l’eau et dans l’eau. Si vous êtes le seul à le porter, marquez-le pour le différencier des autres.
- Essayez le VFI dans l’eau pour être sûr qu’il fonctionne. Vous vous familiariserez avec son fonctionnement et cela vous mettra en confiance.
- Montrez aux enfants comment utiliser un VFI et faites-leur essayer dans l’eau. Cela leur montrera à quoi sert un VFI et comment il fonctionne; ils s’y sentiront plus à l’aise s’ils tombent à l’eau.
- Quand le VFI est mouillé, le laisser sécher avant de le ranger. Ne pas le faire sécher devant un radiateur ou une chaufferette. Ranger dans un endroit bien aéré.
- Conserver les VFI loin d’objets coupants pouvant déchirer le tissu ou les coussins de flottaison.
- Pour leur sécurité et pour celle des autres, ceux qui ne savent pas ou peu nager et les petits enfants devraient porter en tout temps un VFI, que le bateau soit immobile ou qu’il avance.
- S’assurer régulièrement que le VFI n’est pas déchiré, que les coussins ne sont pas percés et que les coutures ne sont pas défaites.
- Pour les VFI qui contiennent du kapok: si les enveloppes de vinyle qui contiennent le kapok sont percées, les fibres se satureront d’eau, ce qui leur fait perdre leur flottabilité. Quand le kapok est durci ou trempé, il faut le remplacer, sinon le VFI pourrait ne pas fonctionner quand on en aura besoin.

Hypothermie

L’hypothermie, la perte de chaleur corporelle, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d’hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l’isolation qu’il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l’eau est chaude, moins on a besoin d’isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4.5°C (40°F)), on devrait préférer les VFI qui recouvrent le corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu’il faut savoir sur l’hypothermie:

1. Quand vous flottez dans l’eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une embarcation à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n’est pas recommandé d’utiliser les méthodes de survivance où il faut mettre la tête dans l’eau. Gardez la tête hors de l’eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
2. Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
3. S’il y a plus d’une personne à l’eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres en attendant les secours. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
4. Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l’hypothermie si vous ne le portez pas!

Extincteurs

Comme propriétaire du bateau, vous devez posséder un extincteur approuvé par Transports Canada ou la Garde côtière américaine aux États-Unis.

Les embarcations à moteur de classe 1 (de 4.9 m à 8 m (de 16 à 26 pieds)) doivent avoir à bord un extincteur portatif de classe B-I, à moins qu'elles soient équipées d'un système d'extinction fixe dans le compartiment moteur.

Mettre les extincteurs portatifs dans des endroits faciles d'accès, loin du compartiment moteur. Toutes les personnes à bord doivent connaître leur emplacement et la façon de les utiliser.

REMARQUE: Ne pas essayer un extincteur en projetant un peu de mousse. L'extincteur pourrait ne plus fonctionner lorsque vous en aurez vraiment besoin!

Équipement de détresse (visuel)

L'équipement de détresse approuvé par la Garde côtière américaine et, au Canada, par Transports Canada est obligatoire sur toutes les embarcations récréatives utilisées dans les eaux côtières et sur les embarcations utilisées en haute mer. Les eaux côtières comprennent les mers territoriales et les eaux directement reliées aux Grands Lacs, ainsi que les eaux territoriales dont la largeur est de plus de 3.2 km (2 milles). L'équipement de détresse peut être pyrotechnique ou non. La réglementation défend en tout temps l'utilisation de signaux de détresse visuels sur l'eau, sauf quand une assistance est nécessaire pour éviter que les personnes à bord ne soient exposées à des dangers immédiats ou potentiels.

L'équipement doit être approuvé par Transports Canada, être en état de marche et être rangé dans un endroit facile d'accès. Noter que les pièces pyrotechniques ne sont valides que pendant une période de 4 ans, à compter de la date de fabrication indiquée sur chaque pièce.

Quand il y a des enfants à bord, il est particulièrement important de bien choisir et arrimer l'équipement de détresse.

AVERTISSEMENT

Feu! En cas de feu, n'ouvrez pas le compartiment moteur. Arrêtez le moteur. Déchargez d'un coup tout le contenu d'un extincteur portatif au CO₂ à la base du feu.

UTILISATION DE JOUR SEULEMENT

- Trois signaux fumigènes orange (un à main et deux flottants) ou un drapeau orange avec carré et cercle noirs

UTILISATION DE NUIT SEULEMENT

- Lampe de poche S-O-S

UTILISATION DE JOUR ET DE NUIT

- Trois fusées éclairantes à main, à étoiles multiples ou à parachute

Équipement de détresse (sonore)

REMARQUE: Aucun équipement de détresse sonore ne convient à toutes les situations. Conservez-en divers types à bord.

Les embarcations de moins de 7.9 m (26 pi) doivent être équipées d'un sifflet ou d'un klaxon électrique, ou qui s'active avec la bouche ou la main, pouvant émettre un son de deux secondes audible à au moins 0.8 km (0.5 mi).

Voici les signaux standards émis avec un sifflet:

- un coup prolongé (signal d'avertissement)
- un coup bref (passez à bâbord)
- deux coups brefs (passez à tribord)
- trois coups brefs (moteurs en marche arrière)
- cinq coups ou plus (signal de danger).

Feux de navigation

Les feux de navigation informent les autres embarcations de votre présence et de votre trajet. Si vous naviguez entre le coucher et le lever du soleil, allumez les bons feux de navigation.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires, dont voici une liste non exhaustive.

ÉQUIPEMENT DE BASE

- lampe de poche
- lignes d'attrape
- boussole
- rame ou pagaie
- signaux de détresse
- trousse de premiers soins
- défenses de quai
- radio VHF
- EPRIB (radiobalise de localisation)
- gaffe
- vêtements de rechange chauds
- cartes
- écran solaire
- câble de remorque
- une ancre et un câble de rechange
- dispositif pour évacuer l'eau (pompe ou écope)
- réserve d'urgence d'eau potable et de nourriture.

OUTILS

- clé à bougies
- marteau
- tournevis
- couteau de poche
- pinces
- ruban électrique
- clé à molette
- huile de lubrification
- ruban de toile.

Consultez votre concessionnaire pour des outils additionnels.

PIÈCES DE RECHANGE

- ampoules
- fusibles
- bouchon de vidange
- bougies
- fils de rechange.

Consultez votre concessionnaire pour des pièces additionnelles.

Le monoxyde de carbone et la navigation

Brûler des substances qui contiennent du carbone libère du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore qui a le même poids que l'air. C'est pourquoi il peut se répandre à votre insu dans un endroit fermé. Tout appareil servant à brûler des matières à base de carbone sont une source potentielle d'émission de CO. Les moteurs à combustion interne sont une source courante de CO.

Le CO réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène. Quand les tissus manquent d'oxygène, ils meurent. Une exposition prolongée au CO peut causer des dommages cérébraux ou la mort. En grande concentration, il peut causer la mort en quelques minutes. Les effets du CO en moindre concentration sont cumulatifs et peuvent être tout aussi mortels sur de longues périodes.

Voici certains symptômes de l'empoisonnement au CO: les yeux qui piquent ou qui pleurent, le visage rougi, les tempes qui battent, incapacité à penser de façon cohérente, les oreilles qui bourdonnent, un serrement de la poitrine, maux de tête, nausée, vertige, fatigue, vomissements, perte de conscience, convulsions. Si un de ces symptômes apparaît, soigner immédiatement. Une réaction rapide peut faire la différence entre la vie et la mort.

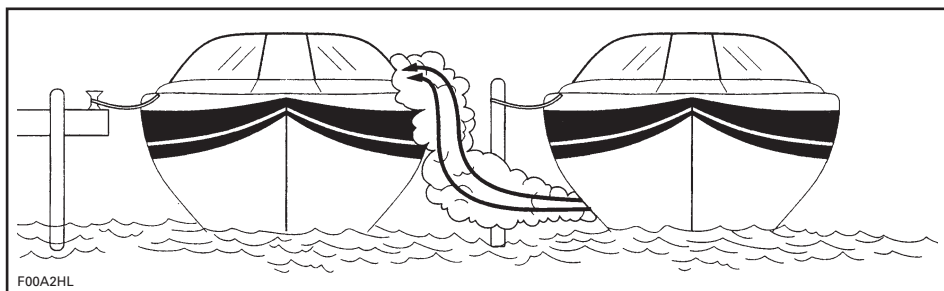
- Évacuer l'endroit et amener la victime à l'air frais.
- Donner de l'oxygène et, si possible, demander une aide médicale.
- Ouvrir tous les abris de toile pour ventiler.
- Rechercher la source de CO et corriger la situation immédiatement.
- Soyez spécialement conscient des sources de CO qui peuvent être à proximité de l'embarcation.

Accumulation de monoxyde de carbone

Voici des exemples de situations où le CO peut s'accumuler dans l'embarcation quand elle est à quai, ancrée ou en route. Pour prévenir les blessures ou la mort, familiarisez-vous avec ces exemples et les précautions conseillées.

AVERTISSEMENT

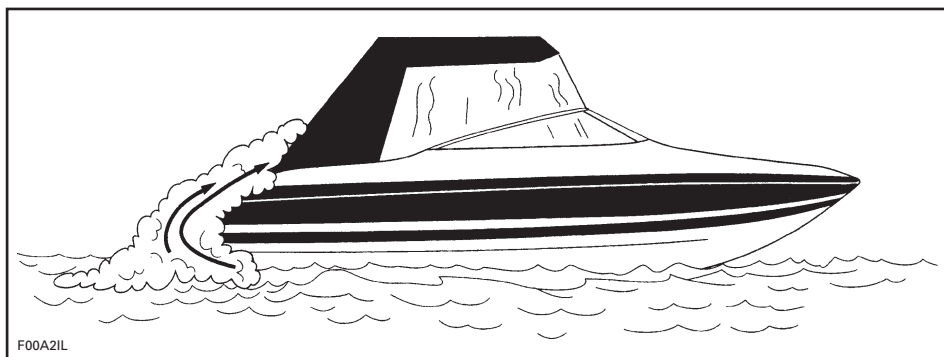
Gaz d'échappement! Quand l'embarcation est à quai ou ancrée, les gaz d'échappement d'une génératrice ou d'une embarcation peuvent émettre du CO toxique qui peut s'accumuler dans la cabine et autour du cockpit. Attention aux gaz d'échappement de génératrice, qu'elle soit à bord de votre embarcation ou d'une autre à proximité. Le CO peut s'accumuler en quantité nocive dans le cockpit si l'échappement est bloqué par une jetée, un quai, un barrage ou autre.



EMBARCATION À PROXIMITÉ

AVERTISSEMENT

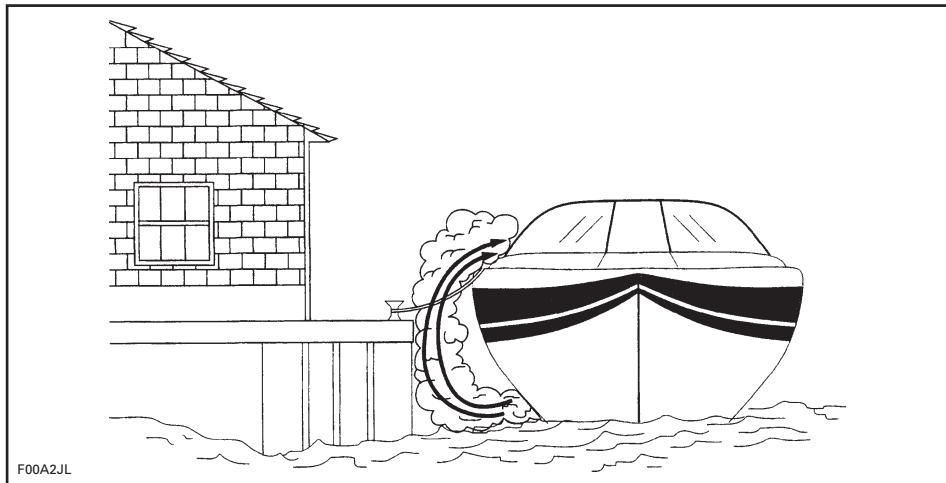
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.



EN ROUTE (REFOULEMENT)

En route, la concentration de CO peut augmenter par effet de refoulement. Le refoulement peut être causé par la direction du vent apparent, la vitesse ou une proue trop haute. Pour éviter cette situation et assurer un bon déplacement d'air sur tout le bateau, ouvrir les abris de toile lorsque possible.

Les remises à bateaux, les barrages, les autres embarcations à proximité ou les espaces clos contribuent à l'accumulation du CO. Le conducteur doit tenir compte que le fonctionnement de l'embarcation, l'amarrage et l'ancrage à proximité d'autres embarcations l'expose aux dangers du CO. De plus, le conducteur doit être conscient que les gaz d'échappement de son embarcation affectent les autres. Laisser le moteur tourner lorsque l'embarcation est amarrée peut causer l'accumulation de CO dans votre embarcation et dans celles environnantes.



ESPACE CLOS

Assurer une bonne ventilation. Si le pare-brise est muni d'évents, les ouvrir avant de se mettre en route pour augmenter la circulation d'air et réduire les risques d'accumulation de CO.

⚠ AVERTISSEMENT

Refoulement! Dans certaines conditions, les courants d'air peuvent transporter du CO dans le bateau. Sans ventilation adéquate, le CO peut s'accumuler en quantité nocive. Assurer une ventilation adéquate, redistribuer le poids ou ramener l'embarcation de sorte que la proue soit moins haute.

Même avec une embarcation de la meilleure conception et de la meilleure réalisation, dans certaines conditions le CO peut s'accumuler dans les endroits clos ou restreints. Observer régulièrement les passagers pour voir s'ils présentent des symptômes d'empoisonnement au CO.

Détecteur de CO

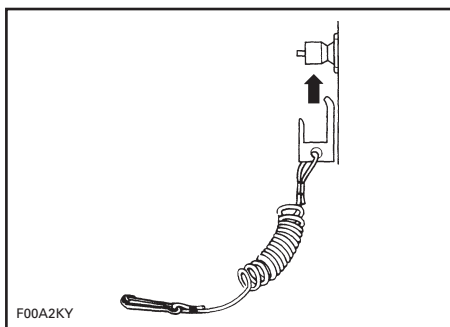
Il est fortement recommandé d'avoir des détecteurs de CO à bord des embarcations qui ont des abris de toile. Vous pouvez vous les procurer chez votre concessionnaire. Ils doivent être installés et calibrés par des professionnels.

REMARQUE: Un détecteur de CO ne détecte pas les émanations d'essence. Un détecteur d'émanations d'essence ne détecte pas l'accumulation de CO.

Interrupteur d'arrêt et cordon de sécurité

Ce dispositif de sécurité coupe les moteurs dès que le conducteur est éjecté du poste de commande. Consulter la section FONCTION DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS de ce guide pour plus d'information sur l'utilisation du cordon de sécurité.

Le cordon de sécurité comporte un interrupteur d'arrêt, un capuchon, un cordon et une attache. L'attache doit être bien fixée au VFI du conducteur ou à ses vêtements au niveau du bras ou de la jambe. La fixer à un endroit où elle ne peut s'emmêler et sur quelque chose qui suit le conducteur quand il quitte le poste de commande. Si les moteurs s'éteignent parce que le cordon a été débranché, il faut rebrancher le cordon pour pouvoir redémarrer.



TYPIQUE — INTERRUPTEUR D'ARRÊT ET CORDON DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que rien n'empêche le bon fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt. Ne pas modifier ou retirer l'interrupteur ni le modifier. Une bonne utilisation de l'interrupteur permet d'éviter que le bateau se mette en route sans son conducteur, ce qui pourrait causer de graves blessures ou le décès.

Pratiques de navigation sécuritaire

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et de celle des autres plaisanciers.

Drogues et alcool

Ne consommez pas d'alcool ou de drogues quand vous conduisez un bateau. Naviguer requiert autant d'attention que conduire une voiture; il faut être attentif et sobre. Conduire un bateau sous l'effet des drogues est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogues ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

⚠ AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers et les autres plaisanciers en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Utilisation sécuritaire

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un bon entretien, faire la vérification quotidienne tel qu'indiqué dans ce *Guide du conducteur* avant d'utiliser l'embarcation. L'utilisation sécuritaire implique que ni vous, ni vos passagers, ne faites une mauvaise utilisation de l'embarcation. Il s'agit de faire preuve de jugement en tout temps. Cela inclut, sans restriction:

- Respecter la capacité de charge indiquée sur la plaque de capacité. Répartir la charge sur tout le bateau, de la poupe à la proue, de bâbord à tribord.
- Ne pas dépasser la limite de vitesse. Ne pas naviguer à une vitesse excessive ou inadéquate par rapport aux conditions.
- Ne pas se servir du bateau si les conditions météorologiques ou de la mer excèdent les capacités ou l'expérience du conducteur, ou les limites du bateau ou des passagers.
- S'assurer qu'au moins un passager connaît le fonctionnement du bateau et les aspects sécuritaires en cas d'urgence.
- S'assurer que les passagers et le matériel n'entravent pas la vue ou les mouvements du conducteur.
- Ne pas dépasser la puissance maximale du moteur indiquée sur la plaque de certification du bateau.
- Respecter les instructions des étiquettes d'avertissement et de sécurité qui sont dans le bateau et dans l'environnement immédiat.

Sécurité des passagers

Avant de partir, montrer aux passagers où trouver l'équipement d'urgence et l'équipement de sécurité et comment s'en servir. Tous les occupants devraient porter des souliers antidérapants. Quand le bateau se déplace, les passagers doivent être assis à l'intérieur des lisses de pont. Ne pas laisser les passagers mettre les mains ou les pieds à l'eau. Se servir des poignées et autres dispositifs de sécurité pour éviter de tomber. Ceux qui ne savent pas ou peu nager et les enfants doivent porter un VFI en tout temps. Les règlements fédéraux exigent que les enfants de moins de 13 ans portent un VFI quand le bateau se déplace, à moins qu'ils ne soient dans une cabine fermée ou plus bas que le pont.

Premiers soins

Comme conducteur, vous devriez connaître les techniques de secourisme de base; cela pourrait être utile si les secours sont loin. Il se peut que vous n'ayez pas à faire face à des problèmes plus graves que des coupures mineures ou des blessures causées par des hameçons; il serait malgré tout utile de savoir comment affronter des problèmes plus graves comme l'hémorragie, l'hypothermie et les brûlures. De la documentation et des cours de premiers soins sont donnés par la Croix-Rouge.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire un bateau. Les différentes provinces ont des règlements quant à l'âge et aux exigences de compétence des conducteurs. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées. Bombardier recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire un bateau.

Règles de route

Comme navigateur responsable, vous devez suivre les mêmes règles que sur la route. La conduite d'un bateau est semblable à la conduite d'une voiture. Être un navigateur responsable implique de se conformer à des règles prévues pour prévenir les accidents. Tout comme vous comptez sur le fait que les autres savent ce qu'ils font, les autres comptent sur le fait que vous savez ce que vous faites.

Conduire une embarcation est comparable à conduire sur une route qui n'aurait pas été marquée. Pour éviter les collisions, tous doivent se conformer à des règles préétablies. Ce n'est pas seulement une question de bon sens, c'est la loi!

Vérifiez quels règlements fédéral et provinciaux s'appliquent au plan d'eau où vous avez l'intention de naviguer. Informez-vous des règles locales. Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation utilisées (comme les bouées et la signalisation).

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, les marées, les rapides, les obstacles inapparents, les sillages, les vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer quand la météo est défavorable.

Gardez ces règles à l'esprit

Connaissez le code de la route

De manière générale, gardez la droite et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les plaisanciers et les objets.

CROISEMENT

Cédez le passage à l'embarcation qui est devant vous, à votre droite. Ne jamais couper la voie devant un bateau.

Feu ROUGE (céder le passage).

Feu VERT (vous avez la priorité).

FACE À FACE

Gardez la droite.

DÉPASSEMENT

Donnez la priorité aux autres et restez à l'écart.

Aides à la navigation

Les aides à la navigation, comme la signalisation et les bouées, permettent d'identifier les eaux sécuritaires. Les bouées indiquent s'il faut passer à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée, ou quel couloir prendre. Elles indiquent aussi si vous entrez dans une zone réglementée comme une zone où il est interdit de laisser un gros sillage ou de faire de la vitesse. Elles signalent les dangers ou donnent des renseignements utiles à la navigation. La signalisation peut être sur la rive ou sur l'eau. Elle indique les limites de vitesse, l'interdiction aux embarcations à moteur, les lieux de mouillage (où on peut jeter l'ancre), et d'autres renseignements utiles. (C'est la forme des différents types de signalisation qui donne les indications).

Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation (comme les bouées et la signalisation) utilisées là où vous avez l'intention de naviguer.

Pour éviter l'abordage

- Pour s'éloigner d'un obstacle, il ne faut pas relâcher l'accélérateur; vous en avez besoin pour diriger l'embarcation.
- Surveillez toujours la présence des plaisanciers, des embarcations et des objets environnants, surtout dans les virages. Soyez attentif aux conditions qui peuvent vous empêcher de bien voir les autres plaisanciers.
- Respectez les droits des plaisanciers ou autres, et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les gens et les objets.

- Ne pas sauter les sillons et les vagues; ne pas naviguer sur la ligne de ressac; ne pas tenter d'arroser les autres avec votre embarcation. Vous pourriez surestimer vos capacités ou celles de votre bateau et frapper une embarcation ou des personnes.
- Cette embarcation peut faire des virages plus serrés que d'autres. Cependant, à moins d'un danger, ne pas faire de virages serrés à haute vitesse. Il est difficile pour les autres plaisanciers de vous éviter ou de déterminer votre direction quand vous faites ce type de manœuvre. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de l'embarcation.
- Comme toute embarcation, ce bateau n'a pas de freins. La distance de freinage dépend de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sécuritaire et peu fréquenté pour vous donner une idée des distances de freinage dans diverses conditions.
- Il peut être nécessaire de maintenir ou d'augmenter sa vitesse pour éviter une collision.
- En eau peu profonde, faites preuve de prudence et avancez lentement. Entrer en collision avec le fond ou arrêter brusquement peut causer des blessures. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- Ne pas se servir de la marche arrière (s'il y a lieu) pour arrêter. Vous ou vos passagers pourriez être projetés vers l'avant ou éjectés brusquement de l'embarcation.

Recommandations au conducteur et aux passagers

- Ne pas démarrer ou conduire l'embarcation s'il y a quelqu'un sur la plate-forme de bronzage ou d'embarquement, ou dans l'eau à proximité du bateau. L'eau et les débris projetés par la turbine peuvent causer de graves blessures.
- Avant de démarrer le bateau et de naviguer, le conducteur et les passagers doivent être bien assis. Indiquer aux passagers d'utiliser les poignées et les ceintures.
- Avec un bateau sport, accélérer progressivement quand on transporte un passager. Une accélération brusque peut faire perdre l'équilibre ou la prise du passager, qui pourrait se frapper sur le bateau ou être éjecté. Informez vos passagers que vous vous préparez à accélérer et assurez-vous qu'ils peuvent anticiper l'accélération.

Manoeuvrabilité et remorquage

- Ne pas surcharger l'embarcation ou prendre plus de passagers que permis. La surcharge compromet la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance.
- Ne pas ajouter d'accessoires ou d'équipement qui peuvent nuire à votre maîtrise de l'embarcation.

Navigation sécuritaire

- Gardez toujours à l'esprit que moins il y a d'accélération, plus l'embarcation est difficile à diriger et qu'on ne peut plus la diriger quand le moteur est éteint. Il faut de l'accélération pour diriger.
- Même si l'embarcation peut atteindre une vitesse élevée, il est recommandé de ne naviguer à grande vitesse que dans les endroits permis et lorsque les conditions sont idéales. Conduire à grande vitesse exige de meilleures habiletés et augmente les risques de blessures.

- Quand on transporte un passager, qu'on remorque un skieur ou un planchiste, l'embarcation se comporte différemment, ce qui exige de meilleures aptitudes de la part du conducteur.
- Voir à la sécurité des passagers et des personnes qu'on remorque, et respecter leurs limites.
- Quand on remorque un skieur ou autre, un passager doit surveiller la personne remorquée; ne pas aller plus vite que nécessaire et suivre les recommandations de celui qui surveille. Sauf en cas de nécessité absolue, ne pas prendre de virages brusques ou serrés. Conserver une distance sécuritaire avec les quais, les nageurs, les embarcations, etc.
- Se servir d'une corde de remorquage assez longue et du bon diamètre et s'assurer qu'elle est bien fixée au bateau. Certains bateaux sport sont, ou peuvent être, équipés d'un poteau de fixation conçu pour le remorquage. Attention, celui-ci pourrait causer des blessures si quelqu'un tombe dessus.

Souvenez-vous

- Tout le monde gagne à se servir de sa tête!

Inspections volontaires

Les fonctionnaires chargés de la navigation dans plusieurs provinces ou les auxiliaires de la garde côtière font des inspections gratuites de votre embarcation. Ils en profitent pour vérifier la conformité avec les normes de sécurité et les règles touchant l'équipement de sécurité requis. Vous pouvez vous soumettre volontairement à cette inspection; on vous accordera du temps pour faire les modifications nécessaires sans risque de poursuite. Vérifiez auprès de l'agence concernée dans votre province ou communiquez avec la garde côtière pour plus de renseignements.

Cours de sécurité nautique

La Garde côtière canadienne et des fournisseurs de cours agréés offrent plusieurs cours de sécurité nautique chaque année. Pour connaître l'horaire des cours, communiquer avec la ligne de renseignements nautiques au 1 800 267-6687 au Canada (ou avec la BOAT/U.S. Foundation au 1 800 336-BOAT (2628) aux États-Unis). Une preuve de compétence est exigée dans presque toutes les provinces.

Sports nautiques

AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Votre bateau n'est pas conçu pour tirer un para-voile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisé à ces fins. Utilisez le bateau seulement pour des sports nautiques appropriés.

AVERTISSEMENT

Le «**surf à la traîne**» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Faire du ski et de la planche nautique, ou faire une balade dans son bateau gonflable tiré par un bateau sport, sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre bateau, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque. Il doit y avoir un surveillant à bord pour observer celui qui est à l'eau; cela permet au conducteur de se concentrer sur la conduite du bateau.

Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

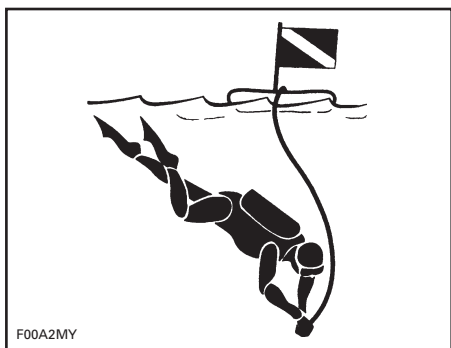
1. Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
2. Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler. Un gilet de sauvetage de type IV est un VFI approuvé et approprié.
3. Un surveillant à bord doit observer la personne qui se fait remorquer et informer le conducteur des signaux qu'elle envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite du bateau.

4. Respectez les autres plaisanciers.
5. S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
6. Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre les moteurs avant d'être trop près de la personne.
7. Éteindre les moteurs et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.
8. Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres bateaux, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.
9. Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE QUI DÉLIMITE UNE AIRE DE BAINNADE

10. Ne faites pas de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces.
11. Ne pas conduire le bateau directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h (25 MPH), un bateau rattrape une personne tombée à l'eau 60 m (200 pi) plus loin en 5 secondes.
12. Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité du bateau, éteindre les moteurs et retirer la clé de contact.
13. Se tenir à au moins 45 m (150 pi) d'une bouée de plongée.

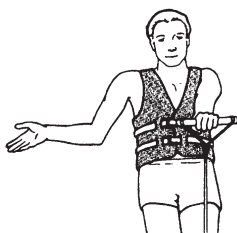


F00A2MY

BOUÉE DE PLONGÉE

AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Ne laissez personne s'approcher des turbines ou des grilles d'admission, même si les moteurs sont éteints. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



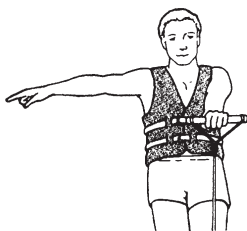
PLUS VITE -
Paume vers le haut.



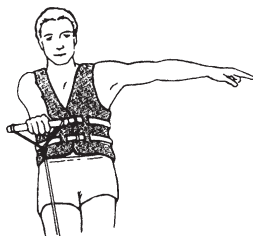
MOINS VITE -
Paume vers le bas.



BONNE VITESSE -
Bras levé - index et pouce
se touchent.



TOURNER À DROITE -
Bras droit allongé.



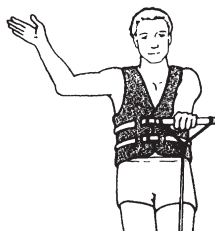
TOURNER À GAUCHE -
Bras gauche allongé.



RETOURNER AU QUAÏ -
Bras pointé vers l'eau en
faisant des cercles.



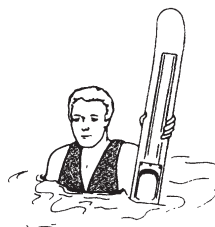
COUPER LE MOTEUR -
Main en travers
de la gorge.



ARRÊTER -
Bras levé, paume
vers l'avant.



TOUT VA BIEN -
APRÈS UNE CHUTE -
Mains jointes
au-dessus de
la tête.



VEZ ME CHERCHER
OU ATTENTION
SKIEUR À L'EAU -
Un ski debout sortant
de l'eau.

F00A2NL

SKI NAUTIQUE — SIGNAUX

Pour plus de renseignements sur le ski nautique, consulter le site Ski nautique Canada au www.waterski.ca.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En vertu des lois fédérales, tous les bateaux doivent être enregistrés et numérotés. Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante. Il devrait y avoir un numéro d'enregistrement de chaque côté du bateau.



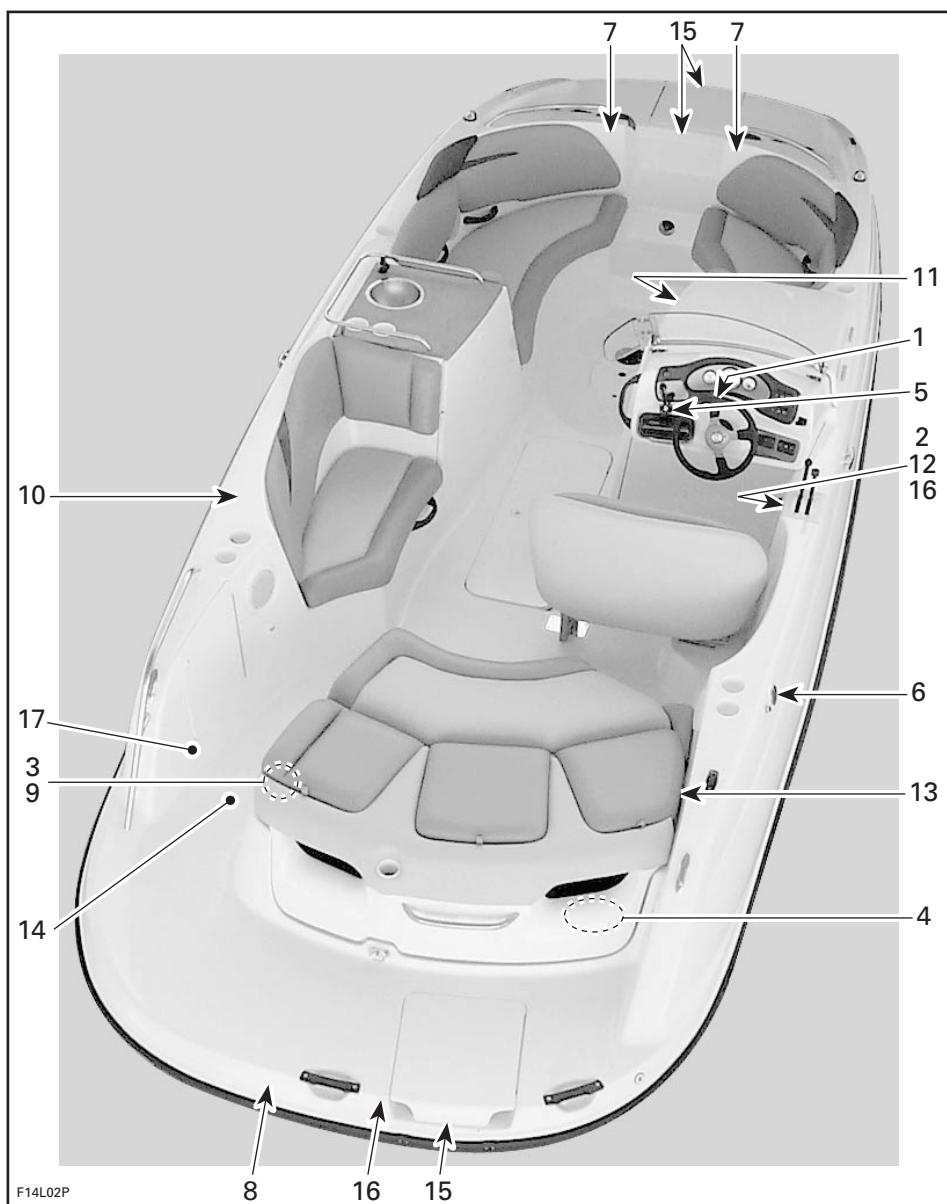
TYPIQUE

1. *Emplacement du numéro d'enregistrement*

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTE IMPORTANTES

On a apposé les étiquettes suivantes sur votre bateau. Si celles-ci sont disparues ou endommagées, il est possible de les remplacer sans frais. Pour ce faire, communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser le bateau.



Étiquette 1

⚠ AVERTISSEMENT

Lire et observer les consignes des étiquettes d'avertissement et le Guide du conducteur avant d'utiliser le véhicule. Des blessures graves ou même le décès peuvent survenir si ces avertissements sont ignorés ou si on utilise ce bateau sport de façon inappropriée. La puissance de ce bateau sport peut dépasser de loin celle d'autres embarcations du genre.

- Vérifier le fonctionnement et la position de la direction et des leviers d'accélérateur et de changement de vitesse avant de démarrer le ou les moteurs.
- La maîtrise directionnelle diminue quand on réduit la vitesse et devient nulle si on arrête le moteur.
- Éviter d'éclabousser les gens ou de sauter les vagues.
- Les occupants doivent toujours porter un VFI approuvé et un vêtement protecteur recommandé.
- Ne pas utiliser l'embarcation si les passagers ne sont pas bien assis, s'ils ne se tiennent pas aux poignées de maintien ou si la vue est obstruée. Quand le bateau est en marche, ne permettre aux passagers de s'asseoir que sur l'un des sièges identifiés dans le Guide du conducteur.
- Bien fixer le cordon de sécurité à son VFI.
- Se tenir à une distance sécuritaire des autres plaisanciers. Il est important de connaître et de respecter tous les règlements et lois en vigueur.

F04LCUL

Étiquette 2

FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS, BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA
GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE
CAPACITÉ MAXIMALE
12 PASSAGERS OU 805 KG/1775 LBS
805 KG/1775 LBS PASSAGERS, ÉQUIPEMENT

CE BATEAU EST CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES GARDES CÔTIÈRES AMÉRICAINE ET CANADIENNE EN VIGUEUR À LA DATE DE VÉRIFICATION.

CC **CATÉGORIE DE BATEAU: C**

F13LOGY

Étiquette 5

⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs d'essence peuvent exploser, causant des blessures ou le décès. Avant de démarrer le moteur, actionner le ventilateur 5 minutes et vérifier si la cale du compartiment-moteur présente des vapeurs d'essence.

F131SY

Étiquette 3

**PUISANCE MAXIMALE
PERMISE DU MOTEUR
DE L'EMBARCATION:**
186 KW

F21L27Y

TYPIQUE — VOIR L'ÉTIQUETTE SUR LE BATEAU

Étiquette 6

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès en cas d'incendie ou d'explosion

- Arrêter le moteur et maintenir le bateau au niveau avant de faire le plein.
- Ouvrir lentement le bouchon du réservoir d'essence pour libérer la pression.
- Éviter de trop remplir.
- Vérifier régulièrement si le système d'alimentation présente des fuites.
- Utiliser une essence ordinaire sans plomb et vérifier le niveau d'huile.

F13L1NY

Étiquette 4

⚠ AVERTISSEMENT

- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

F13L1MY

Étiquette 7

⚠ AVERTISSEMENT

Ceci n'est pas un siège. Ne pas s'y asseoir quand l'embarcation est en marche.

F13L1RY

Étiquette 8

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès:

- Arrêter le ou les moteurs avant d'utiliser la plate-forme d'embarquement.
- Ne pas se tenir près des tuyères ou des grilles d'admission. Tenir aussi les vêtements et les cheveux à l'écart pour éviter tout coincement qui pourrait causer la noyade ou l'empoisonnement au monoxyde de carbone.

F13L10Y

Étiquette 9

RECOMMANDATION D'HUILE IMPORTANT!

NE PAS UTILISER D'HUILE À INJECTION ROTAX®
UTILISER L'HUILE QUICKSILVER OU MERCURY PRECISION
PREMIUM-PLUS (TC-W3 CERTIFIÉE PAR LA NMMA) POUR
MOTEURS DEUX TEMPS (OU L'ÉQUIVALENT).

CES HUILES CONTIENNENT DES ADDITIFS UNIQUES
SPÉCIFIQUEMENT CONÇUS POUR ÊTRE UTILISÉS AVEC LE
SYSTÈME DE PROPULSION M² AFIN D'AUGMENTER LA
DURABILITÉ DU MOTEUR ET DE SUBSTANTIELLEMENT
RÉDUIRE LES DÉPÔTS DE CARBONE.

(Consulter le Guide d'utilisation du système de propulsion M²
pour plus d'informations)

F00L21Y

Étiquette 10

⚠ ATTENTION

- Ne pas utiliser le toit bimini à la façon d'un support.
- Conduire à basse vitesse si le toit bimini est déployé.
- Le toit peut se briser ou se déloger, ce qui peut causer des blessures ou nuire au fonctionnement du bateau.

F04LCYY

Étiquette 11

⚠ AVERTISSEMENT

**Ne jamais utiliser la cabine d'habillage
lorsque le bateau se déplace. Toujours
fermer le couvercle avant de mettre
l'embarcation en mouvement.**

F14L3XY

Étiquette 12

⚠ AVERTISSEMENT

Les dossiers des sièges arrière doivent toujours être relevés quand le bateau est en marche.

F13L1TY

Étiquette 13

⚠ AVERTISSEMENT

Les dossiers des sièges arrière doivent toujours être relevés quand le bateau est en marche.

F04LD1Y

Étiquette 14

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier la porte du tableau et fixer la chaîne avant de mettre le bateau en marche.

F04LD2Y

Étiquette 15

⚠ AVERTISSEMENT

- Le moteur doit être arrêté quand on utilise l'échelle ou que des nageurs se trouvent à proximité.
- Il est plus facile et plus sûr de déployer l'échelle quand on se trouve à bord du bateau. La déployer avant que le nageur soit à l'eau.

F13L1YY

TYPIQUE

Étiquette 16

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur renferment du monoxyde de carbone pouvant s'accumuler dans et autour du bateau (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Ce gaz peut être nocif ou fatal s'il est inhalé. Assurer une ventilation adéquate dès qu'un moteur tourne.

F13L1QL

Étiquette 17



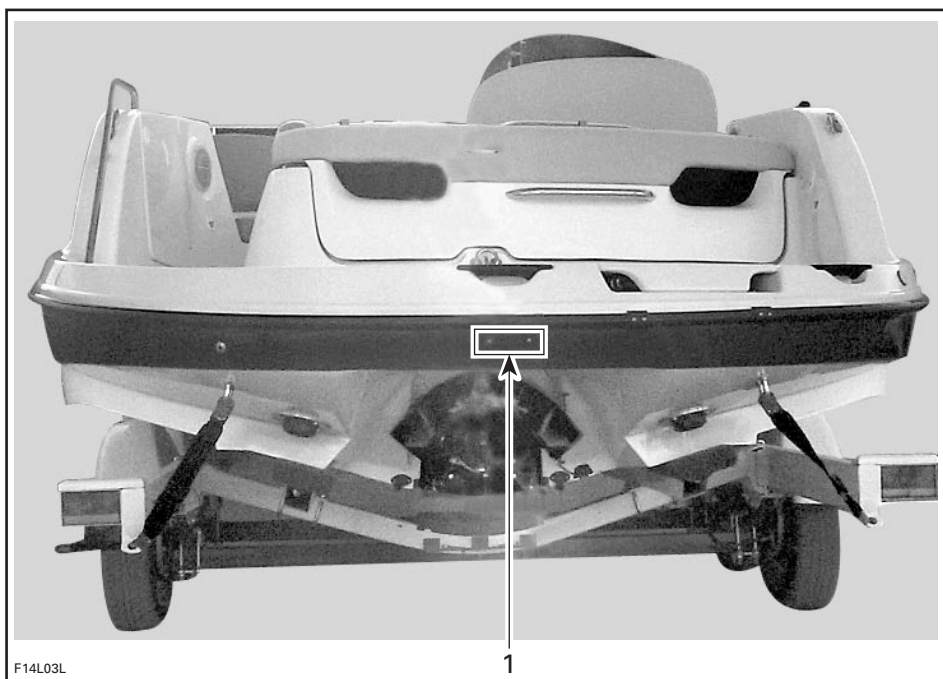
F10L3EY

NUMÉROS D'IDENTIFICATION

Les principaux composants du bateau (coque et moteur) sont identifiés par des numéros de série différents. Il peut être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour pouvoir faire une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

Coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve au centre du tableau.



TYPIQUE

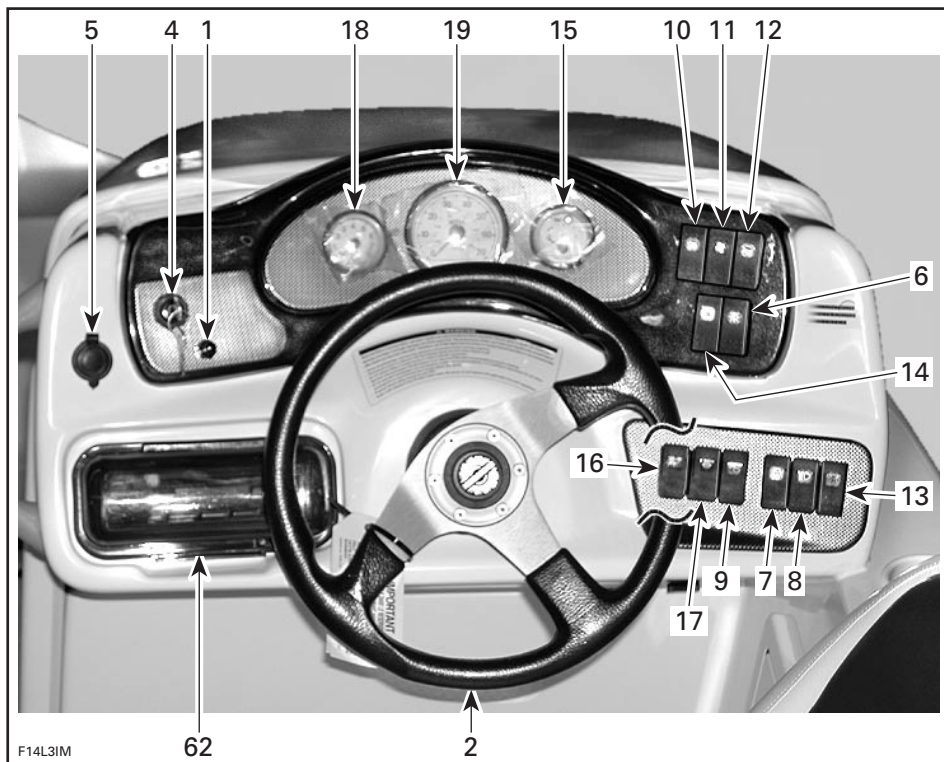
1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

Moteur

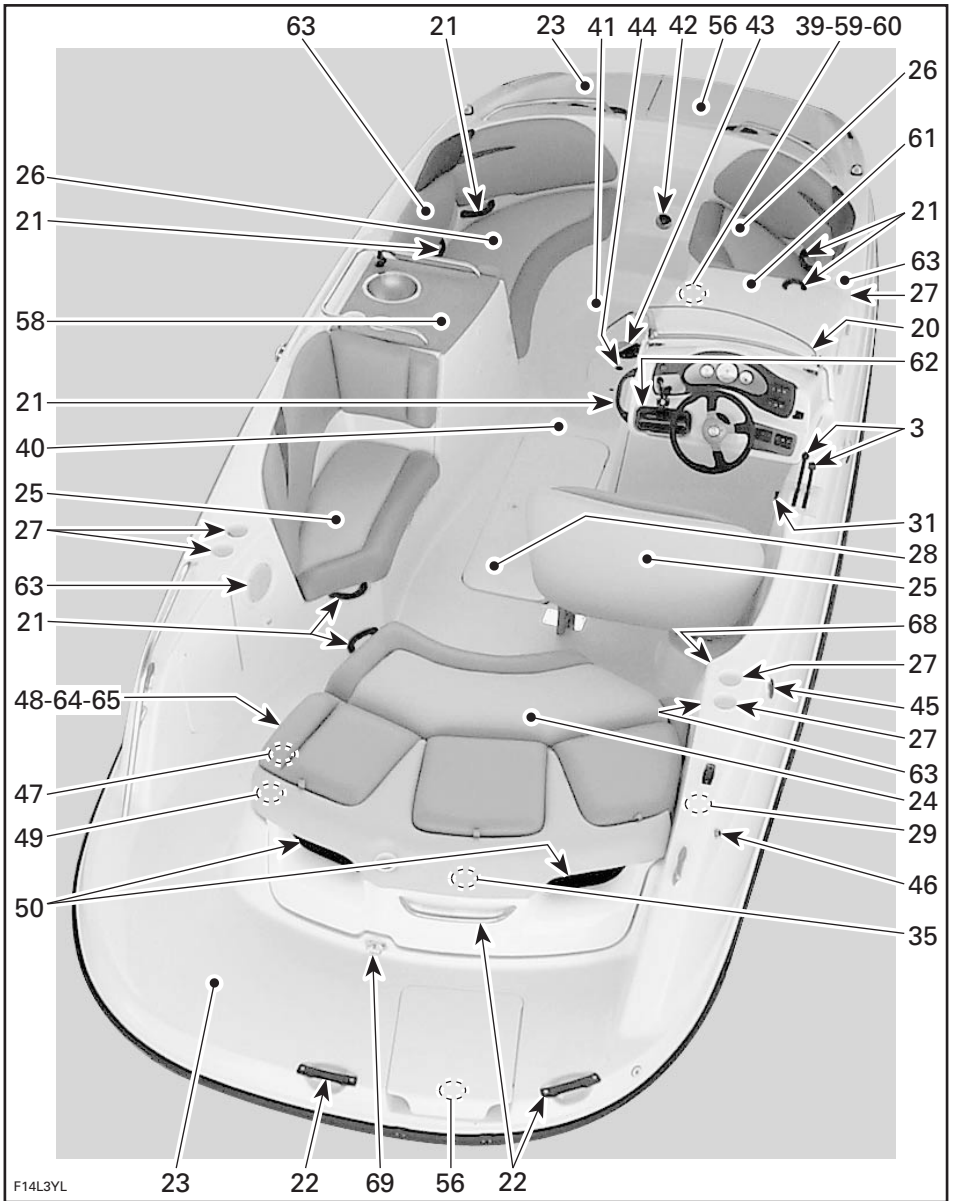
Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

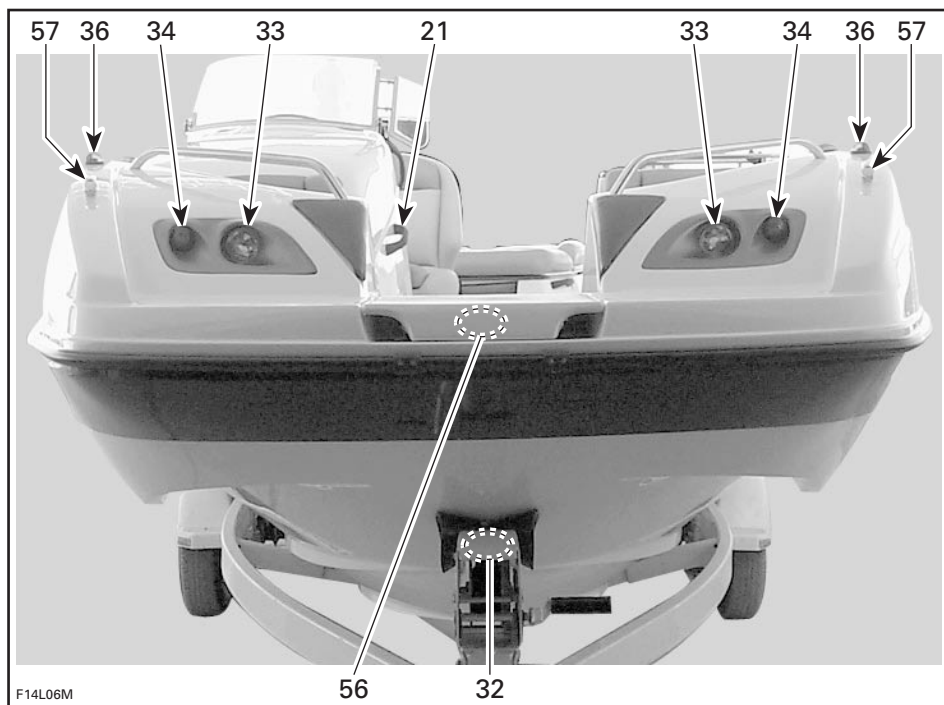
Poste de pilotage



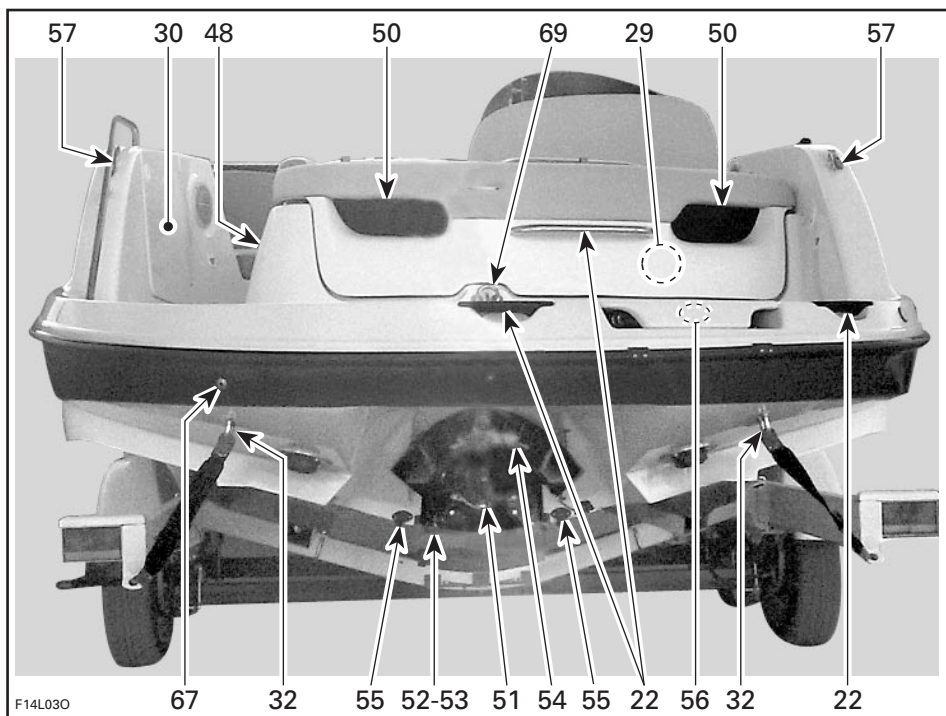
Vue d'ensemble



Vue de l'avant



Vue de l'arrière



F14L030

- | | |
|---|--|
| 1. Cordon de sécurité | 14. Interrupteur du système d'avertissement de bas niveau de la batterie |
| 2. Volant | 15. Indicateur de niveau d'essence, voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore |
| 3. Levier d'accélérateur/levier sélecteur | 16. Interrupteur de la pompe de la fontaine |
| 4. Interrupteur d'allumage | 17. Interrupteur de la pompe à eau principale |
| 5. Prise électrique de 12 volts | 18. Tachymètre |
| 6. Interrupteur des feux de navigation | 19. Indicateur de vitesse |
| 7. Interrupteur des feux d'accostage | 20. Pare-brise |
| 8. Interrupteur des feux d'embarquement | 21. Poignée(s) de maintien |
| 9. Interrupteur de l'éclairage du compartiment moteur | 22. Poignée(s) de maintien arrière |
| 10. Interrupteur de la pompe de cale | 23. Plate-forme d'embarquement avant/arrière |
| 11. Interrupteur du ventilateur de cale | 24. Plate-forme de bronzage/siège arrière/couvercle du compartiment moteur |
| 12. Bouton du klaxon | |
| 13. Interrupteur des feux du pont | |

25. Siège(s) avant
26. Siège(s) de proue
27. Porte-gobelets
28. Compartiment de rangement du pont
29. Compartiment de rangement arrière
30. Compartiment de rangement latéral arrière
31. Boîte à gants
32. Oeillet(s) de proue et de poupe
33. Feux d'accostage
34. Feux d'embarquement
35. Éclairage du compartiment moteur
36. Feux de navigation
37. Feu de poupe amovible (non illustré)
38. Feux de pont
39. Plafonnier de la cabine d'habillage
40. Pont
41. Bain de pieds
42. Orifice de la fontaine
43. Soupape à grand débit
44. Table (vue de l'orifice du pied de table)
45. Bouchon du réservoir d'essence
46. Aération du réservoir d'essence
47. Bouchon du réservoir d'huile principal
48. Bouchon du réservoir d'eau potable
49. Raccord de rinçage
50. Conduits de ventilation
51. Tuyère de turbine
52. Admission d'eau de la turbine
53. Système anti-algues hydraulique
54. Déflecteur de marche arrière
55. Bouchon(s) de vidange de la cale
56. Échelle(s) rétractable(s)
57. Taquets d'amarre
58. Coin cuisine
59. Cabine d'habillage et toilette
60. Toilette portative
61. Fusibles
62. Radio AM-FM/lecteur de disques compacts
63. Haut-parleur(s)
64. Porte du tableau
65. Orifice d'incendie
66. Douche (non illustrée)
67. Système de dérivation d'eau
68. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie
69. Dispositifs de fixation pour sports nautiques
70. Toit bimini (non illustré)

FONCTION DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

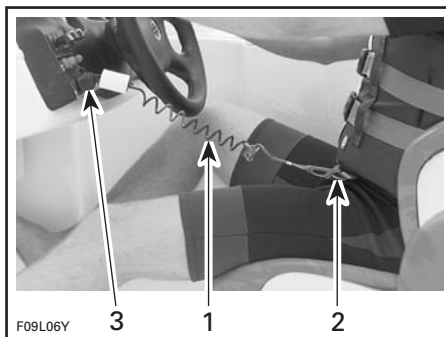
1) Cordon de sécurité (interrupteur coupe- circuit du moteur)

Pour être complètement opérationnel, le cordon de sécurité devrait être bien branché à son interrupteur.

Le moteur cesse de fonctionner lorsqu'on enlève le capuchon du cordon de sécurité de l'interrupteur. Fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur, puis fixer le capuchon à l'interrupteur avant de démarrer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacer le cordon de sécurité si le capuchon se desserre ou se détache continuellement de l'interrupteur.



TIPIQUE

1. Cordon de sécurité
2. Le fixer au VFI
3. Le brancher à l'interrupteur du cordon de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

La commande de direction est réduite lorsque l'accélérateur est relâché et impossible lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité lorsque le bateau n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas lubrifier l'interrupteur du cordon de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien qu'on puisse arrêter le moteur en utilisant l'interrupteur d'allumage, on recommande de débrancher le cordon de sécurité lorsqu'on arrête le moteur.

2) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et lorsqu'on le tourne dans le sens contraire, le bateau se dirige vers la gauche.

Direction assistée à basse vitesse

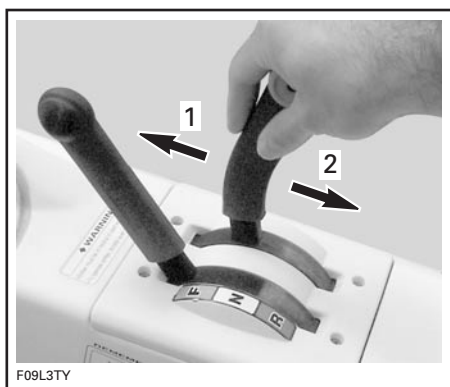
Chaque fois que le levier d'accélérateur se trouve au ralenti et que le volant approche la fin de sa course, le régime du moteur s'élève légèrement afin d'augmenter la poussée de la turbine, ce qui assiste la direction à basse vitesse et facilite l'accostage et le départ du quai. Se référer à la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION pour plus de détails.

3) Levier d'accélérateur/ levier sélecteur

Levier d'accélérateur

Le bateau accélère lorsqu'on pousse le levier vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement le levier vers l'arrière, le moteur revient au ralenti et le bateau s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.

REMARQUE: Il faut mettre le levier sélecteur en marche avant ou arrière pour activer le levier d'accélérateur.



TYPIQUE — LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR

1. Augmente la vitesse
2. Diminue la vitesse

Levier sélecteur

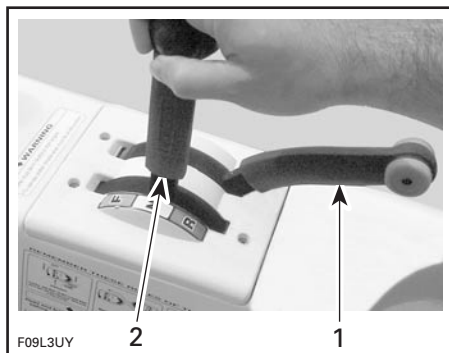
Ce levier a trois positions:

- marche avant
- point mort
- marche arrière.

Pour changer de vitesse, le levier d'accélérateur doit être complètement ramené à la position de ralenti.

Pour démarrer le moteur, mettre le levier sélecteur au point mort.

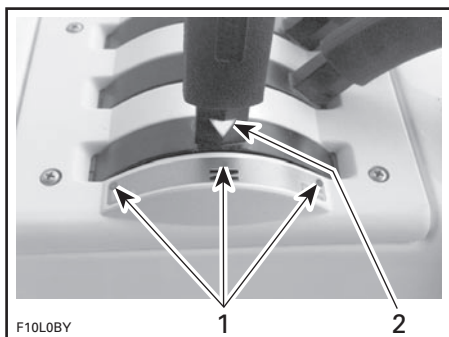
REMARQUE: Le levier d'accélérateur au ralenti et le levier sélecteur à la position «point mort», le levier d'accélérateur devrait être verrouillé.



TYPIQUE

1. Levier d'accélérateur ramené au ralenti
2. Levier sélecteur à la position «point mort»

REMARQUE: Pour faciliter l'utilisation du levier, aligner la flèche avec le point approprié (la marche avant, le point mort ou la marche arrière).



TYPIQUE

1. Points de sélection
2. Flèche sur le levier sélecteur

⚠ AVERTISSEMENT

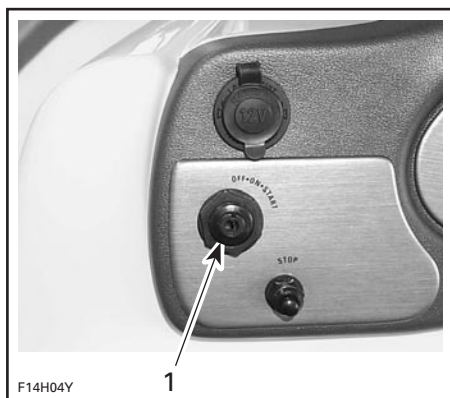
Utiliser le levier sélecteur seulement lorsque le moteur tourne au ralenti et que le bateau est complètement arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on recule en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni aucune personne, notamment un enfant, derrière le bateau.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime en marche arrière.

4) Interrupteur d'allumage



TYPIQUE

1. Interrupteur d'allumage

Démarrage et arrêt

⚠ AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Le CO peut être nocif ou mortel si on le respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.

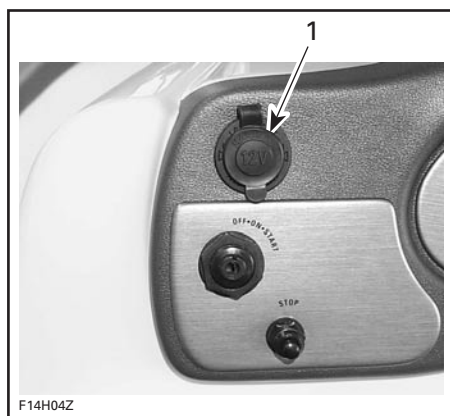
Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour savoir comment procéder.

⚠ AVERTISSEMENT

Il devient impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté.

5) Prise électrique de 12 volts

Cette prise électrique de 12 volts peut être utilisée pour brancher des accessoires tels qu'un téléphone cellulaire ou une télé portative de façon temporaire.



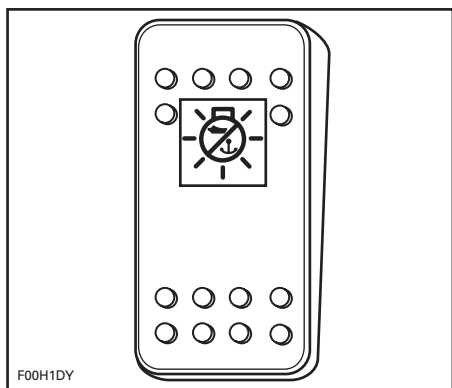
1. Prise électrique de 12 volts

Soulever le capuchon de protection pour avoir accès à la prise.

ATTENTION: On risque de décharger la batterie si on utilise la prise électrique pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

ATTENTION: Fermer le capuchon de protection lorsque la prise n'est pas utilisée afin de la protéger des intempéries.

6) Interrupteur des feux de navigation



BOUTON-POUSOIR À TROIS POSITIONS:
«NAV/OFF/ANC»

Pousser le bouton en première position pour n'allumer que le feu de poupe (position d'ancre).

Pousser le bouton en deuxième position pour allumer tous les feux de navigation.

Pousser à la position «OFF» pour éteindre les feux de navigation.

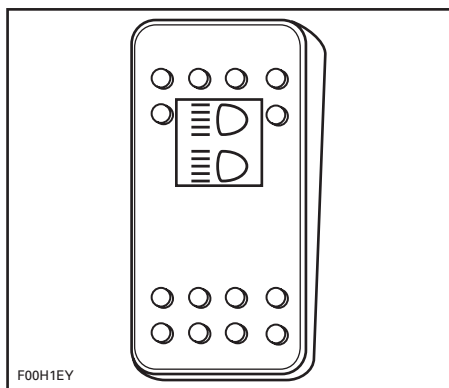
REMARQUE: Les interrupteurs et les indicateurs sont éclairés lorsqu'on allume les feux de navigation. On peut utiliser les feux sans que le cordon de sécurité soit branché à son interrupteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil ou lorsque la visibilité est réduite. S'assurer que le feu de poupe est installé. Se référer au passage **Feu de poupe amovible** pour en connaître l'emplacement et les instructions d'installation.

ATTENTION: Si les feux de navigation sont allumés pendant une période prolongée et que le moteur ne tourne pas, la batterie se déchargera.

7) Interrupteur des feux d'accostage

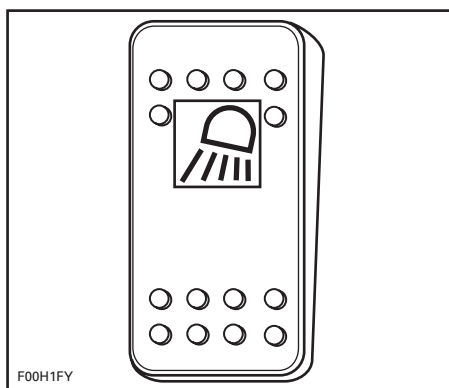


BOUTON-POUSOIR À DEUX POSITIONS:
«ON/OFF»

On peut utiliser les feux sans que le cordon de sécurité soit branché à son interrupteur.

ATTENTION: Si les feux d'accostage sont allumés pendant une période prolongée et que le moteur ne tourne pas, la batterie se déchargera.

8) Interrupteur des feux d'embarquement

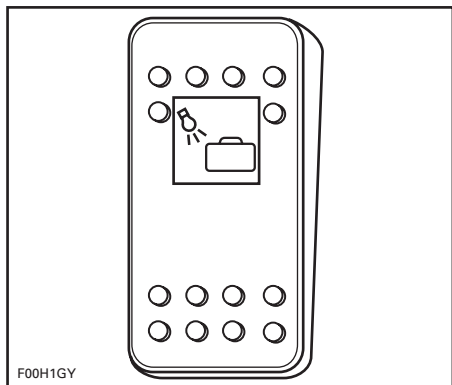


BOUTON-POUSOIR À DEUX POSITIONS:
«ON/OFF»

On peut utiliser les feux sans que le cordon de sécurité soit branché à son interrupteur.

ATTENTION: Si les feux d'embarquement sont allumés pendant une période prolongée et que le moteur ne tourne pas, la batterie se déchargera.

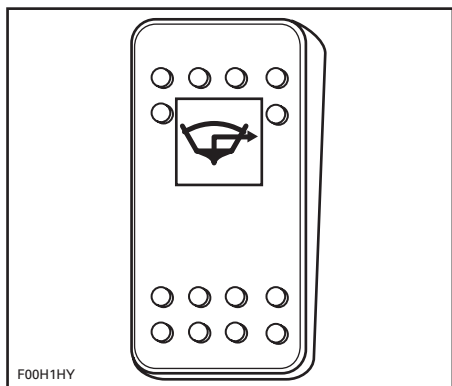
9) Interrupteur de l'éclairage du compartiment moteur



BOUTON-POUSOIR À DEUX POSITIONS:
«ON/OFF»

ATTENTION: On risque de décharger la batterie si on utilise l'éclairage du compartiment moteur pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

10) Interrupteur de la pompe de cale



BOUTON-POUSOIR À DEUX POSITIONS:
«ON/OFF»

Pousser le bouton à «ON» pour activer manuellement la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Pousser le bouton à «OFF» lorsque la cale est sèche.

ATTENTION: Si la pompe de cale fonctionne pendant une période prolongée et que le moteur ne tourne pas, la batterie se déchargera.

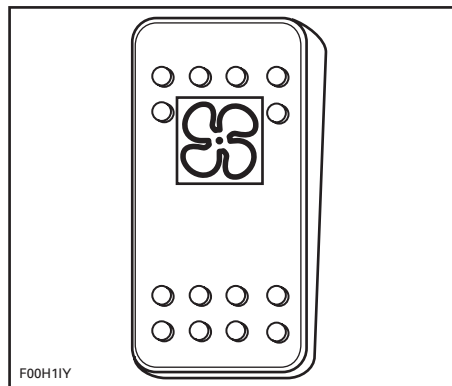
REMARQUE: On peut faire fonctionner la pompe de cale sans que le cordon de sécurité soit branché à son interrupteur.

ATTENTION: Arrêter la pompe de cale lorsque la cale est sèche et avant d'accélérer. La pompe de cale passera alors en mode automatique.

Pompe de cale automatique

Une pompe de cale automatique évacuera l'eau se trouvant dans la cale. Une sonde de niveau d'eau détecte l'eau, ce qui actionne la pompe de cale. Lorsque l'eau est complètement évacuée, la pompe s'éteint automatiquement. Ce mode automatique fonctionne en tout temps, que le cordon de sécurité se trouve ou non sur l'interrupteur du système de sécurité et que le moteur tourne ou non.

11) Interrupteur du ventilateur de cale



BOUTON-POUSOIR À DEUX POSITIONS:
«ON/OFF»

Lorsque le bouton est à «ON», il permet l'aération du compartiment moteur.

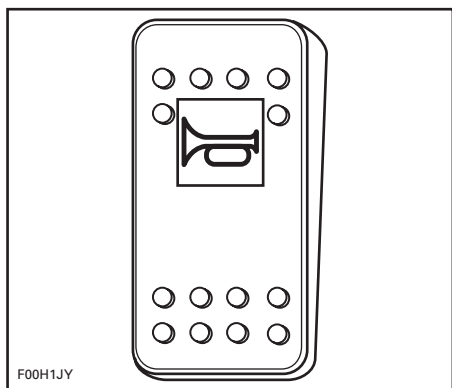
⚠ AVERTISSEMENT

Faire fonctionner le ventilateur pendant au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace en rien l'odorat pour détecter les émissions de vapeur d'essence.

ATTENTION: On risque de décharger la batterie si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.

12) Bouton du klaxon

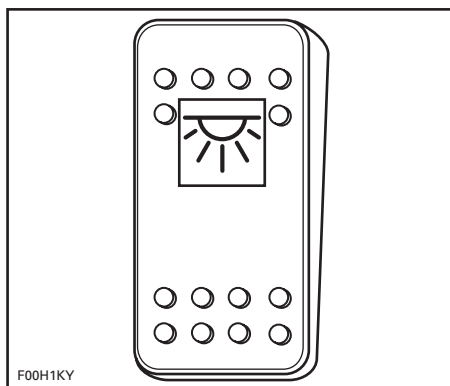


BOUTON-POUSSOIR À DEUX POSITIONS:
«ON/OFF»

Pousser et tenir le bouton pour activer le klaxon.

Relâcher le bouton pour arrêter le klaxon.

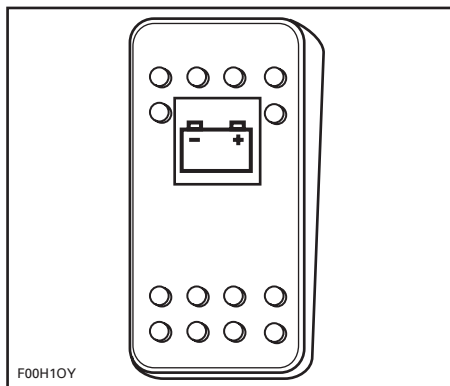
13) Interrupteur des feux du pont



BOUTON-POUSSOIR À DEUX POSITIONS:
«ON/OFF»

ATTENTION: On risque de décharger la batterie si on utilise les feux pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

14) Interrupteur du système d'avertissement de bas niveau de la batterie



BOUTON-POUSSOIR À DEUX POSITIONS:
«ON/OFF»

Le système est activé lorsque l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «ON». Il mesure le niveau de charge de la batterie en cours d'utilisation (voir le paragraphe traitant de l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie).

Avant que la batterie soit trop faible pour faire démarrer le moteur, un signal sonore se fera entendre et la lampe témoin de l'indicateur clignotera pour avertir le conducteur. Appuyer sur l'interrupteur pour arrêter le signal sonore.

Lorsque le signal sonore retentit, on doit interrompre immédiatement l'utilisation de tout accessoire électrique, puis démarrer le moteur afin de recharger la batterie.

Voir le tableau suivant pour plus de détails.

| INTERRUPTEUR DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU DE BATTERIE | | |
|--|--|---|
| | NON ENFONCÉ | ENFONCÉ |
| Moteur ARRÊTÉ | <ul style="list-style-type: none"> Le voyant continue de clignoter pendant 5 minutes. L'avertisseur sonore continue de se faire entendre pendant 5 minutes. <p>Après 5 minutes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le voyant reste allumé pendant 5 minutes et l'avertisseur arrête d'émettre un son. Toutes les 30 secondes, un son se fait entendre et le voyant s'éteint pour 1 seconde en guise de rappel. <p>Après 10 minutes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le voyant s'éteint et l'avertisseur n'émet plus aucun son. | <ul style="list-style-type: none"> Le voyant reste allumé pendant 5 minutes et l'avertisseur arrête d'émettre un son. Toutes les 30 secondes, un son se fait entendre et le voyant s'éteint pour 1 seconde en guise de rappel. Le cycle de rappel cesse lorsqu'on enfonce l'interrupteur une autre fois. |
| Moteur EN MARCHÉ | <ul style="list-style-type: none"> Le voyant clignote et l'avertisseur se fait entendre jusqu'à ce que la tension se maintienne au-dessus du minimum requis pendant 5 secondes. | <ul style="list-style-type: none"> Toutes les 30 secondes, l'avertisseur se fait entendre et le voyant s'éteint pour 1 seconde en guise de rappel. |
| Démarrage | <ul style="list-style-type: none"> Les deux voyants s'allument. Après cette routine de démarrage, l'unité commence immédiatement à contrôler le niveau d'essence et la tension. | |
| Indications spéciales | <ul style="list-style-type: none"> Si le niveau d'essence est bas et la tension est faible, les deux voyants s'allument et un bip d'avertissement continu se fait entendre. Si on enfonce l'un des interrupteurs, l'autre se met à clignoter et un bip d'avertissement se fait entendre. Si on enfonce l'interrupteur une autre fois, l'avertisseur arrête d'émettre un son et les deux voyants se mettent à clignoter en alternance. Dès que la tension s'élève au-dessus du minimum requis, l'unité revient à la dernière fonction active de bas niveau d'essence. | |

15) Indicateur de niveau d'essence, voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore

Indicateur de niveau d'essence

Cet indicateur analogique situé sur le tableau de bord indique continuellement la quantité d'essence à l'intérieur du réservoir lorsque le moteur fonctionne.

L'indicateur s'allume dès que les feux de navigation s'allument.

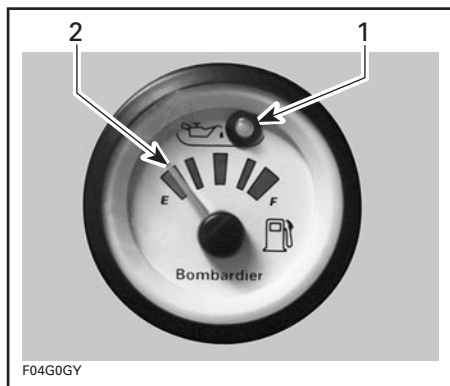
REMARQUE: Il est également possible de vérifier le niveau d'essence sans que le moteur fonctionne. S'assurer que le cordon de sécurité ne se trouve pas sur l'interrupteur du système de sécurité et mettre l'interrupteur d'allumage à «ON»; l'indicateur sera alors activé.

ATTENTION: Mettre l'interrupteur à «OFF» une fois qu'on a vérifié le niveau d'essence.

Voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore

Le voyant s'allume et un son intermittent se fait entendre lorsque le niveau d'huile est bas dans le réservoir d'huile situé sur le moteur, ou bien qu'un fil ou un raccord de ce circuit électrique n'est pas bien branché. Remplir le réservoir le plus tôt possible ou communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si le voyant demeure allumé ou l'avertisseur sonore retentit toujours.

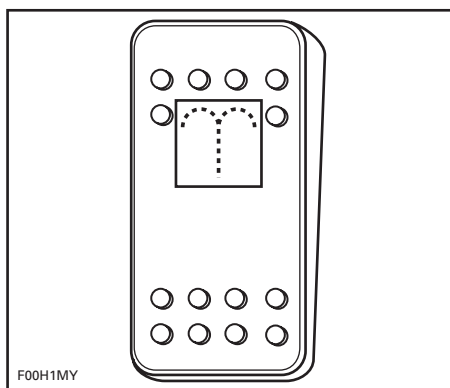
ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur jusqu'à ce qu'il manque d'huile, sinon il sera sérieusement endommagé.



TYPIQUE

1. Voyant de bas niveau d'huile à injection
2. Niveau d'essence

16) Interrupteur de la pompe de la fontaine

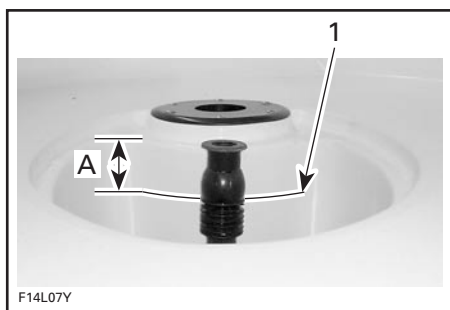


BOUTON-POUSSOIR À DEUX POSITIONS: «ON/OFF»

Mettre l'interrupteur à «ON» pour activer la pompe de la fontaine.

Pour activer la fontaine on doit ajouter de l'eau dans son réservoir, tel qu'illustré sur la photo ci-dessous. Consulter également le paragraphe 43, intitulé SOUPAPE À GRAND DÉBIT, traitant de l'approvisionnement en eau potable.

REMARQUE: La fontaine ne fonctionne pas correctement si le niveau d'eau est trop élevé dans le réservoir.

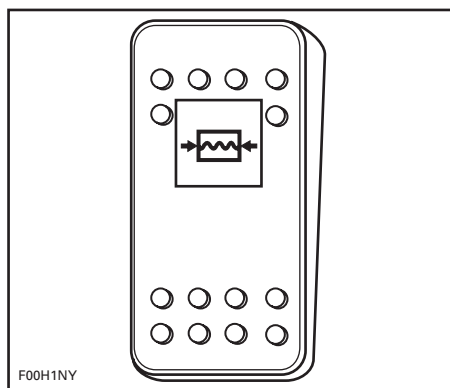


1. Niveau d'eau maximal
A. 5 cm (2 po) du haut

Pour désactiver la pompe, appuyer sur l'interrupteur pour le mettre à «OFF».

ATTENTION: On risque de décharger la batterie si on utilise la pompe pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

17) Interrupteur de la pompe à eau principale



BOUTON-POUSSOIR À DEUX POSITIONS: «ON/OFF»

Activer la pompe à eau principale pour alimenter le robinet d'évier en eau potable, la DOUCHE (voir le paragraphe 66) et la SOUPE À GRAND DÉBIT (voir le paragraphe 43).

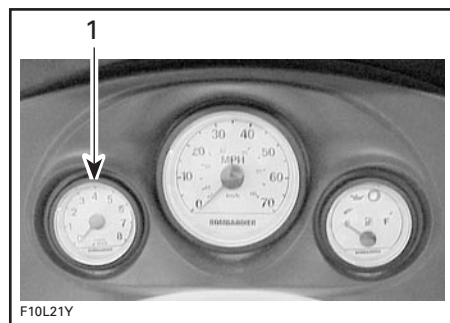
Lorsque l'interrupteur est à la position «ON», la pompe s'activera et s'arrêtera automatiquement pour maintenir la pression d'eau lorsque le robinet d'évier, la soupape à grand débit ou la douche sont utilisés. On peut ainsi mettre la pompe en marche au début de la journée et l'arrêter à la fin.

ATTENTION: Si le réservoir d'eau potable est vide et que l'interrupteur de la pompe est à «ON», la pompe fonctionnera sans arrêt et déchargera la batterie. Mettre l'interrupteur à «OFF» lorsque la réserve d'eau est épuisée.

18) Tachymètre

Ce tachymètre analogique indique la vitesse de rotation du moteur en tours par minute (tr/mn). Multiplier la lecture par 1000 afin de connaître le régime réel.

Le tachymètre s'allume dès que les feux de navigation sont allumés.



TYPIQUE

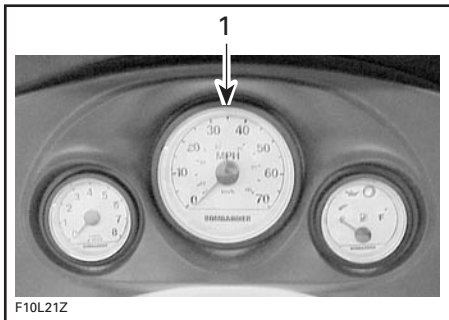
1. Tachymètre

19) Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse analogique indique la vitesse du bateau en milles par heure (MPH) et en kilomètres par heure (km/h).

L'indicateur de vitesse s'allume dès que les feux de navigation s'allument.

La sonde de vitesse installée sur la coque à proximité du système de propulsion M² envoie un signal à l'indicateur.



TYPIQUE

1. Indicateur de vitesse

20) Pare-brise

Par souci de commodité, un pare-brise dévie le vent.

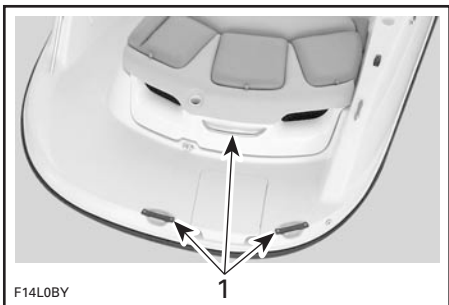
21) Poignée(s) de maintien

Ces poignées de maintien offrent une bonne prise aux passagers.

ATTENTION: Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

Pour savoir où sont les poignées de maintien, se reporter au début de cette section et se référer aux illustrations propres à l'emplacement des composants.

22) Poignée(s) de maintien arrière



1. Poignée de maintien

Ces poignées de maintien offrent une bonne prise pour monter à bord du bateau.

ATTENTION: Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

23) Plate-forme d'embarquement avant/arrière

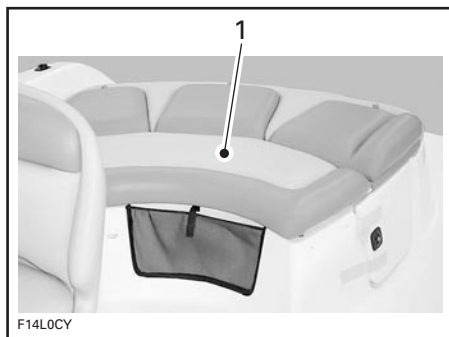
Cette surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer ni faire fonctionner l'embarcation si quelqu'un est assis sur la plate-forme. N'utiliser la plate-forme que lorsque le moteur est arrêté. Se tenir à l'écart du jet et de la grille d'admission.

24) Plate-forme de bronzage/siège arrière/couvercle du compartiment moteur

Plate-forme de bronzage



1. Plate-forme de bronzage

Endroit pratique où on peut se reposer ou se faire bronzer lorsque l'ancre est mouillée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer ni faire fonctionner le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bron-zage.

Siège arrière



SOULEVER L'ATTACHE POUR DÉVERROUILLER LE DOSSIER

Couvercle du compartiment moteur

La procédure pour ouvrir le couvercle du compartiment moteur est expliquée plus loin. Consulter le paragraphe 29, intitulé COMPARTIMENT DE RANGEMENT ARRIÈRE.

25) Siège(s) avant

Tous les passagers devraient être assis pendant une randonnée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir sur le rebord ni se tenir debout lorsque le bateau est en marche. Les sièges et les poignées de maintien devraient être utilisés en tout temps.



SOULEVER LE DOSSIER JUSQU'À CE QU'IL SE VERROUILLE

⚠ AVERTISSEMENT

Le dossier de chacun des trois sièges arrière doit toujours être redressé lorsque le bateau se déplace.

Compartiment de rangement



SOULEVER LE SIÈGE ET LE TIRER POUR ACCÉDER À CE COMPARTIMENT DE RANGEMENT

Siège du conducteur

Pour faire pivoter le siège

Le siège du conducteur peut pivoter vers l'arrière. Ainsi, il peut être utilisé comme complément au siège arrière, tel que l'illustrent les photos suivantes.



TIRER LA MANETTE



FAIRE PIVOTER LE SIÈGE VERS L'ARRIÈRE

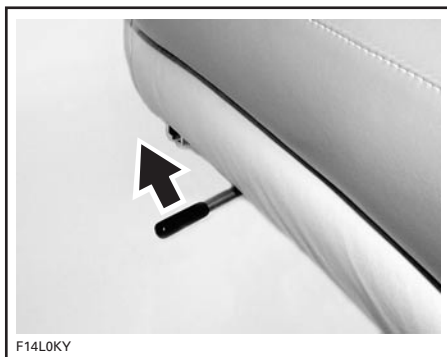
AVERTISSEMENT

S'assurer que le levier du siège du conducteur est verrouillé et que le siège est face au volant avant de partir.

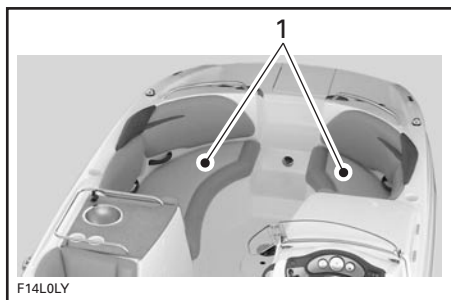
Réglage vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège du conducteur peut être avancé ou reculé.

Soulever le levier afin de déverrouiller le siège. Placer le siège à la position désirée. Relâcher le levier après avoir réglé le siège.



26) Siège(s) de proue



1. Sièges de proue

AVERTISSEMENT

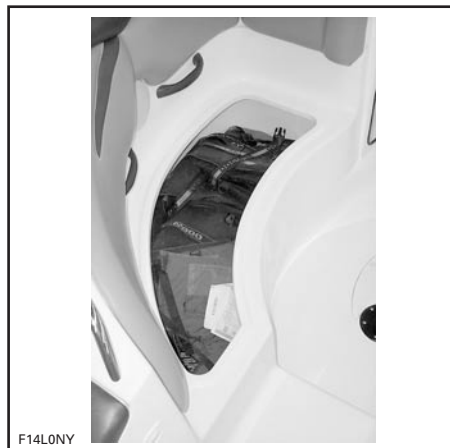
On ne devrait pas s'asseoir sur le siège de proue le plus avancé s'il est orienté vers l'arrière, sauf si l'embarcation est immobilisée ou que le moteur tourne à une vitesse inférieure au ralenti.

Utiliser les poignées de maintien au besoin.

Compartiment de rangement du siège de proue



BÂBORD — SOULEVER LE SIÈGE POUR ACCÉDER À CE COMPARTIMENT DE RANGEMENT



TRIBORD — SOULEVER LE SIÈGE POUR ACCÉDER À CE COMPARTIMENT DE RANGEMENT

Pour réinstaller le siège, prendre soin de placer d'abord l'attache en «L», puis appuyer sur le siège pour le verrouiller.



1. Attache en «L»

27) Porte-gobelets

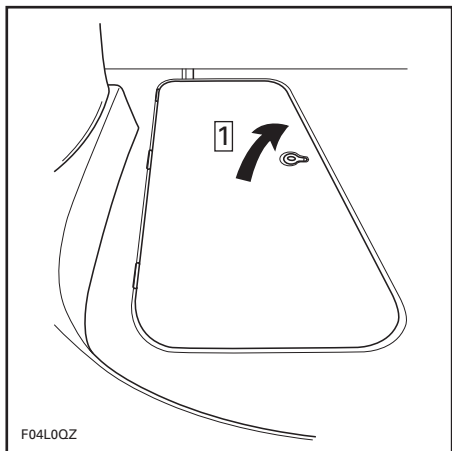
Ceux-ci sont très pratiques pour y mettre des boissons non alcoolisées.

AVERTISSEMENT

Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne conserver aucune bouteille, canette, etc. dans les porte-gobelets lorsque le bateau circule à une certaine vitesse ou en eau agitée.

28) Compartiment de rangement du pont

Le compartiment de rangement du pont est l'endroit idéal pour remiser les skis nautiques, les avirons, l'ancre et sa corde, etc.

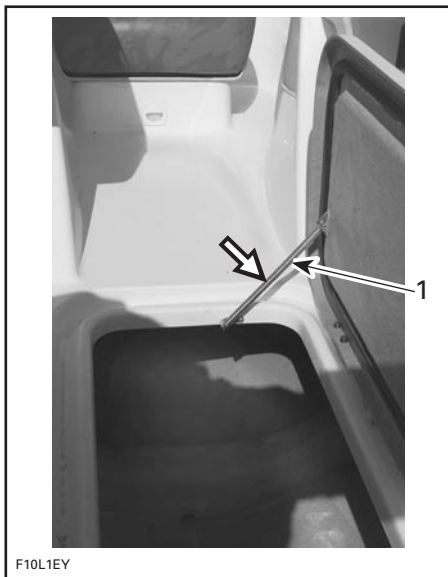


TYPIQUE

Étape **1**: Tirer le verrou et soulever le couvercle

Soulever la bague de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le ressort de retenue.

Pour fermer le couvercle, presser doucement sur le côté du ressort afin de le déclencher, puis abaisser le couvercle.



TYPIQUE

1. Presser doucement ici pour déclencher le ressort

AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

29) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est très pratique, particulièrement pour remiser de gros objets personnels. C'est l'endroit idéal pour ranger des planches nautiques, des vêtements de flottaison individuels supplémentaires, etc.

Pour ouvrir le couvercle du compartiment moteur, ouvrir le compartiment de rangement latéral arrière et tirer la manette.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser d'objets lourds ni fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

ATTENTION: Orienter le siège du conducteur vers l'avant avant d'ouvrir le couvercle du compartiment moteur afin d'éviter des dommages.

REMARQUE: L'accès non autorisé au compartiment de rangement arrière est impossible seulement lorsque le compartiment latéral arrière est verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le couvercle du compartiment moteur est soulevé, prendre garde de ne jamais toucher aux pièces électriques en démarrant le moteur ou pendant que ce dernier tourne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons ou d'outils dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Fermer énergiquement le couvercle du compartiment moteur pour le verrouiller.

⚠ AVERTISSEMENT

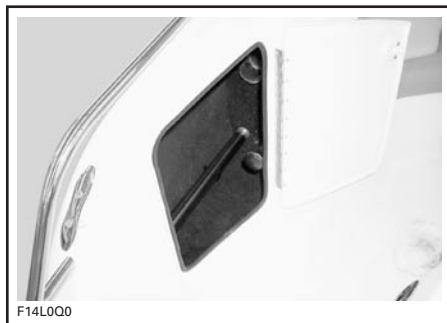
Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment moteur est ouvert.

30) Compartiment de rangement latéral arrière

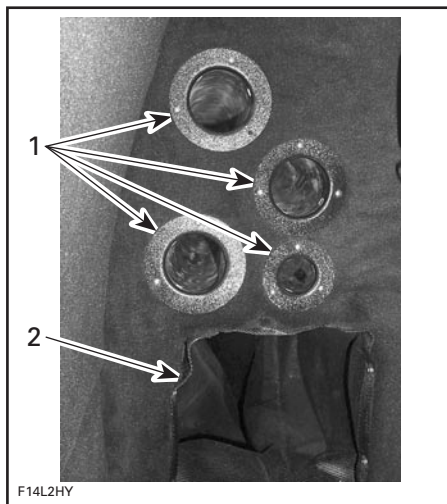
Ce compartiment verrouillable est très pratique, particulièrement pour remettre un extincteur, des cannes à pêche, le feu de poupe, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.



COMPARTIMENT DE RANGEMENT LATÉRAL ARRIÈRE



1. Espace de rangement pour cannes à pêche
2. Compartiment de rangement additionnel

31) Boîte à gants

Ce compartiment verrouillable est très pratique, particulièrement pour remiser de petits objets personnels.

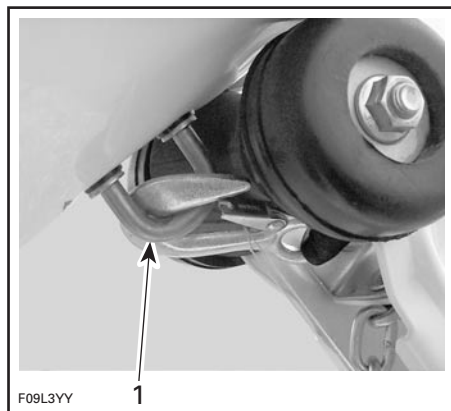


POUR OUVRIR, TIRER SUR LE LOQUET PUIS SUR LE COUVERCLE

32) Oeillet(s) de proue et de poupe

Oeillet de proue

Cet oeillet sert à amarrer le bateau, à le remorquer ou à l'attacher pendant le transport.

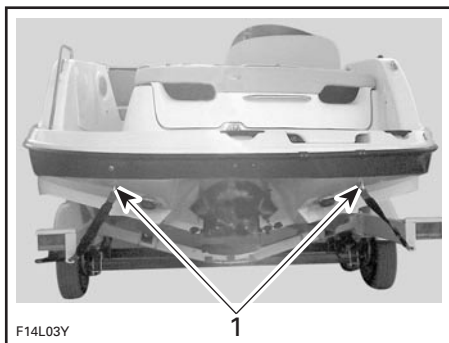


TYPIQUE

1. Oeillet de proue

Oeillets de poupe

Grâce aux oeillets de poupe, il est possible d'utiliser une corde de remorquage munie d'un crochet dont l'extrémité est ouverte ou fermée.



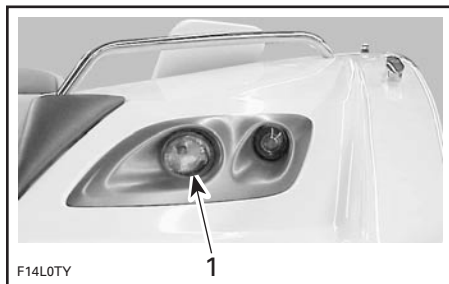
TYPIQUE

1. Oeillets de poupe

33) Feux d'accostage

Ces feux blancs pratiques peuvent faciliter l'accostage entre le coucher et le lever du soleil.

Consulter le paragraphe 7, intitulé INTERRUPTEUR DE FEUX D'ACCOSTAGE.



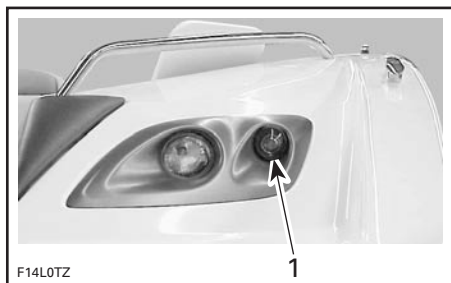
1. Feu d'accostage

ATTENTION: Si les feux d'accostage sont allumés pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie se déchargera.

34) Feux d'embarquement

Ces feux pratiques peuvent faciliter l'embarquement des passagers entre le coucher et le lever du soleil.

Consulter le paragraphe 8, intitulé INTERRUPTEUR DE FEUX D'EMBARQUEMENT.



1. Feu d'embarquement

ATTENTION: Si les feux d'embarquement sont allumés pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie se déchargera.

35) Éclairage du compartiment moteur

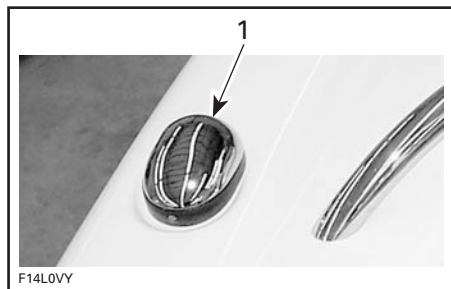
Cet appareil d'éclairage pratique est fixé à l'intérieur du couvercle du compartiment moteur.

Consulter le paragraphe 9 (INTERRUPTEUR DE L'ÉCLAIRAGE DU COMPARTIMENT MOTEUR).

ATTENTION: Si l'appareil d'éclairage du compartiment moteur est allumé pendant une période prolongée et que le moteur ne tourne pas, la batterie se déchargera.

36) Feux de navigation

Il s'agit de feux obligatoires rouge et vert. Consulter le paragraphe 6, intitulé INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION plus haut dans la présente section.



1. Feu de navigation

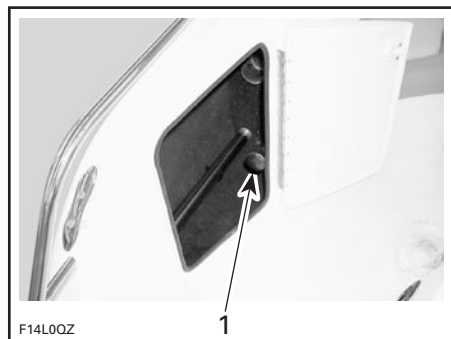
ATTENTION: Si les feux de navigation sont allumés pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie se déchargera.

37) Feu de poupe amovible

Ce feu de poupe blanc est obligatoire.

On recommande de le conserver dans le compartiment de rangement arrière lorsqu'on ne l'utilise pas.

Pour enlever le feu de poupe, le tirer hors du compartiment. Pour le remettre de nouveau, il suffit de l'enfoncer dans son logement.

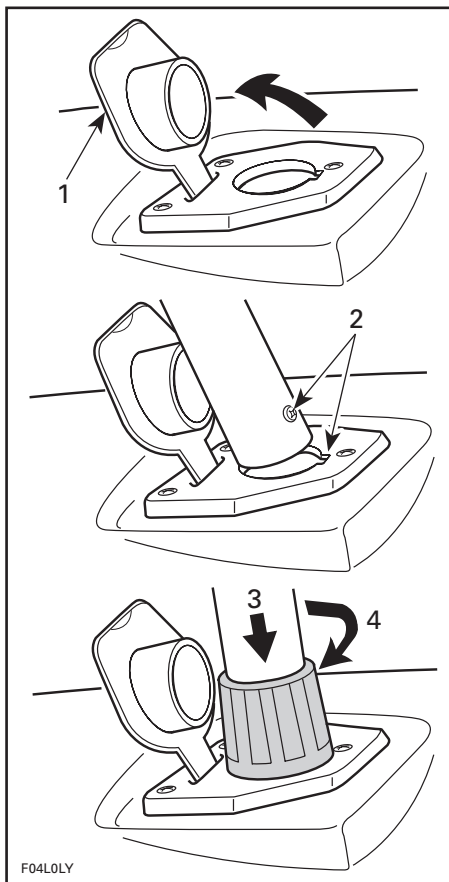


1. Feu de poupe amovible

ATTENTION: Si le feu de poupe est allumé pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie se déchargera.

Installation

- Soulever le capuchon du logement.
- Insérer le feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. Bien aligner la tête de vis du feu de poupe avec l'encoche du logement.
- Enfoncer fermement le feu de poupe dans l'orifice afin de verrouiller les raccords.
- Pousser la bague de retenue vers le bas, puis la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille. Il peut être nécessaire de tourner légèrement la bague afin de pouvoir l'insérer dans l'orifice.
- Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe intitulé **INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION** plus haut dans la présente section.



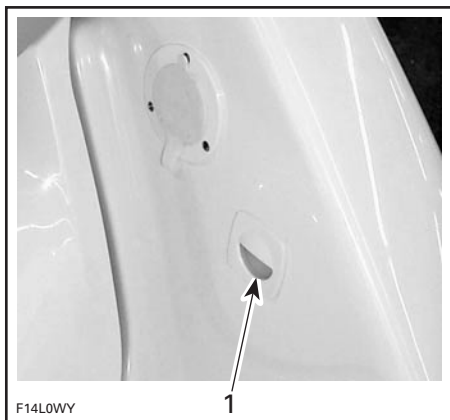
TYPIQUE

1. Soulever
2. Aligner la vis avec l'encoche
3. Pousser vers la base
4. Tourner la bague afin de la verrouiller

ATTENTION: Voir à ce qu'il y ait de la graisse diélectrique dans l'orifice de fixation du feu afin d'éviter toute corrosion.

38) Feux de pont

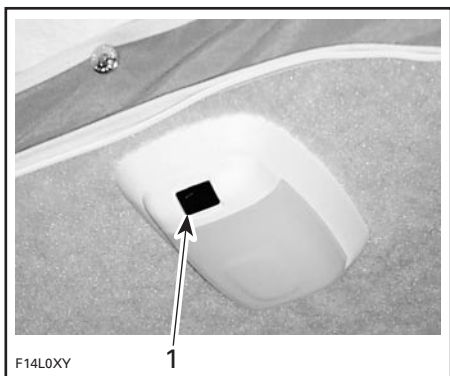
Ces feux pratiques peuvent être utilisés entre le coucher et le lever du soleil. Ils facilitent l'embarquement des passagers tout en créant une atmosphère agréable.



1. Feu du pont

ATTENTION: Si les feux du pont sont allumés pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie se déchargera.

39) Plafonnier de la cabine d'habillage



PLAFONNIER DE LA CABINE D'HABILLAGE

1. Bouton-poussoir à deux positions:
«ON/OFF»

ATTENTION: Si le plafonnier de la cabine d'habillage est allumé pendant une période prolongée et que le moteur ne tourne pas, la batterie se déchargera.

40) Pont

Surface plane du bateau; elle devrait toujours être propre et dégagée.

41) Bain de pieds

Ce bassin pratique peut contenir de l'eau pour la détente des passagers.



1. Surface du bain de pieds
2. Soupape à grand débit

Pour remplir ou vider le bain de pieds, consulter le paragraphe 41, aux articles traitant du REMPLISSAGE OU DE LA VIDANGE DU RÉSERVOIR DE LA FONTAINE OU DU BAIN DE PIEDS.

42) Orifice de la fontaine

Cette fontaine permet la détente des passagers.



FONTAINE

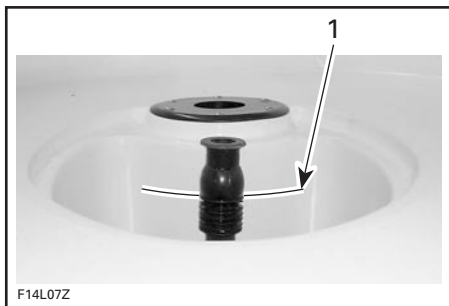
Pour activer la fontaine

Remplir d'eau le réservoir de la fontaine. Consulter l'article intitulé **POUR REMPLIR LE RÉSERVOIR DE LA FONTAINE OU LE BAIN DE PIEDS** au paragraphe 41.



ENLEVER LE COUVERCLE DU RÉSERVOIR DE LA FONTAINE

1. Couvercle



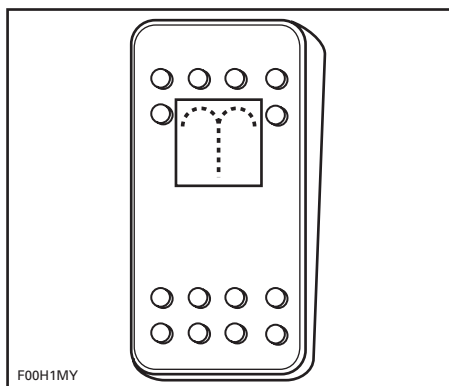
REMPILIR D'EAU

1. Niveau d'eau maximal permis

REMARQUE: La fontaine ne fonctionne pas correctement si le niveau d'eau du réservoir est trop élevé.



METTRE LA SOUPAPE DANS CETTE POSITION, PUIS REMETTRE LE COUVERCLE EN PLACE



METTRE L'INTERRUPTEUR DE LA FONTAINE À LA POSITION «ON»

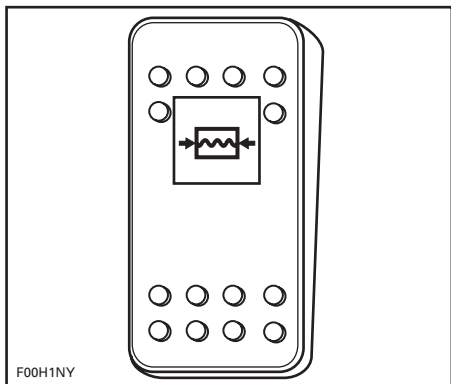
43) Soupape à grand débit

Cette soupape fournit en eau le réservoir de la fontaine et le bain de pieds. Elle peut également servir à connecter un boyau d'arrosage afin de rincer le pont de l'embarcation.

AVERTISSEMENT

Le pont sera plus glissant si on l'asperge d'eau.

Pour remplir le réservoir de la fontaine ou le bain de pieds

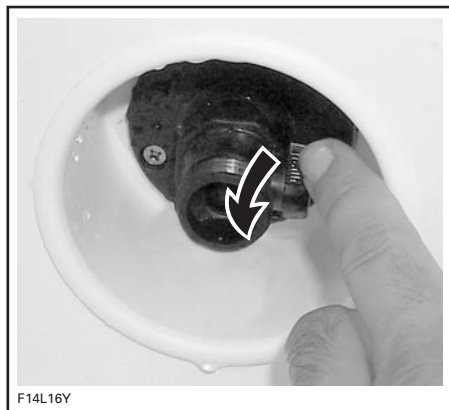


S'ASSURER QUE L'INTERRUPTEUR DE LA POMPE À EAU PRINCIPALE EST À «ON»



S'ASSURER QUE LE LEVIER DE LA SOUPAPE À GRAND DÉBIT EST FERMÉ, PUIS DÉVIS-SER LE CAPUCHON

1. Levier fermé



ABAISSER LE LEVIER POUR OUVRIR LA SOUPAPE À GRAND DÉBIT, SOULEVER POUR LA FERMER

Pour vider le réservoir de la fontaine ou le bain de pieds



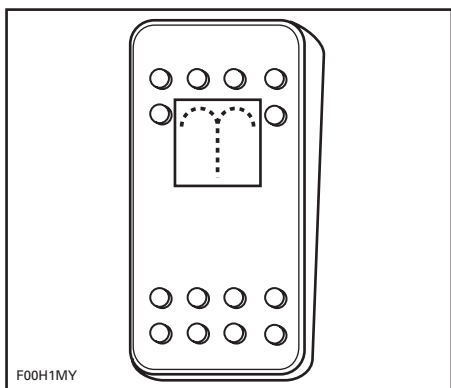
ENLEVER LE COUVERCLE DU RÉSERVOIR DE LA FONTAINE

1. Couverture



F14L17Y

METTRE LA SOUPEPE DANS CETTE POSITION



F00H1MY

METTRE L'INTERRUPTEUR DE LA FONTAINE À «ON», PUIS À «OFF» LORSQUE LE RÉSERVOIR EST VIDE

REMARQUE: On peut vider dans la cale l'eau n'ayant pas été éliminée par la pompe en retirant le bouchon de vidange situé dans le fond du réservoir.

44) Table

La table et son pied sont rangés dans le compartiment latéral arrière.

Pour installer la table, retirer d'abord le capuchon de plastique noir de l'orifice du pied de la table. Bien ranger le le capuchon.

Insérer le pied de la table dans l'orifice. Appuyer sur le pied afin de s'assurer qu'il est solidement fixé.

Installer la table sur le pied. Appuyer sur la table afin de s'assurer qu'elle est solidement fixée.



F14L19Y

TABLE CORRECTEMENT INSTALLÉE

⚠ Avertissement

Ne pas faire fonctionner l'embarcation lorsque la table est installée.

Lorsque la table n'est pas utilisée, remettre le capuchon de plastique noir sur l'orifice de la table. Bien ranger la table et son pied dans le compartiment de rangement latéral arrière.

45) Bouchon du réservoir d'essence

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. S'assurer que l'embarcation est de niveau. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.



UTILISER LA CLÉ



DÉVISSEZ LE BOUCHON



RETIRER LE BOUCHON

AVERTISSEMENT

Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

46) Aération du réservoir d'essence

L'aération permet aux émanations d'essence et à la pression de s'échapper du réservoir d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais approcher une allumette ni une flamme nue de l'aération. Suivre les instructions prescrites au passage **POUR FAIRE LE PLEIN** à la section **CARBURANT, EAU ET LUBRIFICATION**.



AÉRATION DU RÉSERVOIR D'ESSENCE

47) Bouchon du réservoir d'huile principal

Ouvrir le couvercle du compartiment moteur pour accéder à ce bouchon. Le bouchon est situé sous le couvercle du compartiment moteur.



BOUCHON DU RÉSERVOIR D'HUILE PRINCIPAL

Pour ajouter de l'huile à injection dans le réservoir, dévisser le bouchon dans le sens antihoraire.

⚠ AVERTISSEMENT

Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Réinstaller le bouchon et le resserrer complètement.

ATTENTION: Le système d'injection d'huile doit être sous pression. Toujours s'assurer que les bouchons sont complètement resserrés. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour connaître le type d'huile recommandé et pour savoir comment procéder au remplissage des réservoirs.

48) Bouchon du réservoir d'eau potable



POUSSER



TIRER

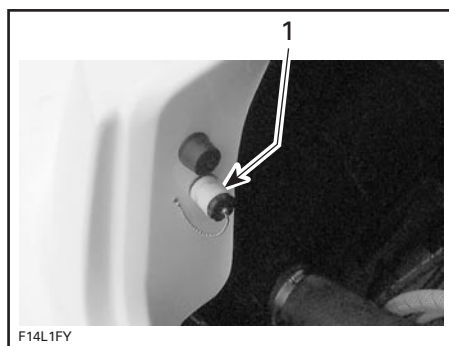


DÉVISSER

49) Raccord de rinçage

Brancher un boyau d'arrosage à ce raccord lorsqu'il est nécessaire de rincer le système de refroidissement.

Pour connaître la procédure complète, consulter la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

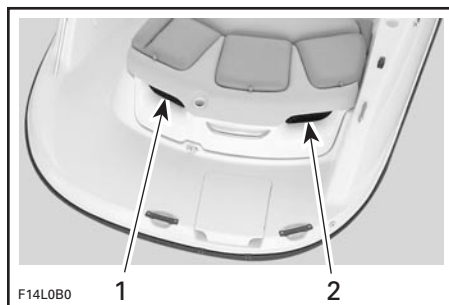


LE COUVERCLE DU COMPARTIMENT MOTEUR DOIT ÊTRE OUVERT

1. Raccord de rinçage

50) Conduits de ventilation

L'air circule dans ces conduits de manière à alimenter le moteur et à aérer le compartiment moteur. Ils ne doivent jamais être obstrués.



1. Conduit d'admission
2. Conduit de sortie

51) Tuyère de turbine

La tuyère se déplace de gauche à droite selon le sens d'orientation du volant. Cela permet de changer de direction lorsque le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser la tuyère comme point d'appui pour monter à bord du bateau ou pour soulever celui-ci.

52) Admission d'eau de la turbine

L'eau est aspirée dans cette ouverture par l'hélice. Ainsi, moins de corps étrangers s'introduisent dans le système de propulsion.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

53) Système anti-algues hydraulique

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

54) Déflecteur de marche arrière

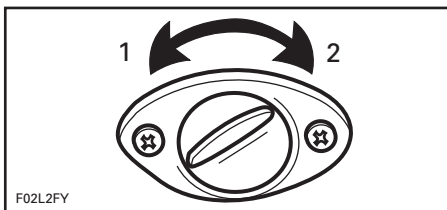
Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière avec le levier sélecteur, le déflecteur se déplace vers le haut ou le bas selon la position désirée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le déflecteur comme point d'appui pour monter à bord du bateau. On devrait utiliser le levier sélecteur uniquement lorsque le moteur tourne au ralenti et que l'embarcation est complètement arrêtée.

55) Bouchon(s) de vidange de la cale

Pour vidanger toute quantité d'eau accumulée dans la cale, il suffit de dévisser ces bouchons de vidange.



1. Dévisser
2. Serrer

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre le bateau à l'eau.

Incliner légèrement le bateau vers l'arrière de façon que la cale puisse se vidanger complètement.

56) Échelle(s) rétractable(s)

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur devrait être arrêté lorsqu'on utilise l'échelle. Se tenir à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission. Rester au centre de l'échelle. Une personne à la fois sur l'échelle. L'échelle ne doit jamais servir à tirer ni à remorquer le bateau, à plonger, à sauter à l'eau, à monter sur le bateau s'il n'est pas à l'eau ni pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.



F14L1HY

SOULEVER LE COUVERCLE JUSQU'À CE QUE LE RESSORT DE RETENUE (NON ILLUSTRÉ) EMPÊCHE D'ALLER PLUS LOIN



F14L1IY

TIRER DÉLICATEMENT SUR L'ÉCHELLE



F14L1JY

DÉPLOYER COMPLÈTEMENT L'ÉCHELLE

ATTENTION: Afin d'éviter d'endommager les échelles, ne pas les utiliser lorsque le bateau est hors de l'eau.

Pour ranger l'échelle, la rétracter complètement vers l'avant.

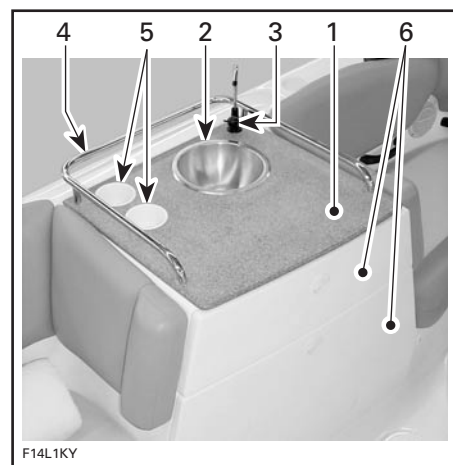
Pour fermer le couvercle, presser doucement sur le côté du ressort afin de le déclencher, puis abaisser le couvercle.

57) Taquet(s) d'amarre

Dès que le bateau est au quai, il est recommandé d'utiliser les taquets d'amarre afin de bien le fixer. L'usage de défenses gonflées à l'air mais résistantes est également recommandé dans le but de protéger le bateau.

ATTENTION: Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer ni pour soulever le bateau.

58) Coin cuisine



F14L1KY

COIN CUISINE

1. Zone de préparation de nourriture
2. Évier
3. Robinet
4. Poignée de maintien
5. Porte-gobelet
6. Plateau de rangement



PLATEAU DE RANGEMENT INFÉRIEUR

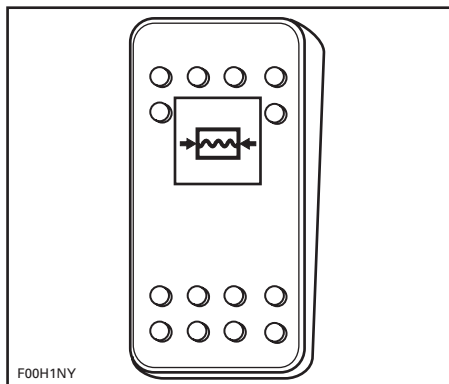
1. Glacière
2. Poubelle

ATTENTION: Afin d'éviter des dommages, la charge du plateau de rangement inférieur ne doit pas excéder 27 kg (60 lb).

Pour utiliser le robinet d'évier



INSTALLER LE TUBE DU ROBINET



S'ASSURER QUE L'INTERRUPTEUR DE LA POMPE À EAU PRINCIPALE EST À «ON»

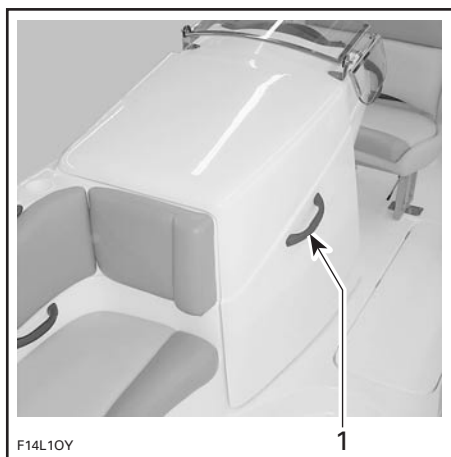


OUVRIRE LA SOUPEPE DU ROBINET

La pompe ne consomme de l'énergie que lorsqu'on fait couler de l'eau.

ATTENTION: Toujours retirer le tube du robinet avant d'installer le couvrecle d'amarre.

59) Cabine d'habillage et toilette



SOULEVER LE COUVERCLE PAR LA POIGNÉE

1. Poignée



OUVRIR LA FERMETURE ÉCLAIR POUR ACCÉDER À LA CABINE D'HABILLAGE ET À LA TOILETTE

1. Fermeture éclair

⚠ AVERTISSEMENT

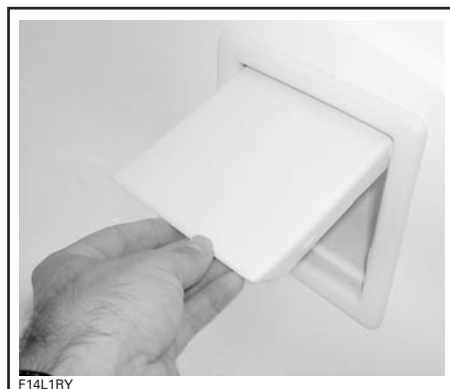
On ne doit jamais utiliser la cabine d'habillage lorsque l'embarcation est en mouvement. Toujours fermer le couvercle avant d'utiliser le bateau.

60) Toilette portative

Pour accéder à la toilette, ouvrir le couvercle de la cabine d'habillage en suivant les instructions du paragraphe 59.

ATTENTION: S'assurer que la toilette est bien fixée au sol lorsque le bateau est en mouvement. Consulter les instructions du fabricant.

Support à papier hygiénique

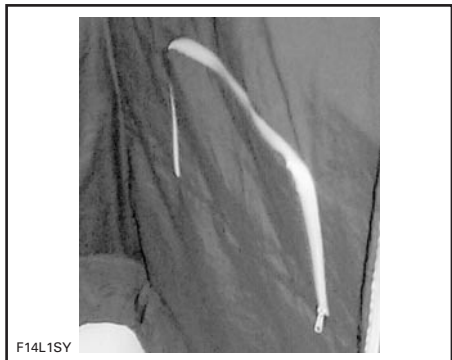


SOULEVER LE COUVERCLE, PUIS INSÉRER LE ROULEAU DE PAPIER

61) Fusibles

Porte-fusibles près du gouvernail

Ouvrir le couvercle de la cabine d'habillage en suivant les instructions du paragraphe 59.



OUVRIR LA FERMETURE ÉCLAIR



TIRER SUR LES BOUTONS-PRESSION

Fusibles dans le compartiment moteur

Ces fusibles se trouvent à tribord du compartiment moteur.

Consulter la section ENTRETIEN pour plus de détails.

62) Radio AM-FM/lecteur de disques compacts

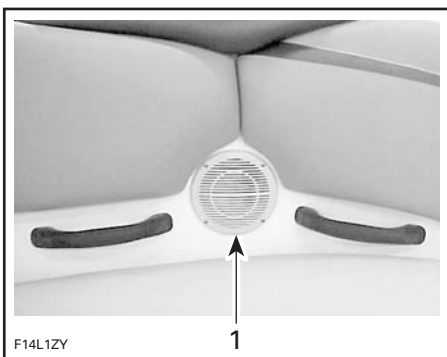
Se référer au guide d'instructions de la radio pour en connaître toutes les caractéristiques.

ATTENTION: Si la radio ou le lecteur de CD fonctionne pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie risque de se décharger.



SOULEVER LE COUVERCLE, METTRE LA RADIO EN MARCHÉ ET REFERMER LE COUVERCLE

63) Haut-parleur(s)



TYPIQUE — CONSULTER LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT

1. Haut-parleur avant de bâbord

64) Porte du tableau

Cette porte verrouillable permet d'empêcher tout accès non autorisé à l'embarcation.

La porte du tableau doit être fermée lorsque le bateau est en mouvement.

AVERTISSEMENT

Toujours fermer la porte du tableau et fixer la chaîne sur la glissière avant de faire fonctionner le bateau sport.



F14L20Y

PORTE DU TABLEAU FERMÉE

65) Orifice d'incendie



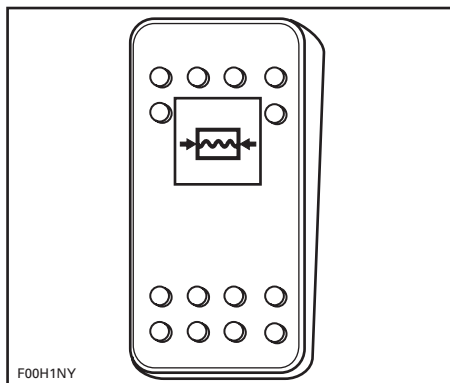
F14L21Y

EN CAS D'INCENDIE DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR, DÉVISSER LE CAPUCHON, INSÉRER LA BUSE DE L'EXTINCTEUR, PUIS FAIRE SORTIR DU LIQUIDE

66) Douche

Cette douche télescopique pratique est reliée au système d'alimentation en eau potable de l'embarcation.

Pour utiliser la douche



S'ASSURER QUE L'INTERRUPTEUR DE LA POMPE À EAU PRINCIPALE EST À «ON»



F14L2JY

RETIRER LE CAPUCHON PROTECTEUR



F14L2KY

SORTIR LA POMME DE DOUCHE



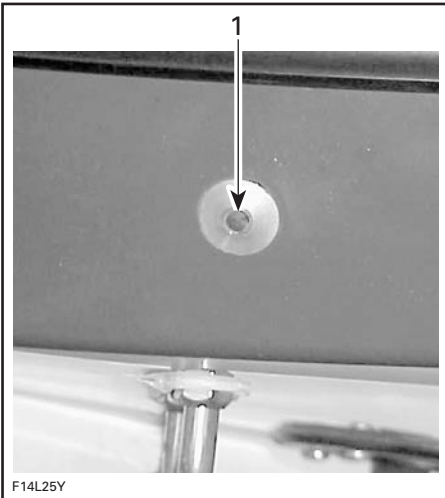
APPUYER SUR LE BOUTON POUR METTRE LA DOUCHE EN MARCHÉ

1. Bouton

67) Système de dérivation d'eau

Au ralenti, l'eau ne circulera pas par cet orifice.

Lorsque le moteur fonctionne à un régime supérieur au ralenti, l'eau doit s'écouler par cet orifice afin de permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du moteur.



1. Orifice de dérivation d'eau

ATTENTION: Si l'eau ne s'écoule pas par cet orifice quelques secondes après que le moteur a démarré et s'est mis à tourner à un régime supérieur au ralenti, arrêter le moteur immédiatement et se référer aux passages concernant le RINÇAGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT dans la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION, ou consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

68) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Ce sélecteur est situé à tribord près du siège du conducteur. Il sert à couper complètement le circuit du système électrique.



Lorsque l'interrupteur est à «OFF», TOUS les accessoires électriques et électroniques sont privés de courant et deviennent donc inopérants.

Pour utiliser ces accessoires et réussir à démarrer le moteur, on doit mettre l'interrupteur à «ON».

ATTENTION: Arrêter le moteur avant de mettre l'interrupteur à «OFF».

Il est recommandé de mettre l'interrupteur à «OFF» chaque fois qu'on fait une opération d'entretien dans le compartiment moteur, particulièrement dans le système électrique, en vue d'un transport ou d'un remisage à court terme sur la remorque.

REMARQUE: Lorsque l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF», la pompe de cale automatique fonctionne.

69) Dispositifs de fixation pour sports nautiques

Lire attentivement le passage SPORTS NAUTIQUES de la section CONSEILS DE SÉCURITÉ au début de ce guide. Ne pas hésiter à relire souvent ce passage.

AVERTISSEMENT

Le «**surf à la traîne**» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Poteau de fixation du câble de ski nautique

AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire une bouée, un skieur ou un planchiste; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

ATTENTION: Ne jamais se servir du poteau de fixation du câble de ski nautique pour remorquer d'autres bateaux.

AVERTISSEMENT

Naviguer en remorquant un adepte de la bouée sportive, un skieur ou un planchiste rend la manoeuvre de l'embarcation différente et exige de plus grandes aptitudes. À moins que ce ne soit absolument nécessaire, ne pas effectuer de virage serré et brusque. Demeurer à distance des quais, baigneurs, embarcations ou objets. Il faut être conscient que des blessures sérieuses peuvent survenir si le câble n'est pas tendu durant un virage serré ou lorsqu'on décrit des cercles. Le câble pourrait s'enrouler autour du cou ou des membres d'une personne.

70) Toit bimini

Le toit bimini est utile pour protéger les passagers des intempéries ou du soleil.

AVERTISSEMENT

Éviter qu'un passager ne s'appuie contre le toit bimini. Lorsque le toit bimini est installé, ne conduire l'embarcation qu'à très basse vitesse. Les sangles de retenue sont tendues.

CARBURANT, EAU ET LUBRIFICATION

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Pour faire le plein

AVERTISSEMENT

Suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

Ne laisser personne demeurer à bord du bateau.

Bien amarrer le bateau au quai de la station-service.

Faire fonctionner le ventilateur de la cale pendant au moins 5 minutes.

Arrêter le ventilateur de cale, la pompe de cale et tout autre dispositif susceptible de provoquer une étincelle.

S'assurer que le couvercle du compartiment moteur est fermé afin d'empêcher les vapeurs d'y pénétrer.

Voir à ce qu'il y ait un extincteur à portée de la main.

Ne pas trop enfoncer le bec dans le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant.

Remplir le réservoir jusqu'à la base du goulot de remplissage, sans le faire déborder. Serrer le bouchon du réservoir au maximum.

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'explorer dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. S'assurer que l'embarcation est de niveau. Ne pas remplir excessivement. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le bateau exposé au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau.

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane à la pompe est de 87 (Ron + Mon/2).

Ailleurs qu'en Amérique du Nord, utiliser un carburant avec un indice d'octane de 90 RON.

REMARQUE: Ce bateau est muni d'un système d'injection d'huile; il n'est donc pas nécessaire de mélanger l'huile et l'essence. Ne pas mélanger l'huile et l'essence sauf au rodage du moteur. Consulter la section concernant la période de rodage dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein d'essence.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour de plus amples renseignements.

ATTENTION: L'utilisation d'un carburant autre que de l'essence sans plomb ordinaire peut réduire la performance du bateau ainsi qu'endommager le système d'alimentation et les composants du moteur. Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant de l'alcool, du méthanol ni d'autres produits semblables, y compris le naphte.

Type d'huile recommandée

AVERTISSEMENT

Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Réinstaller le bouchon et le resserrer complètement.

Utiliser l'huile Quicksilver ou Mercury Precision Premium-Plus TC-W3 certifiées par la NMMA/BIA pour moteurs à deux temps ou une huile équivalente.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour de plus amples renseignements.

Niveau d'huile dans le réservoir principal

Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile dans le réservoir.

REMARQUE: Toujours avoir 1 litre d'huile de réserve à sa disposition.

On recommande de verser l'huile dans le réservoir à l'aide d'un entonnoir. Cesser de remplir le réservoir lorsque le niveau d'huile est à environ 13 mm (1/2 po) du haut du réservoir. Ne pas trop remplir. Essayer l'huile répandue.

ATTENTION: Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile dans le réservoir. Vérifier le niveau et remplir au besoin à chaque plein d'essence. Éviter de trop remplir. Si on fait fonctionner le moteur jusqu'à épuisement d'huile, celui-ci sera sérieusement endommagé. Si le réservoir d'huile s'est presque vidé, voir immédiatement un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

ATTENTION: Le système d'injection d'huile doit être sous pression. Toujours s'assurer que les bouchons sont complètement resserrés. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour connaître le type d'huile recommandé et pour savoir comment procéder au remplissage des réservoirs.

Niveau d'huile du réservoir fixé au moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Réservoir d'eau potable

Le réservoir se trouve à bâbord, à l'intérieur du compartiment moteur.

Ouvrir le couvercle du compartiment moteur et vérifier le niveau d'eau dans le réservoir. Ajouter la quantité d'eau potable requise.

REMARQUE: Pour éviter la contamination du système d'alimentation en eau, on devrait changer régulièrement l'eau du réservoir. On devrait également désinfecter le système en suivant les instructions des sections OPÉRATIONS SPÉCIALES et REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.

PÉRIODE DE RODAGE

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour plus de détails.

Révision-10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo après les 10 premières heures de fonctionnement. Profitez de l'occasion pour discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgi pendant l'utilisation du bateau.

Le tableau qui suit devrait être utilisé conjointement avec le tableau Mercury. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Après les 10 premières heures de fonctionnement, l'inspection est aux frais du propriétaire.

| LISTE DE VÉRIFICATION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES | ✓ |
|--|---|
| Conduits et attaches du système d'alimentation | |
| Réglage du câble d'accélérateur (s'il y a lieu) | |
| Conduits d'huile | |
| Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs | |
| Serrage des colliers de fixation des boyaux du système d'échappement | |
| Direction et direction assistée à basse vitesse | |
| Réglage du câble de direction (s'il y a lieu) | |
| Réglage du câble de levier sélecteur (s'il y a lieu) | |
| Maintien des leviers d'accélérateur à la position sélectionnée et réglage de la friction sur les leviers (au besoin) | |
| État des boyaux et des attaches | |
| Pompe à eau principale et pompe de la fontaine | |
| Pare-brise et attaches | |
| Réglage des plateaux de rangement du coin cuisine | |
| Pompe et ventilateur de cale | |
| Interrupteur du cordon de sécurité | |
| Avertisseur sonore | |
| Raccords électriques (démarrateur, batterie, etc.) | |
| Inspection des feux de navigation | |
| État de la coque | |
| Vérification de la solidité des attaches | |

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Date de la révision de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé
de bateaux sport Sea-Doo

Code du concessionnaire

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il faut effectuer la vérification de préutilisation avant de conduire le véhicule. Avant de démarrer, s'assurer que les commandes principales, les dispositifs de sécurité et les composants mécaniques fonctionnent bien. À défaut de se conformer aux opérations décrites ci-dessous, de graves blessures ou le décès pourraient survenir. Apporter tout le matériel de sécurité prescrit par les règlements locaux.

Certains points suivants n'ont peut-être pas encore été abordés dans le présent guide. Or, ils seront couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

Procéder aux vérifications suivantes avant d'utiliser le bateau sport.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et débrancher le cordon de sécurité de l'interrupteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer l'embarcation seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent bien.

RÉSUMÉ

| PIÈCE | OPÉRATION | ✓ |
|---|---|---|
| Interrupteur du cordon de sécurité | Vérifier le fonctionnement. | |
| Coque | Inspecter. | |
| Admission d'eau/grille d'admission de la turbine | Inspecter et nettoyer. | |
| Cale | Vider. S'assurer que le bouchon est bien en place. | |
| Batterie | Vérifier la solidité des câbles et des courroies de retenue. | |
| Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie | S'assurer qu'il est à «ON». | |
| Feux de navigation | Vérifier le fonctionnement. | |
| Réservoirs d'essence, d'eau potable et d'huile | Remplir. | |
| Compartiment moteur | Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et d'injection d'huile. | |
| Direction | Vérifier le fonctionnement. | |
| Systèmes d'accélérateur et de changement de vitesse | Vérifier le fonctionnement. | |
| Ventilateur et pompe de la cale | Vérifier le fonctionnement. | |
| Pompe à eau principale et pompe de la fontaine | Vérifier le fonctionnement. | |
| Équipement de navigation sécuritaire obligatoire | Vérifier le fonctionnement. | |
| Couvercles des compartiments de rangement et du compartiment moteur | S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés. | |

Cordon de sécurité et interrupteur d'allumage

S'assurer que l'interrupteur fonctionne adéquatement. Démarrer le moteur et l'arrêter en utilisant l'interrupteur.

Consulter la section PROCÉDURE DE DÉMARRAGE.

AVERTISSEMENT

Ne démarrer le moteur qu'une fois toutes les commandes vérifiées et fonctionnant normalement.

Coque

S'assurer que la coque n'est ni fissurée ni endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, coquillages et autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou les turbines. Nettoyer au besoin. Si des débris résistent au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Vérifier les rebords des hélices; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Grille d'admission

S'assurer qu'aucun débris ni algue n'obstrue la grille d'admission. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Cale

S'il y a de l'eau à l'intérieur de la cale, utiliser la pompe de cale ou incliner le bateau vers l'arrière tout en dévissant les bouchons de vidange, et ce, si le bateau est hors de l'eau, afin de vider complètement la cale.

Remettre en place les bouchons de vidange de la cale.

AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre l'embarcation à l'eau.

Batterie

AVERTISSEMENT

Vérifier si les câbles sont bien fixés à leur borne et si les brides ou les attaches de fixation de la batterie sont en bon état. Ne pas survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans l'embarcation.

Réservoirs d'essence, d'eau potable et d'huile

Maintenir le bateau à l'horizontale et remplir le réservoir d'essence au niveau spécifié.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

ATTENTION: Le système d'injection d'huile doit être sous pression. Toujours s'assurer que les bouchons sont complètement resserrés. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour connaître le type d'huile recommandé et pour savoir comment procéder au remplissage des réservoirs.

Vérifier le niveau d'eau et remplir au besoin.

Vérifier les brides ou les attaches de fixation des réservoirs d'essence, d'eau potable et d'huile.

Compartiment moteur

AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur lorsqu'il y a fuite ou odeur d'essence. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avant de l'utiliser.

Direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le volant est centré, la tuyère de turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le volant.

AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage.

Système d'accélérateur

Vérifier si le levier d'accélérateur se déplace librement.

REMARQUE: Il faut mettre le levier sélecteur en position de marche avant ou arrière pour activer le levier d'accélérateur.

AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur.

Système de changement de vitesse

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier sélecteur est en marche avant, le déflecteur doit être levé au maximum. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur doit être au centre. Lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur doit être abaissé complètement.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se verrouille.

Couvercles des compartiments de rangement

S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Toujours procéder aux VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION avant de se servir du bateau et apprendre à bien connaître chacune des commandes ainsi que leur fonction respective. Si le fonctionnement d'une commande ou une instruction n'est pas bien compris(e), communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Chargement/déchargement

ATTENTION: Avant de mettre le bateau à l'eau, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de batterie est à «ON» et que les bouchons de vidange de la cale sont visés au maximum.

Après avoir chargé le bateau sur la remorque, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF» et que les bouchons de vidange sont dévissés afin de bien vider la cale.

Remorquage

Consulter les instructions du fabricant concernant la remorque ou les outils afin d'en connaître la capacité, les principes d'utilisation, l'entretien, les accessoires et la garantie.

S'informer des règlements en vigueur dans sa région concernant le remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux sujets suivants:

- le système de freinage
- le poids du véhicule remorqué
- les rétroviseurs.

REMARQUE: Les freins sont de type standard sur un essieu de la remorque Islandia.

Prendre les précautions suivantes lors du remorquage du bateau sport.

Attacher le bateau aux deux oeillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'il soit retenu solidement sur la remorque. Utiliser des cordes supplémentaires au besoin.

- Enlever le feu de poupe.
- S'assurer que le couvercle de chaque compartiment de rangement est bien verrouillé.
- Abaisser le pare-brise.
- Retirer le tube du robinet d'évier.
- Fermer le toit bimini.
- Recouvrir le bateau d'une bâche SEA-DOO, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par l'ouverture d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Principes de fonctionnement

Propulsion

Le moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice est ajustée avec précision à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée en-dessous du bateau et s'écoule au travers de l'hélice jusqu'au venturi. Ce dernier accélère la vitesse de l'eau et produit une poussée pour déplacer le bateau. Lorsqu'on pousse le levier d'accélérateur vers l'avant, le moteur tourne plus rapidement et la vitesse du bateau augmente.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant que le moteur soit démarré, il faut que le conducteur et les passagers soient assis dans le bateau, que le levier sélecteur soit au point mort et que le levier d'accélérateur soit au ralenti.

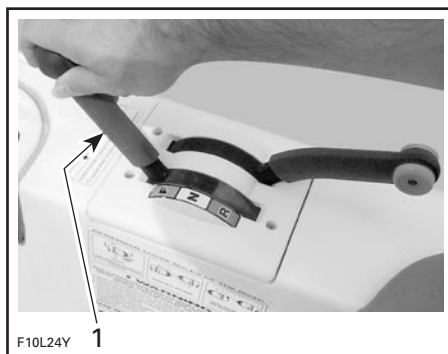
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'approcher de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les longs cheveux, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent s'enchevêtrer dans les parties mobiles et provoquer de sérieuses blessures ou la noyade.

Levier sélecteur

MARCHE AVANT

Le levier sélecteur devrait être en position «marche avant» pour que le bateau puisse avancer.



TYPIQUE

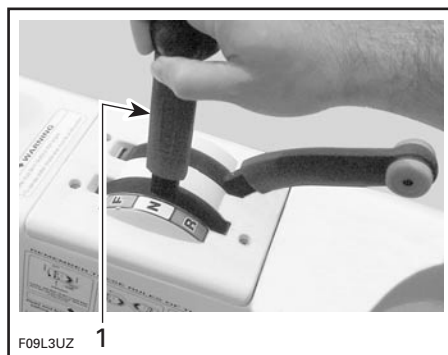
1. Levier sélecteur en position «marche avant»

POINT MORT

Pour passer au point mort, tirer le levier sélecteur à mi-chemin. Le déflecteur de marche arrière se trouvera alors au centre, faisant ainsi dévier la moitié du jet d'eau vers l'avant du bateau pour en réduire le mouvement.

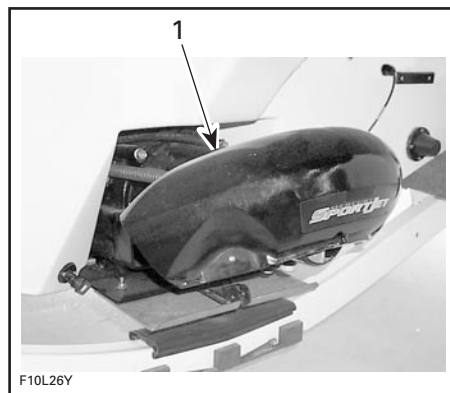
⚠ AVERTISSEMENT

La turbine tourne lorsque le levier sélecteur est au point mort.



TYPIQUE

1. Levier sélecteur au point mort



TYPIQUE

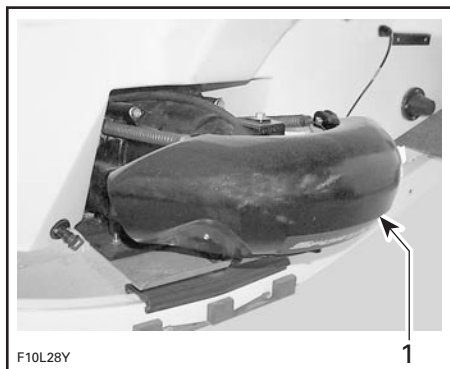
1. Déflecteur de marche arrière au centre

MARCHE ARRIÈRE

Pour passer en marche arrière, tirer complètement le levier sélecteur. Le déflecteur de marche arrière sera alors abaissé, ce qui fera dévier le jet d'eau vers l'avant du bateau.



TYPIQUE — LEVIER SÉLECTEUR EN POSITION DE MARCHE ARRIÈRE



TYPIQUE

1. Déflecteur de marche arrière en position abaissée

REMARQUE: Pour assurer un maximum d'efficacité et de maîtrise en marche arrière, augmenter la vitesse du moteur tout juste au-delà du ralenti. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière.

En marche arrière, tourner le volant dans le sens opposé à la direction que l'on veut que l'arrière du bateau prenne.

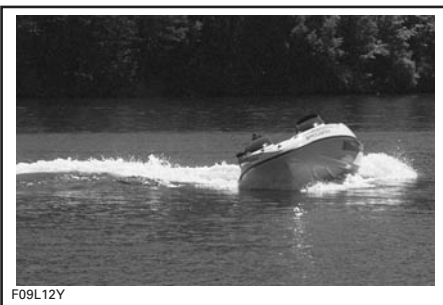
Par exemple, pour entraîner l'arrière du bateau vers la gauche, tourner le guidon vers la droite.

AVERTISSEMENT

Le levier sélecteur ne doit être utilisé que lorsque le moteur est au ralenti.

Virages

En tournant le volant, on fait pivoter la tuyère de turbine, ce qui dirige le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne à droite; même chose à gauche.



TYPIQUE

Au-delà de la vitesse de ralenti, on doit appuyer sur le levier d'accélérateur pour faire tourner le bateau.

AVERTISSEMENT

Appuyer sur le levier et tourner le volant afin de changer la direction du bateau lorsqu'on circule à vitesse constante. L'efficacité de la direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

Il faut actionner le levier d'accélérateur pour tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

Direction assistée à basse vitesse

Lorsque le levier d'accélérateur est à la position de **RALENTI ET** que le volant approche de la fin de sa rotation, le moteur accélérera légèrement pour augmenter la poussée de la turbine. Les manoeuvres à basse vitesse et à l'approche d'un quai se font ainsi plus facilement. Consulter la rubrique **ARRÊT/ACCOSTAGE** plus loin pour des conseils sur l'accostage.

⚠ AVERTISSEMENT

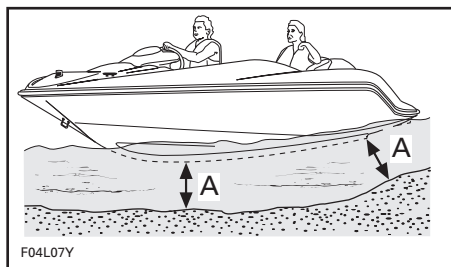
Il est important de se familiariser entièrement avec cette caractéristique dès la première randonnée et avant de transporter des passagers.

Embarquement à partir d'un quai

Comme pour toute autre embarcation, il faut être prudent lorsqu'on prend place dans ce bateau et s'assurer que le moteur est arrêté.

Pour embarquer dans le bateau lorsqu'il est amarré à un quai, placer d'abord un pied sur le pont le plus près, puis faire passer l'autre pied à l'intérieur. Pousser ensuite le bateau loin du quai.

ATTENTION: S'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque avant de démarrer le moteur.



TYPIQUE

A. 90 cm (3 pi)

Embarquement dans l'eau

⚠ AVERTISSEMENT

Les personnes inexpérimentées devraient s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau plus profonde.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur ne doit pas tourner lorsqu'on tente d'embarquer. Ne jamais utiliser les pièces de propulsion comme point d'appui pour monter à bord du bateau.

Nager jusqu'au bateau.

S'approcher du bateau, soulever le couvercle et glisser l'échelle vers l'arrière. Fermer le couvercle. Saisir les poignées de maintien de la plate-forme.

Monter sur l'échelle et se hisser en tenant les poignées de maintien de la plate-forme d'embarquement.

Une fois parvenu à la poignée de maintien du couvercle du compartiment moteur et de la plate-forme de bronzage, la saisir et continuer de se hisser en plaçant les pieds sur la plate-forme d'embarquement.

Ouvrir la porte d'accès arrière ou continuer de grimper sur le couvercle du compartiment moteur et de la plate-forme de bronzage, puis monter sur le pont.

Pour ranger l'échelle, la soulever à l'horizontale, la rétracter complètement puis la glisser vers l'avant. Refermer le couvercle.

ATTENTION: Ne pas laisser l'échelle sortie lorsque le bateau fonctionne. Ranger l'échelle et fermer le couvercle avant d'utiliser le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur avant que les passagers soient bien assis.

Démarrage

AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Le CO peut être nocif ou mortel si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.

Actionner le ventilateur de cale au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur. Le ventilateur aérera la cale.

AVERTISSEMENT

Arrêter le ventilateur de cale avant d'utiliser le bateau à un régime supérieur au ralenti.

AVERTISSEMENT

Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

Fixer le cordon de sécurité à son vêtement de flottaison individuel, et fixer le capuchon de sécurité à l'interrupteur avant de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT

Le conducteur et les passagers devraient toujours s'asseoir avant que le bateau soit démarré.

Tenir fermement le volant avec la main droite et placer les deux pieds sur le pont. Arrêter le ventilateur de cale.

Procédure de démarrage

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour connaître la procédure détaillée.

Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite

Éviter d'utiliser le bateau dans de telles conditions. S'il faut s'en servir, faire preuve de prudence et circuler à vitesse minimale. Au besoin, allumer les feux de navigation.

Façon d'aborder une vague

Réduire la vitesse du bateau. Toujours être prêt à diriger et à balancer le bateau au besoin.

Lorsque l'embarcation aborde les sillons d'un bateau, toujours maintenir une bonne distance avec ce dernier.

AVERTISSEMENT

Ralentir lorsque le bateau aborde une vague ou des sillons. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper. Ne pas se servir des sillons ni des vagues comme d'un tremplin.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la taille et le poids du bateau, sa vitesse, sa charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Entre le coucher et le lever du soleil, allumer les feux d'accostage pour accoster.

Ralentir jusqu'au régime de ralenti et placer le levier sélecteur au point mort, en marche avant ou en marche arrière, au besoin.

AVERTISSEMENT

Les manoeuvres de direction sont limitées lorsque l'accélérateur est relâché, et impossibles quand le moteur est arrêté.

Direction assistée à basse vitesse

En réduisant le RÉGIME du moteur AU RALENTI, on actionne la direction assistée à basse vitesse de la façon décrite précédemment. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique DIRECTION ASSISTÉE À BASSE VITESSE ci-dessus.

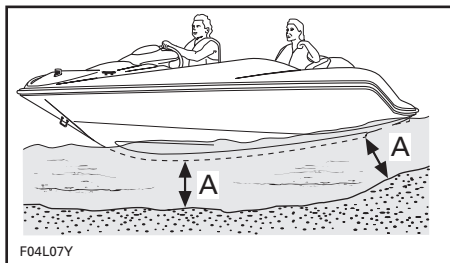
⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de se familiariser avec cette caractéristique dès la première randonnée.

Accostage sur une plage

ATTENTION: Il n'est pas recommandé de conduire le bateau jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur avec le cordon de sécurité dès qu'il n'y a que 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont éteints.



TYPIQUE

A. 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque

⚠ AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

Rincer, s'il y a lieu, le système de refroidissement du moteur avant de le remettre en marche, de façon à éliminer toute accumulation de sable ou de coquillages pouvant obstruer les passages d'eau. Se référer au passage RINÇAGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT de la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

Arrêt du moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté. Enlever le cordon de sécurité de son interrupteur lorsqu'on ne conduit pas l'embarcation.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

Entretien général

Advenant la présence d'eau dans la cale après avoir fait fonctionner la pompe de cale, dévisser le bouchon de vidange et incliner le bateau vers l'arrière pour permettre à l'eau de s'écouler.

Avec des chiffons propres et secs, essuyer le liquide dans le compartiment moteur (cale, moteur, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque le bateau a été utilisé en eau salée.

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau souillée, et particulièrement en eau salée, on doit lui apporter des soins supplémentaires pour le protéger, tout comme ses composants. Rincer la remorque, la coque, le pont et la cale à l'eau douce.

REMARQUE: On peut relier un boyau d'arrosage à la soupape à grand débit pour nettoyer le pont. Consulter la section EMPLACEMENT DES COMMANDES ET DES COMPOSANTS, plus haut dans ce guide.

ATTENTION: Si le rinçage du bateau, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits après une utilisation en eau salée, le bateau et ses composants seront endommagés. Remiser le bateau à l'abri du soleil.

Dans les régions côtières, prendre un soin particulier des pièces en acier inoxydable ou chromées comme les poignées de maintien, les taquets d'amarre, le capuchon du réservoir d'essence et les feux de navigation. Rincer à l'eau douce. Nettoyer avec un produit de qualité pour pièces d'automobile chromées. Protéger à l'aide d'une cire de qualité pour automobiles ou fibre de verre.

Rinçage du système de refroidissement

Généralités

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à enlever le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (moteur, collecteur d'échappement, tuyau d'échappement calibré) ou les boyaux.

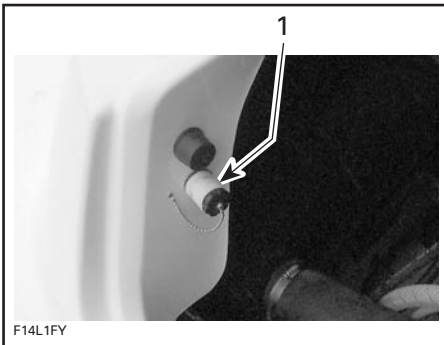
Le moteur doit être rincé après chaque journée d'utilisation, ou chaque fois que le bateau est remisé pour une période prolongée.

AVERTISSEMENT

Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

Rinçage

1. Nettoyer la turbine en vaporisant de l'eau dans l'admission et la sortie, puis appliquer une couche de lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent.
2. Ouvrir le couvercle du compartiment moteur.
3. Brancher un tuyau d'arrosage directement au raccord de rinçage, tel qu'illustré. **Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.**



1. Raccord de rinçage

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour savoir comment procéder au rinçage.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Surchauffe du moteur

ATTENTION: Si l'avertisseur sonore se fait entendre continuellement, arrêter tout de suite le moteur.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Si le moteur surchauffe toujours, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Désinfection du système d'alimentation en eau potable

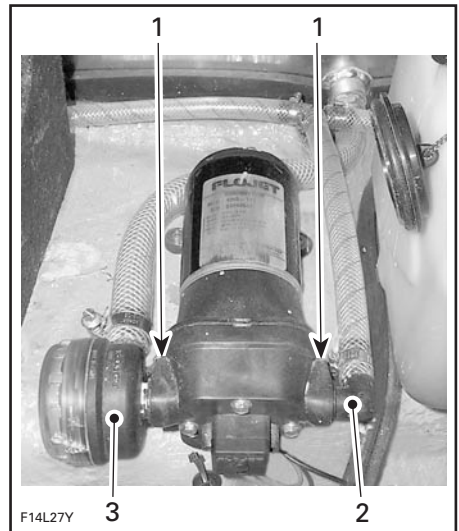
On devrait désinfecter le système d'alimentation en eau potable au moins une fois l'an, de préférence lors de la préparation présaisonnière.

Vidange

Retirer les deux bouchons de vidange.

Ouvrir le robinet de l'évier et la sou-pape à grand débit.

Déconnecter les deux boyaux de la pompe à eau principale. Pour ce faire, tirer sur les pattes de plastique noir de chaque côté de la pompe, puis retirer le raccord cannelé du côté de la sortie ainsi que le raccord de filtre du côté de l'admission. Consulter la photo suivante.



1. Tirer sur ces pattes noires
2. Retirer le raccord cannelé
3. Retirer le raccord de filtre

Extraire complètement la douche de son réceptacle, puis maintenir enfoncé le bouton de la douche jusqu'à ce que toute l'eau se soit écoulée. Réinstaller la douche dans son réceptacle.

L'eau s'écoulera dans la cale et sortira par les orifices de vidange.

Rebrancher les deux boyaux à la pompe en appuyant sur les deux raccords pour remettre ces derniers en place.

Désinfection

Verser dans le réservoir d'eau potable environ 15 L (4 gal É.-U.) d'eau potable.

Ajouter environ 1 L (1 pinte) d'un liquide à usage ménager au chlore à 1%, puis rajouter de l'eau pour remplir le réservoir.

REMARQUE: Il est important de procéder dans cet ordre pour permettre au chlore et à l'eau de bien se mélanger.

Mettre la pompe à eau principale en marche.

Ouvrir le robinet de l'évier. Aussitôt que la solution de chlore commence à s'écouler (on peut sentir le chlore), refermer le robinet.

Répéter cette procédure avec la douche et la soupape à grand débit.

Arrêter la pompe.

Laisser la solution de chlore reposer dans le système pendant une heure.

Vidanger la solution de chlore en suivant les instructions de la rubrique *VIDANGE*.

La plus grande partie de la solution se videra dans la cale. Récupérer la solution de chlore dans un contenant et **EN DISPOSER SELON LES LOIS ET RÉGLEMENTS DE LA RÉGION.**

Rebrancher les deux raccords à la pompe.

Rinçage

Remplir d'eau potable fraîche le réservoir d'eau potable.

Mettre la pompe à eau principale en marche.

Ouvrir le robinet d'évier, la douche et la soupape à grand débit pour rincer complètement le système.

Arrêter la pompe à eau principale une fois le réservoir d'eau potable vide.

Vidanger le reste de l'eau en suivant les instructions de la rubrique *VIDANGE*.

Rebrancher les deux raccords à la pompe.

Remplissage

Remplir le système d'eau potable fraîche.

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

AVERTISSEMENT

Ne pas s'approcher de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les longs cheveux, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent s'enchevêtrer dans les parties mobiles et provoquer de sérieuses blessures ou la noyade.

Les algues, les coquillages et les débris peuvent s'accumuler dans les composants suivants: grille d'admission, arbre de transmission ou hélice. Certains problèmes peuvent surgir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

1. **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement, mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Les composants de la turbine peuvent être endommagés.
2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera les composants internes de ce dernier.

On peut nettoyer la partie obstruée de la manière décrite dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la ou les turbines, enlever le capuchon du cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

ATTENTION: Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues tendent à s'accumuler plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

Chavirement du bateau

Le bateau est conçu de façon qu'il soit difficile de le chavirer grâce à sa longueur et à sa largeur. Si le bateau chavire, ne jamais oublier qu'il flotte et qu'il est habituellement préférable de demeurer avec lui; de cette façon, il est plus facile pour les autres de repérer les occupants.

AVERTISSEMENT

Lorsque le bateau est chaviré, ne pas tenter de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers devraient toujours porter un vêtement de flottaison individuel approuvé.

Bateau submergé

AVERTISSEMENT

NE PAS tenter de redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo aussitôt que possible pour faire vérifier le moteur.

Batterie faible

Se rendre chez son concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire charger ou remplacer la batterie.

AVERTISSEMENT

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire charger ou remplacer la batterie. Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le bateau. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse.

ENTRETIEN

Entretien des composants antipollution

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

- ⚠ N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans ce guide. Communiquez avec votre concessionnaire pour toute assistance ou information supplémentaire. Dans de nombreux cas, l'entretien ou la réparation de l'embarcation requièrent des outils spécifiques et une formation.
- ⚠ Assurez-vous que l'embarcation et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. Il est conseillé de faire faire une inspection annuelle.
- ⚠ Assurez-vous que la cale ne contient pas d'huile, d'eau ni d'autre matière étrangère.
- ⚠ On recommande de ne pas tenter de soulever l'embarcation sans l'équipement spécial requis ou sans l'expérience nécessaire.

⚠ Les moteurs et les composants identifiés dans ce guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Conformez-vous rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage prescrits. Ne tentez jamais d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à votre disposition. Les embarcations sont conçues avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Quand vous remplacez des attaches, n'utilisez que celles recommandées par Bombardier. Au besoin, consultez votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour de plus amples renseignements.

⚠ Utilisez votre embarcation avec prudence et amusez-vous! Souvenez-vous que vous avez l'obligation de venir en aide à un plaisancier en détresse.

Information sur les émissions d'échappement Responsabilité du fabricant

Les fabricants de bateaux sport doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année 1999 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de tous les bateaux sport Sea-Doo fabriqués à partir de l'année 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs anti-pollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de ses moteurs afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Tous les nouveaux bateaux sport Sea-Doo 1999 et ceux fabriqués ultérieurement par Bombardier ont reçu la certification de la EPA. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouveaux bateaux sport. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

PAR LA POSTE:

Office of Mobile Sources
Engine Programs and Compliance
Division
Engine Compliance Programs
Group (6403J)
401 M St. NW
Washington, DC 20460

PAR COURRIER EXPRESS OU MESSAGERIE:

Office of Mobile Sources
Engine Programs and Compliance
Division
Engine Compliance Programs
Group (6403J)
501 3rd St. NW
Washington, DC 20001

SITE INTERNET DE LA EPA:

www.epa.gov

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans ce guide. Demander l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide et/ou dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*. À moins d'indication contraire, il faut arrêter les moteurs, débrancher le cordon de sécurité de sa borne et mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» avant de faire l'entretien. Ne jamais utiliser les turbines pour soulever le bateau. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures. Quand on fait tourner le moteur alors que le bateau est hors de l'eau, les échangeurs de chaleur peuvent devenir très chauds. Éviter tout contact avec les échangeurs pour prévenir les brûlures.

REMARQUE: On doit, s'il y a lieu, procéder à l'entretien des deux moteurs.

Lubrification

Protection contre la corrosion

Câble d'accélérateur

À l'aide de BOMBARDIER LUBE ou d'un lubrifiant équivalent, lubrifier le câble d'accélérateur toutes les 25 heures; cependant, le lubrifier toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

Raccords électriques

Au besoin, enduire de graisse diélectrique les bornes de batterie, les connecteurs de câbles à découvert ainsi que les connecteurs du feu de poupe situés sur le mât et sur le bateau.

Lubrification supplémentaire

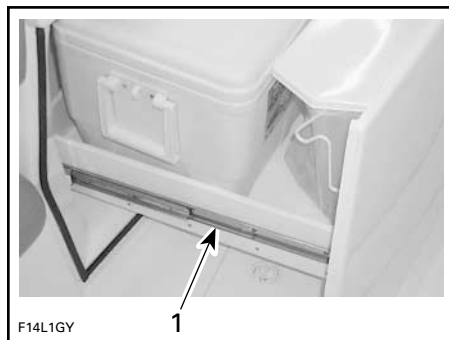
Pour prévenir la corrosion et assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou un lubrifiant équivalent.

Lubrifier les pièces qui suivent toutes les 50 heures lorsque le bateau est utilisé en eau douce, et toutes les 10 heures lorsqu'il est utilisé en eau salée.

Mécanisme et charnières du couvercle du compartiment moteur

Lubrifier les pièces métalliques à l'aide de BOMBARDIER LUBE ou d'un lubrifiant équivalent.

Rails des plateaux de rangement du coin cuisine



LUBRIFIER LES RAILS SUR TOUTE LEUR LONGUEUR

1. Rails

Verrous

Lubrifier les verrous de la boîte à gants, des plateaux de rangement du coin cuisine, du compartiment de rangement latéral arrière et du couvercle de compartiment du pont.

Cylindres du couvercle du compartiment moteur et de la cabine d'habillage

Lubrifier la tige des cylindres.

Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tout produit mécanique. Une inspection périodique contribue grandement à prolonger sa durabilité.

Consulter le TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE, à la fin du présent guide.

Câble d'accélérateur

Déplacer le levier d'accélérateur une seule fois de l'avant vers l'arrière pour s'assurer qu'il fonctionne bien. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo s'il faut régler le levier.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas modifier le câble d'accélérateur ni sa position.

Filtres à essence et à huile

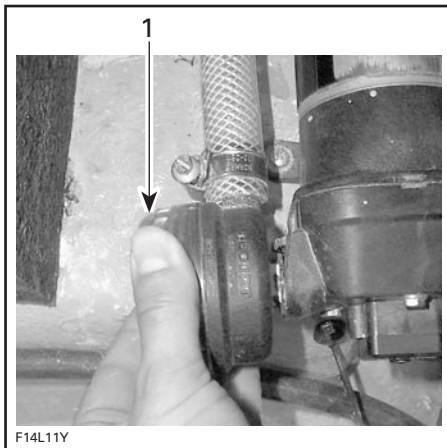
Ces filtres devraient être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Filtre à eau potable

Installer des pince-boyaux sur les deux boyaux de la pompe.

Dévisser le couvercle transparent du logement du filtre de la pompe à eau, puis nettoyer le filtre.



1. Retirer ce couvercle

Alignement de la direction et de la tuyère de turbine

Lorsque le volant est bien centré, la tuyère de turbine devrait se trouver dans la même direction pour permettre au bateau de se déplacer en ligne droite.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si un réglage est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le volant et la tuyère de turbine fonctionnent librement d'un côté comme de l'autre, et qu'ils n'exercent aucune tension sur le câble de direction.

Déflecteur de marche arrière

AVERTISSEMENT

S'assurer que le levier ainsi que le déflecteur fonctionnent librement et qu'ils ne provoquent aucune tension sur le câble de marche arrière.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si un réglage est nécessaire.

Orifice(s) de vidange du pont

Retirer toute matière obstruant l'orifice de vidange du pont.

Fusibles

Accessoires, système électrique du bateau et indicateurs

Les fusibles principaux et le fusible de l'interrupteur de la pompe de cale automatique sont situés dans le compartiment moteur.

Les fusibles principaux alimentent le reste des fusibles du système électrique de l'embarcation situé sur le porte-fusibles près du gouvernail.

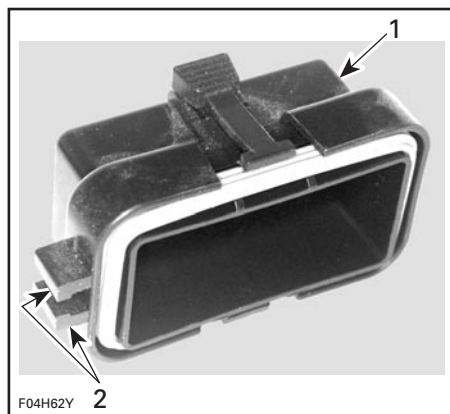
Lorsqu'un fusible est défectueux, le remplacer par un fusible de même puissance.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de fusible de valeur supérieure. Il pourrait en résulter de graves dommages. Si un fusible est grillé, la source de la défectuosité devrait être déterminée puis corrigée avant le redémarrage. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

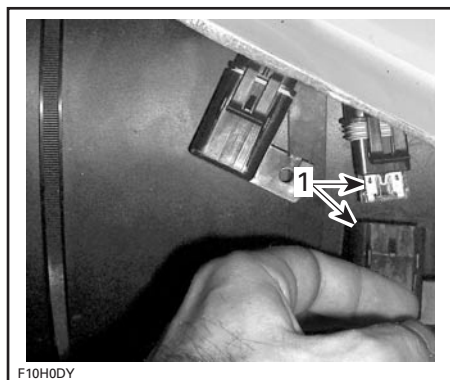
Comprimer les pattes de verrouillage du couvercle et retirer celui-ci pour avoir accès aux fusibles.

Utiliser les pattes du couvercle pour enlever les fusibles.



TYPIQUE

1. Couvercle du porte-fusibles
2. Utiliser ces pattes pour extraire les fusibles



TYPIQUE — FUSIBLES DU COMPARTIMENT MOTEUR

1. Enlever le capuchon, puis retirer le fusible

Moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Ventilateur de cale

Vérifier si le ventilateur de cale fonctionne bien. Il est situé dans le compartiment moteur, sous le conduit de ventilation.

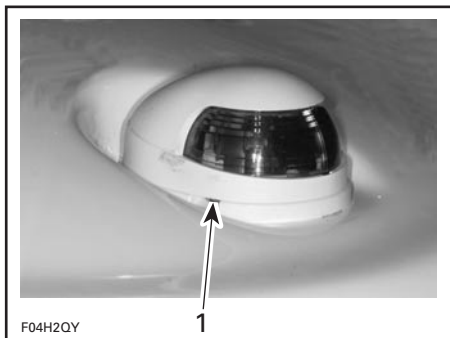
Nettoyer les deux ouvertures. S'assurer qu'elles ne sont pas obstruées.

AVERTISSEMENT

Si le ventilateur de cale ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avant de démarrer le bateau.

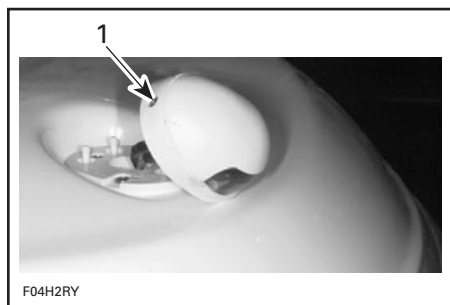
Remplacement des ampoules des feux de navigation

Feu de proue



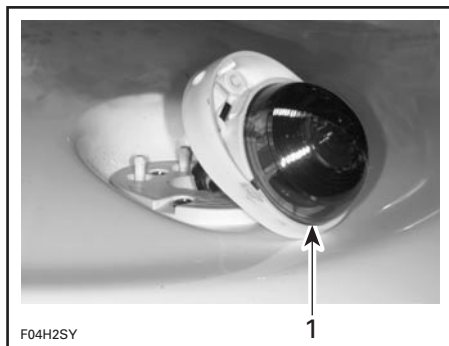
TYPIQUE

1. Sortir avec précaution à l'aide d'un tournevis



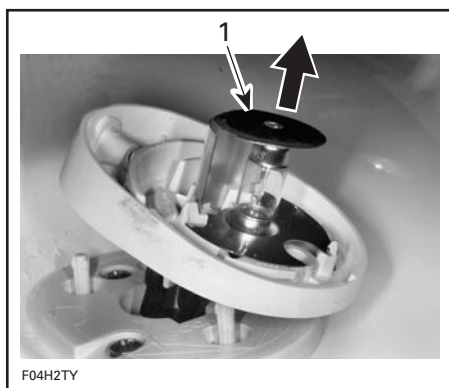
TYPIQUE

1. Enlever cette vis



TYPIQUE

1. Retirer le réflecteur



TYPIQUE

1. Soulever et enlever l'ampoule

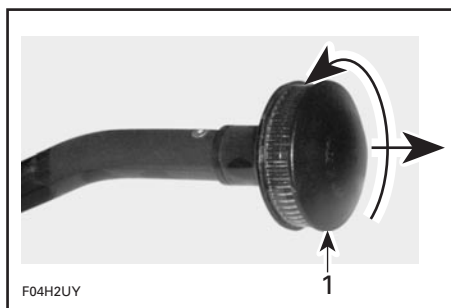
Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

Lors de l'installation de l'ampoule sous la plaque de la borne supérieure, il est possible que celle-ci ne se fixe pas solidement. Le couvercle appuiera la plaque de la borne contre l'ampoule une fois l'installation terminée.

Feu de poupe

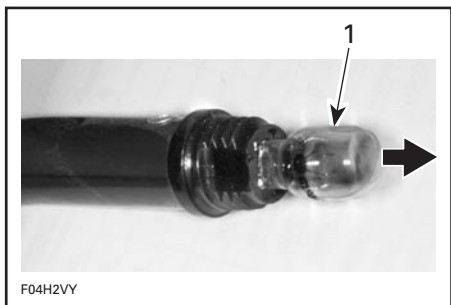
Tourner le réflecteur dans le sens anti-horaire, puis le retirer.



TYPIQUE

1. Dévisser puis tirer

Tirer sur l'ampoule afin de l'enlever.



TYPIQUE

1. Enlever l'ampoule

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

Pour remonter le tout, il suffit de suivre l'ordre inverse de la dépose.

Feu d'embarquement

Enlever les deux vis du couvercle du feu pour détacher ce dernier de la coque.



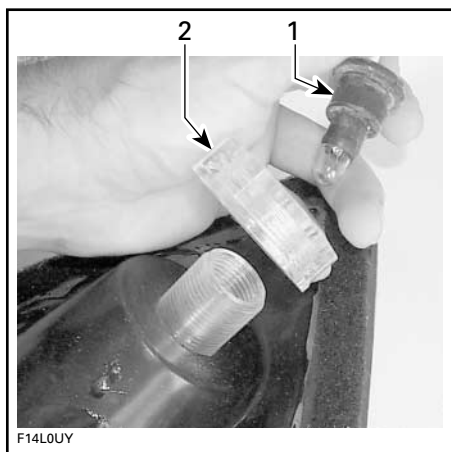
1. Couvercle du feu

Retirer le passe-fils de caoutchouc, puis extraire l'ampoule de type à volet de son logement.

ATTENTION: Ne pas tirer sur les fils pour retirer le passe-fils de caoutchouc.

Remplacer l'ampoule par une neuve. Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact.

Pour remplacer le réflecteur, il suffit de desserrer l'écrou de plastique puis de retirer le réflecteur du couvercle.



1. Passe-fils
2. Écrou de plastique

Pour effectuer le remontage, inverser l'ordre des opérations suivi lors de la dépose.

Feu d'accostage

Tirer délicatement sur le couvercle du feu pour le détacher de la coque. Consulter la rubrique FEU D'EMBARQUEMENT (ci-dessus).

Enlever le feu de son support.

Retirer le capuchon métallique noir retenu par deux vis à l'arrière du feu.

Enlever l'ampoule grillée et la remplacer par une neuve.

ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui éliminera la pellicule de la surface de l'ampoule.

Pour effectuer le remontage, inverser l'ordre des opérations suivi lors de la dépose.

Plafonnier de la cabine d'habillage

Retirer délicatement le couvercle, puis remplacer l'ampoule.

Inspection générale et nettoyage

Inspection

S'assurer que le compartiment moteur n'est pas endommagé. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien fixés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ni endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de fuite ou d'odeur d'essence, ne jamais démarrer le moteur. Confier le bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Vérifier les dispositifs de fixation du silencieux, des batteries et des réservoirs d'essence et d'huile. Vérifier si les raccords électriques sont corrodés et s'ils sont bien serrés.

S'assurer que ni la coque, ni la grille d'admission d'eau de la turbine ne sont endommagées. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées.

Nettoyage

Le concessionnaire devrait nettoyer la cale afin d'éliminer tout dépôt d'essence, d'huile et d'électrolyte, ainsi que toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque. Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Laver le déflecteur d'air avec le nettoyeur Bombardier (N/P 293 110 001 — 400 g) ou un nettoyeur équivalent et de l'eau. Pour enlever de petites égratignures, utiliser un poli pour pare-brise en acrylique, polycarbonate ou autres matériaux semblables.

On peut éliminer les taches sur les sièges, les surfaces de fibre de verre et la surface de travail du coin cuisine avec du Knight's Spray-Nine* de Korkay System Ltd ou l'équivalent.

Respecter l'environnement en évitant tout déversement d'essence, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

DESSUS DE COIN CUISINE ET DE TABLE

Au besoin, nettoyer périodiquement avec un détergent liquide tout usage **non abrasif**; les surfaces devraient ainsi rester à l'état neuf. Sur des taches tenaces, on peut utiliser un détergent **légèrement abrasif**.

Éviter d'utiliser des détergents qui contiennent du chlore. Le chlore est un agent de blanchiment qui pourrait décolorer la surface.

Conseils de nettoyage

- Épousseter les surfaces.
- Se servir d'une éponge plutôt que d'un chiffon pour nettoyer et rincer la surface.
- Changer souvent de solutions de nettoyage et de rinçage.
- Éviter le bariolage lorsqu'on nettoie les surfaces sales en commençant par nettoyer une surface adjacente et en s'approchant graduellement de celle qui est sale.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo d'inspecter l'intégrité des systèmes d'alimentation et de lubrification tel que spécifié dans le TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE.

Remisage

Pour bien remisage le bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Toutefois, les opérations qui suivent peuvent être faites par le propriétaire avec un minimum d'outils.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système d'alimentation

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Système d'alimentation en eau potable

Le système doit être complètement vidé puis rempli d'une solution d'antigel biodégradable, selon les instructions suivantes:

VIDANGE

Consulter la rubrique VIDANGE de la section OPÉRATIONS SPÉCIALES pour la procédure complète.

PROTECTION CONTRE LE GEL

Dans les régions froides, où il y a risque de gel, le système d'alimentation en eau potable doit être rempli d'une solution d'antigel biodégradable.

AVERTISSEMENT

Toujours utiliser une solution d'antigel biodégradable conçue spécialement pour la protection des systèmes d'eau potable. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Verser dans le réservoir d'eau potable environ 8 L (2 gal É.-U.) de solution d'antigel biodégradable.

Mettre la pompe à eau principale en marche.

Ouvrir le robinet de l'évier. Aussitôt que la solution d'antigel commence à s'écouler, refermer le robinet.

Répéter cette marche à suivre avec la douche et la soupape à grand débit.

Une fois ces trois étapes terminées, le système d'alimentation en eau potable devrait être entièrement rempli d'antigel.

Réservoir de la fontaine



METTRE LA SOUPE DANS CETTE POSITION

Enlever le bouchon de vidange pour vider complètement le réservoir.

Système de propulsion

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Nettoyage/réparation du bateau

Laver le bateau et la remorque avec de l'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever tout organisme marin collé à la coque.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du produit Knight's Spray-Nine* de Korkay System Ltd ou l'équivalent.

S'il faut réparer la carrosserie ou la coque, communiquer avec le concessionnaire. Pour retoucher la peinture sur les pièces mécaniques, utiliser la peinture en aérosol de Bombardier. Pour les réparations mineures du revêtement colloïdal, utiliser le nécessaire de réparation distribué par Bombardier. Remplacer toute étiquette et tout autocollant endommagés.

Nettoyer la cale à l'eau chaude combinée à un détergent ou avec un produit de nettoyage pour cale. Rincer à fond. Dévisser le ou les bouchons de vidange et soulever l'avant du bateau pour vider complètement la cale.

Batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Traitement contre la corrosion

Essuyer l'eau dans le compartiment moteur.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou un lubrifiant équivalent.

Fin de la préparation au remisage

Enduire la carrosserie et les pièces en acier inoxydable ou chromées d'une cire non abrasive.

Le couvercle du compartiment moteur devrait être partiellement soulevé pendant le remisage. Ces précautions éliminent toute condensation et toute possibilité de corrosion du compartiment moteur.

Si le bateau est remisé à l'extérieur, il est nécessaire de le couvrir d'une bâche opaque munie d'évents afin d'empêcher les rayons du soleil et l'accumulation de saleté d'abîmer les composants de plastique et le fini du bateau, mais aussi pour empêcher l'accumulation de poussière.

ATTENTION: Ne jamais remiser le bateau de façon qu'il soit exposé aux rayons du soleil. Les rayons ultraviolets feront pâlir le fini. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage. Bien fermer l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie.

Pendant le remisage, il faut que la proue se trouve soulevée et maintenue de façon sécuritaire dans cette position pour permettre à l'eau de s'écouler. Dévisser les bouchons de vidange.

Préparation présaisonnaire

Se servir du TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE à la fin du présent document, à la colonne traitant de la préparation présaisonnaire.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

N'effectuer les opérations d'aucune autre façon que celle indiquée dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide et/ou dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*. À moins d'indication contraire, il faut arrêter le moteur et mettre l'interrupteur coupe-circuit principal à «OFF» avant de faire l'entretien.

TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE

| DESCRIPTION | | FRÉQUENCE | | | | RESPONSABLE |
|----------------------------|--|---------------------|----------------|---------------|----------------------------------|----------------|
| | | 10 PREMIÈRES HEURES | AUX 25 HEURES | AUX 50 HEURES | AUX 100 HEURES OU À LA PRESAISON | |
| GÉNÉRALITÉS | État et solidité de fixation de l'extincteur | ✓ | | | ✓ ^② | COND. |
| | Lubrification et protection contre la corrosion | ① | | ✓ | ✓ | COND. |
| MOTEUR | Attaches et boyaux du système d'échappement | ✓ | | ✓ | ✓ | CONCESS. |
| SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT | Colliers d'échappement en place et bien fixés | | ✓ | | | COND. |
| | Composants du système d'échappement – recherche de signes de fuites, comme de la rouille et/ou des taches noires, des fuites d'eau ou des raccords corrodés/fissurés | | ✓ | | | COND. |
| | Vérifier si les boyaux d'échappement sont brûlés, fissurés ou détériorés. Les boyaux doivent être flexibles et exempts de plis. Remplacer tout boyau d'échappement fissuré, noirci ou détérioré ④ | | ✓ | | ✓ | COND./CONCESS. |
| | S'assurer que le ou les moteurs et que la ou les génératrices sont bien réglés et entretenus ④ | | | | ✓ | COND./CONCESS. |
| | Vérifier si les composants métalliques de l'échappement sont fissurés, rouillés ou desserrés ou s'ils présentent des fuites. Vérifier le joint de culasse, le collecteur d'échappement, le coude d'injection d'eau et l'adaptateur entre le collecteur et le coude ④ | | | | ✓ | CONCESS. |
| | S'il y a lieu, nettoyer et inspecter la soupape anti-siphonnement de refroidissement d'eau de génératrice et vérifier son bon fonctionnement ④ | | | | ✓ | CONCESS. |
| SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT | Rinçage | | ✓ ^③ | | | COND. |
| | État des boyaux et des attaches | ✓ | | ✓ | ✓ | CONCESS. |
| SYSTÈME D'ALIMENTATION | Réglage du câble d'accélérateur | | | | ✓ | CONCESS. |
| | Inspection/lubrification des câbles d'accélérateur/d'étrangleur | ① | ✓ | | ✓ | CONCESS. |
| | Inspection du filtre à essence et des conduits | ✓ | ✓ | | ✓ | CONCESS. |
| | Remplacement du filtre à essence | | | | ✓ | CONCESS. |
| | Serrage des attaches (conduits d'essence) | ✓ | | ✓ | | CONCESS. |
| | Sangles du réservoir d'essence | ✓ | | | | COND. |
| | Remplissage du réservoir d'essence | | | | ✓ ^② | COND. |
| SYSTÈME DE LUBRIFICATION | Inspection des conduits d'huile | ✓ | ✓ | | | CONCESS. |
| | Sangles du réservoir d'huile | ✓ | | | ✓ | COND. |
| | Remplissage du réservoir d'huile | | | | ✓ ^② | COND. |

| DESCRIPTION | | FRÉQUENCE | | | | |
|---------------------------------------|---|---------------------|---------------|---------------|----------------------------------|-------------|
| | | 10 PREMIÈRES HEURES | AUX 25 HEURES | AUX 50 HEURES | AUX 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON | RESPONSABLE |
| SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE | Fonctionnement de la pompe à eau principale et de la pompe de la fontaine | ✓ | | | ✓ ^② | CONCESS. |
| | Nettoyage du filtre à eau | | ✓ | | ✓ | COND. |
| | Rinçage et désinfection du système d'alimentation en eau potable | | | | ✓ | CONCESS. |
| | État des boyaux | ✓ | | | ✓ | CONCESS. |
| SYSTÈME ÉLECTRIQUE | Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie | ✓ | ✓ | | ✓ | CONCESS. |
| | État et fonctionnement des feux | ✓ | ✓ | | ✓ ^② | CONCESS. |
| | Inspection du ventilateur et de la pompe de cale | ✓ | ✓ | | ✓ ^② | CONCESS. |
| | Raccords électriques (système d'allumage, boîte(s) électrique(s), système de démarrage, etc.) | ✓ | ✓ | | ✓ | CONCESS. |
| | Capuchon et interrupteur du cordon de sécurité | ✓ | | | ✓ ^② | CONCESS. |
| | Avertisseur sonore | ✓ | | ✓ | ✓ | CONCESS. |
| | Solidité de fixation de la batterie | ✓ | | ✓ | ✓ ^② | CONCESS. |
| | Charge de la batterie | | | | ✓ | CONCESS. |
| | Anode sacrificielle en aluminium | | | ✓ | | COND. |
| SYSTÈME DE DIRECTION | Inspection et réglage des câbles | ✓ | | ✓ | ✓ | CONCESS. |
| SYSTÈME DE DIRECTION À BASSE VITESSE | Inspection et réglage du câble d'accélérateur | ✓ | | ✓ | ✓ | CONCESS. |
| SYSTÈME DE PROPULSION | Réglage du câble et du système de changement de vitesse | ✓ | | | ✓ | CONCESS. |
| COQUE ET CARROSSERIE | Réglage et lubrification des plateaux de rangement du coin cuisine | ✓ | | | ✓ | CONCESS. |
| | État de la coque | ✓ | | | ✓ ^② | COND. |
| | État du pare-brise et de ses attaches | ✓ | ✓ | | ✓ | COND. |
| | Lubrification des loquets du couvercle du compartiment de rangement | ① | | ✓ | | COND. |
| | Nettoyage des orifices de vidange du pont et du clapet de cale | ✓ | ✓ | | ✓ ^② | COND. |

REMARQUE: Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour les vérifications du moteur et de la turbine.

CONCESS.: Concessionnaire
COND.: Conducteur

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Vérification quotidienne.

③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou souillée.

④ Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité (aux frais du propriétaire).

FICHE TECHNIQUE

| MOTEUR | | ISLANDIA (240 EFI) |
|--|---------------------------------------|---|
| Nombre de moteurs | | 1 |
| Moteur | | Moteur Mercury Marine V-6, 2 temps (240 EFI) |
| Type d'admission | | Soupape à clapets |
| Système d'échappement | | Mercury Marine |
| Lubrification | Type | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| | Huile | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| Nombre de cylindres | | 6 |
| Cylindrée | | 2500 cm ³ (152.53 po ³) |
| REFROIDISSEMENT | | |
| Type | | Refroidissement par eau |
| CIRCUIT ÉLECTRIQUE | | |
| Type d'allumage | | Allumage numérique à décharge de condensateur (numérique ADC) |
| Bougies | Fabricant et type | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| | Écartement | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| Démarrage | | Démarrateur électrique |
| Batterie | | Non comprise ① |
| Fusibles (porte-fusibles près du gouvernail) | Feux de pont | 5 A |
| | Ventilateur de cale | 7.5 A |
| | Pompe de cale | 7.5 A |
| | Feux de navigation | 3 A |
| | Indicateurs niveau d'essence/batterie | 3 A |
| | Radio | 5 A |
| | Système du klaxon | 3 A |
| | Système de prise | 10 A |
| | Feux d'embarquement | 4 A |
| | Feux d'accostage | 10 A |
| | Pompe à eau | 10 A |
| | Éclairage du compartiment moteur | 2 A |
| | Plafonnier de la cabine d'habillage | 2 A |

| | | |
|--|---|-------------------|
| Fusibles (compartiment moteur) | Alimentation du porte-fusibles | 20 A (3 fusibles) |
| | Interrupteur automa- tique de la pompe de cale | 7.5 A |
| CARBURATION | | |
| Carburant recommandé | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine | |
| Système d'alimentation | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine | |
| PROPULSION | | |
| Système de propulsion | Turbine sport Mercury Marine | |
| Nombre de turbines | 1 | |
| Type de turbine | Débit axial, monophasé | |
| Angle de pivot de direction (tuyère) | ~ 26° | |
| Niveau d'eau minimal requis pour le système de propulsion | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine | |
| DIMENSIONS | | |
| Longueur hors-tout | 6.7 m (22 pi) | |
| Bau | 2.52 m (8 pi 3 po) | |
| Tirant d'eau | 30 cm (12 po) | |
| Angle de varangue | 16° | |
| Poids (à sec) | 1383 kg (3050 lb) | |
| Limite de charge (passagers et bagages) | 12 passagers | |
| | 816 kg (1800 lb) (pour une utilisation en eau calme) | |
| Matériau de la coque | Composite (fibre de verre) | |
| CONTENANCES | | |
| Réservoir d'essence (réserve incluse) | 208 L (55 gal É.-U.) | |
| Réservoir d'huile principal | 11 L (3 gal É.-U.) | |
| Réservoir d'eau potable | 76 L (20 gal É.-U.) | |

① Voir BATTERIES RECOMMANDÉES

| MOTEUR | | ISLANDIA (250 OPTIMAX) |
|--|--|---|
| Nombre de moteurs | | 1 |
| Moteur | | Moteur Mercury Marine V-6, 2 temps (250 OPTIMAX) |
| Type d'admission | | Soupape à clapets |
| Système d'échappement | | Mercury Marine |
| Lubrification | Type | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| | Huile | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| Nombre de cylindres | | 6 |
| Cylindrée | | 3000 cm ³ (183 po ³) |
| REFROIDISSEMENT | | |
| Type | | Refroidissement par eau |
| CIRCUIT ÉLECTRIQUE | | |
| Type d'allumage | | Allumage numérique à décharge de condensateur (numérique ADC) |
| Bougies | Fabricant et type | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| | Écartement | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| Démarrage | | Démarrateur électrique |
| Batterie | | Non comprise ① |
| Fusibles (porte-fusibles près du gouvernail) | Feux de pont | 5 A |
| | Ventilateur de cale | 7.5 A |
| | Pompe de cale | 7.5 A |
| | Feux de navigation | 3 A |
| | Indicateurs niveau d'essence/batterie | 3 A |
| | Radio | 5 A |
| | Système du klaxon | 3 A |
| | Système de prise | 10 A |
| | Feux d'embarquement | 4 A |
| | Feux d'accostage | 10 A |
| | Pompe à eau | 10 A |
| | Éclairage du compartiment moteur | 2 A |
| | Plafonnier de la cabine d'habillage | 2 A |
| Fusibles (compartiment moteur) | Alimentation du porte-fusibles | 20 A (3 fusibles) |
| | Interrupteur automatique de la pompe de cale | 7.5 A |

| CARBURATION | |
|---|---|
| Carburant recommandé | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| Système d'alimentation | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| PROPULSION | |
| Système de propulsion | Turbine sport Mercury Marine |
| Nombre de turbines | 1 |
| Type de turbine | Débit axial, monophasé |
| Angle de pivot de direction (tuyère) | ~ 26° |
| Niveau d'eau minimal requis pour le système de propulsion | Voir les FICHES TECHNIQUES de Mercury Marine |
| DIMENSIONS | |
| Longueur hors-tout | 6.7 m (22 pi) |
| Bau | 2.52 m (8 pi 3 po) |
| Tirant d'eau | 30 cm (12 po) |
| Angle de varangue | 16° |
| Poids (à sec) | 1383 kg (3050 lb) |
| Limite de charge (passagers et bagages) | 12 passagers |
| | 816 kg (1800 lb) (pour une utilisation en eau calme) |
| Matériau de la coque | Composite (fibre de verre) |
| CONTENANCES | |
| Réservoir d'essence (réserve incluse) | 208 L (55 gal É.-U.) |
| Réservoir d'huile principal | 11 L (3 gal É.-U.) |
| Réservoir d'eau potable | 76 L (20 gal É.-U.) |

① Voir BATTERIES RECOMMANDÉES

Batteries recommandées

| | |
|---|---|
| TYPE | 12 volts (à décharge poussée) |
| TYPE DE BORNES | Sur le dessus, de type rond et conique |
| AMPÉRAGE AU DÉMARRAGE À TEMPÉRATURE CHAUDE | 670 minimum |
| AMPÉRAGE AU DÉMARRAGE À TEMPÉRATURE FROIDE | 520 minimum |
| DIMENSIONS MAXIMALES PERMISES | 304 mm (12 po) de long 171 mm (6 3/4 po) de large 238 mm (9 3/8 po) de haut |
| GROUPE | 27 |

BOMBARDIER se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à faire ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE

| DESCRIPTION | UNITÉ | SYMBOLE |
|-------------------------|---------------------------|---------|
| longueur | mètre | m |
| masse | kilogramme | kg |
| force | Newton | N |
| liquide | litre | L |
| température | Celsius | °C |
| pression | kilopascal | kPa |
| couple de serrage | newton-mètre | N•m |
| vitesse terrestre | kilomètre par heure | km/h |
| vitesse marine | noeud | n |

PRÉFIXES

| PRÉFIXE | SYMBOLE | SIGNIFICATION | VALEUR |
|-------------|---------|----------------------|----------|
| kilo | K | mille | 1000 |
| centi | c | un centième | 0.01 |
| milli | M | un millième | 0.001 |
| micro | μ | un millionième | 0.000001 |

FACTEURS DE CONVERSION

| POUR CONVERTIR DES | EN ① | MULTIPLIER PAR |
|---------------------------|-----------------------|-----------------|
| po | mm | 25.4 |
| po | cm | 2.54 |
| po ² | cm ² | 6.45 |
| po ³ | cm ³ | 16.39 |
| pi | m | 0.3 |
| oz | g | 28.35 |
| lb | kg | 0.45 |
| lbf | N | 4.4 |
| lbf•po | N•m | 0.11 |
| lbf•pi | N•m | 1.36 |
| lbf•pi | lbf•po | 12 |
| lbf•po ² | kPa | 6.89 |
| oz imp. | oz É.-U. | 0.96 |
| oz imp. | mL | 28.41 |
| gal imp. | gal É.-U. | 1.2 |
| gal imp. | L | 4.55 |
| oz É.-U. | mL | 29.57 |
| gal É.-U. | L | 3.79 |
| noeuds | MPH | 1.15 |
| MPH | km/h | 1.61 |
| Fahrenheit | Celsius | (°F - 32) ÷ 1.8 |
| Celsius | Fahrenheit | (°C x 1.8) + 32 |
| cv | kW | .75 |

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toutes les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour en faciliter l'utilisation.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2004 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

1. PORTÉE DE LA GARANTIE

Au Canada, BOMBARDIER INC. («Bombardier»), et aux États-Unis, Bombardier, au nom de Bombardier Motor Corporation of America, garantit chaque bateau sport Sea-Doo 2004 («Bateau Sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un concessionnaire nord-américain autorisé de Bateaux Sport Sea-Doo («concessionnaire»), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. Si votre Bateau Sport est équipé d'un moteur Rotax® le moteur Rotax® est aussi couvert par la même garantie limitée décrite ci-dessous. Si votre Bateau Sport est équipé d'un autre type de moteur, ce moteur sera donc couvert par la garantie limitée du fabricant de ce moteur et n'est pas couvert par la présente garantie limitée.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de :

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour soixante (60) mois consécutifs.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour douze (12) mois consécutifs. Un Bateau Sport est considéré comme étant commercial lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un Bateau Sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire lors de la livraison d'un Bateau Sport neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour le Bateau Sport. La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par Bombardier a été effectué et documenté et que le Bateau Sport soit enregistré auprès du fabricant en bonne et due forme. Seulement le propriétaire original ayant acheté le Bateau Sport d'un concessionnaire américain ou canadien et les propriétaires subséquents qui habitent aux États-Unis ou au Canada sont éligibles à la couverture de garantie décrite dans ce texte. De telles restrictions sont nécessaires afin que Bombardier puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. Bombardier se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et doit apporter le Bateau Sport incluant toutes pièces défectueuses au concessionnaire dans un délai raisonnable durant la période de garantie. Si le Bateau Sport n'a pas été enregistré, le propriétaire devra présenter une preuve d'achat du Bateau Sport au concessionnaire avant qu'il puisse effectuer les réparations sous garantie. Le propriétaire doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de Bombardier en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer ou remplacer les pièces du Bateau Sport présentant un vice de conception ou de fabrication, selon le jugement de Bombardier. De telles réparations ou remplacements seront effectués sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre, par un concessionnaire. La responsabilité de Bombardier se limite à effectuer les réparations ou le remplacement des pièces requises avec des pièces d'origine Bombardier. Les frais de transport pour apporter le bateau chez le concessionnaire sont la responsabilité du propriétaire. Si des réparations sous garantie doivent être effectuées à l'extérieur du Canada ou des États-Unis, le propriétaire sera responsable pour tous frais additionnels due aux pratiques normales locales, notamment: transport, assurances, taxes, frais d'immatriculation, frais d'importation et tout autres frais financiers, incluant des frais imposés par les gouvernements, états, territoires et leurs agents respectifs. Bombardier se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les bateaux sports fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS —

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces due à l'usure normale;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur de bateaux sport Sea-Doo*»;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par Bombardier, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire Bombardier;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du Bateau Sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre Bateau Sport (voir le *Guide du conducteur*);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et

Cette garantie sera annulée si:

- Le Bateau Sport est modifié d'une telle façon pour que son utilisation, sa performance ou sa durabilité en sont affectées de façon permanente.
- Le Bateau Sport est utilisé à des fins de course ou autre compétition et ce, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉQUENTIELS, DIRECTS, INDIRECTS OU TOUT AUTRE DOMMAGE NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, INCLUANT MAIS SANS Y RESTREINDRE: frais d'essence, frais reliés au transport du Bateau Sport au concessionnaire, frais de déplacement du technicien, frais pour transporter ou remorquer le bateau, frais de quais, remisage, frais de téléphone, cellulaire, télécopieur, télégramme; location d'un bateau de remplacement durant les réparations de garantie, taxi, hébergement, perte ou dommages à des objets personnels, inconvéniens, frais d'assurance, paiements de prêt, perte de revenu ou de profits ou perte de jouissance ou d'utilisation du Bateau Sport. **CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.**

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Bombardier, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à Bombardier.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que Bombardier soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- (a) L'ancien propriétaire communique avec Bombardier (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire Bombardier autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- (b) Bombardier ou un concessionnaire Bombardier autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, veuillez contacter notre Centre d'assistance à la clientèle:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
Centre d'assistance à la clientèle Sea-Doo®
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Tél.: (819) 566-3366

* Les bateaux sport vendus au Canada sont distribués et entretenus par Bombardier Inc.

Mars 2003

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — INTERNATIONALE: BATEAU SPORT SEA-DOO® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier») garantit chaque bateau sport Sea-Doo 2004 («Bateau Sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire autorisé de Bateaux Sport Sea-Doo à l'extérieur des États-Unis et du Canada («distributeur/concessionnaire»), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. Si votre Bateau Sport est équipé d'un moteur Rotax® le moteur Rotax® est aussi couvert par la même garantie limitée décrite ci-dessous. Si votre Bateau Sport est équipé d'un autre type de moteur, ce moteur sera donc couvert par la garantie limitée du fabricant de ce moteur et n'est pas couvert par la présente garantie limitée.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour soixante (60) mois consécutifs.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour douze (12) mois consécutifs. Un Bateau Sport est considéré comme étant commercial lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un Bateau Sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un distributeur/concessionnaire lors de la livraison d'un Bateau Sport neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour le Bateau Sport. La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement dans le pays où le Bateau Sport a été vendu et seulement après que l'acheteur et le distributeur/concessionnaire ait complété le processus d'inspection de prélivraison prescrit par Bombardier a été effectué et documenté et que le Bateau Sport soit enregistré auprès du fabricant en bonne et due forme. Seulement le propriétaire original et les propriétaires subséquents qui habitent dans le pays où la vente a été complétée sont éligibles à la couverture de garantie décrite dans ce texte. De telles restrictions sont nécessaires afin que Bombardier puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. Bombardier se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le distributeur/concessionnaire dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et doit apporter le Bateau Sport incluant toutes pièces défectueuses au distributeur/concessionnaire dans un délai raisonnable durant la période de garantie. Si le Bateau Sport n'a pas été enregistré, le propriétaire devra présenter une preuve d'achat du Bateau Sport au distributeur/concessionnaire avant qu'il puisse effectuer les réparations sous garantie. Le propriétaire doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de Bombardier en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer ou remplacer les pièces du Bateau Sport présentant un vice de conception ou de fabrication, selon le jugement de Bombardier. De telles réparations ou remplacements seront effectués sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre, par un distributeur/concessionnaire autorisé Bombardier dans le pays où le Bateau Sport a été vendu. La responsabilité de Bombardier se limite à effectuer les réparations ou le remplacement des pièces requises avec des pièces d'origine Bombardier. Les frais de transport pour apporter le bateau chez le distributeur/concessionnaire sont la responsabilité du propriétaire. Si des réparations sous garantie doivent être effectuées à l'extérieur du pays où le véhicule a été vendu, le propriétaire sera responsable pour tous frais additionnels due aux pratiques normales locales, notamment: le transport, assurances, taxes, frais d'immatriculation, frais d'importation et tout autres frais financiers, incluant des frais imposés par les gouvernements, états, territoires et leurs agents respectifs. Bombardier se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les bateaux sports fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS —

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces dû à l'usure normale;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissements, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur de bateaux sport Sea-Doo*»;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires non manufacturées ou non approuvées par Bombardier, car ils sont jugées incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un distributeur/concessionnaire Bombardier.
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du Bateau Sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le *Guide du conducteur*.

- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre Bateau Sport (voir le *Guide du conducteur*).
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels.
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe.
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et

Cette garantie sera annulée si:

- Le Bateau Sport est modifié d'une telle façon que son utilisation, sa performance ou sa durabilité en sont affectées de façon permanente.
- Le Bateau Sport est utilisé à des fins de course ou autre compétition et ce, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉQUENTIELS, DIRECTS, INDIRECTS OU TOUT AUTRE DOMMAGE NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, INCLUANT MAIS SANS Y RESTREINDRE: frais d'essence, frais reliés au transport du Bateau Sport au distributeur/concessionnaire, frais de déplacement du technicien, frais pour transporter ou remorquer le bateau, frais de quais, remisage, frais de téléphone, cellulaire, télécopieur, télégramme; location d'un bateau de remplacement durant les réparations de garantie, taxi, hébergement, perte ou dommages à des objets personnels, inconvénients, frais d'assurance, paiements de prêt, perte de revenu ou de profits ou perte de jouissance ou d'utilisation du Bateau Sport. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Bombardier, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à Bombardier. Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que Bombardier soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante: Bombardier ou un distributeur/concessionnaire Bombardier autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. Le distributeur s'assurera d'aviser Bombardier du changement.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire. Nous suggérons que vous discutiez avec le gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si d'autres assistances est requises, le département de service du distributeur devrait être contacté afin de résoudre la situation.
- c) Si la situation n'est toujours pas réglée, veuillez contacter par écrit notre Centre d'assistance à la clientèle:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
Centre d'assistance à la clientèle Sea-Doo®
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Tél.: (819) 566-3366

Mars 2003

MC, ® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.
© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

SITES WEB

Site Web Sea-Doo de Bombardier: www.sea-doo.com

| | |
|--------------------------|--|
| Garde côtière canadienne | www.ccg-gcc.gc.ca/obs-bsn/sbg-gsn/main_e.htm |
| Garde côtière américaine | www.uscgboating.org/regulations/boating_laws.htm |
| Alabama | www.dcnr.state.al.us/mp/menu.htm |
| Alaska | www.dnr.state.ak.us/parks/boating |
| Arizona | www.azgfd.com |
| Arkansas | www.agfc.state.ar.us/ |
| Californie | www.dbw.ca.gov |
| Caroline du Nord | www.ncwildlife.org/fs_index_02_regulations.htm |
| Caroline du Sud | www.dnr.state.sc.us/etc/boating.htm |
| Colorado | http://parks.state.co.us/boating/ |
| Connecticut | http://dep.state.ct.us/rec/prgactiv.htm |
| Dakota du Nord | http://www.state.nd.us/gnf/boating/ |
| Dakota du Sud | www.state.sd.us/gfp/divisionwildlife/boating/index.htm |
| Delaware | www.dnrec.state.de.us/fw/fwwel.htm |
| Floride (eau douce) | http://floridaconservation.org/law |
| Floride (eau salée) | www.dep.state.fl.us/law |
| Georgie | www.boat-ed.com |
| Hawaii | www.hawaii.gov/dlnr/dbor/dbor |
| Idaho | www.idahoparks.org/rec/boating.html |
| Illinois | http://131.230.57.1/stat_rul/ILLREG.htm |
| Indiana | www.state.in.us/dnr/regulations |
| Iowa | www.iowadnr.com/ |
| Kansas | www.kdwp.state.ks.us/boating/boating.html |
| Kentucky | www.state.ky.us/agencies/fw/boating.htm |
| Louisiane | www.w/f.state.la.us |
| Maine | www.state.me.us/ifw/rv/boatinglaws2002.htm |
| Maryland | www.dnr.state.md.us/boating |
| Massachusetts | www.state.ma.us/dfwele/dle/boatrvsafe.htm |

| | |
|----------------------|--|
| Michigan | www.boat-ed.com/mi/handbook |
| Minnesota | www.dnr.state.mn.us/safety/boatwater |
| Mississippi | www.dmr.state.ms.us |
| Missouri | www.mswp.state.mo.us |
| Montana | www.fwp.state.mt.us/education/outdoorskills.asp |
| Nebraska | www.ngpc.state.ne.us/boating |
| Nevada | http://www.boatnevada.org/ |
| New Hampshire | www.state.nh.us/safety/ss/links.html |
| New Jersey | www.state.nj.us/mvs/boats.htm |
| New York | www.nysparks.com |
| Nouveau-Mexique | www.emnrd.state.nm.us/nmparks/pages/question/regulate/rules/nmac172.pdf |
| Ohio | www.dnr.state.oh.us/odnr/watercraft |
| Oklahoma | www.boat-ed.com |
| Oregon | www.osmb.state.or.us |
| Pennsylvanie | www.fish.state.pa.us |
| Rhode Island | www.state.ri.us/dem/topics/boating.htm |
| Tennessee | www.state.tn.us/twra/boatmain.html |
| Texas | www.tpwd.state.tx.us/boat/boat.htm |
| Utah | www.nr.state.ut.us/parks/boating.htm |
| Vermont | www.boatsafe.com/vermont |
| Virginie | www.dgif.state.va.us/boating |
| Virginie-Occidentale | www.dnr.state.wv.us/law/boating.htm |
| Washington | www.parks.wa.gov/boating.asp |
| Wisconsin | http://www.dnr.state.wi.us/org/caer/cs/Registrations/Boats.htm |
| Wyoming | http://gf.state.wy.us |

REMARQUE: Ces sites Web constituent des sources d'information pour le propriétaire du bateau sport et sont à jour au mois de mars 2003. Bombardier n'est pas responsable du contenu de ces sites et n'en fait pas la promotion.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

AMÉRIQUE DU NORD

| | |
|--|--|
| ÉTATS-UNIS (Sauf Puerto Rico) | BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA 7575, BOMBARDIER COURT C.P. 8035 WAUSAU, WI. 54401 Tél.: (715) 848-4957 Télécopieur: (715) 847-6879 http://www.bombardier.com |
| CANADA Alberta Colombie-Britannique Manitoba Ontario Québec Saskatchewan Territoires du Nord-Ouest Yukon Île-du-Prince-Édouard Nouveau-Brunswick Nouvelle-Écosse Nunavut Terre-Neuve | BOMBARDIER INC. PRODUITS RÉCRÉATIFS 75, RUE J.A. BOMBARDIER SHERBROOKE (QC) J1L 1W3 Tél.: (819) 566-3366 Télécopieur: (819) 566-3062 http://www.bombardier.com |

Si votre bateau sport Sea-Doo doit être réparé sous garantie, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession de bateaux sport Sea-Doo.

Pour connaître le concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo le plus près, composez le 1 800 361-5192.

REMARQUE: Si vous demeurez à l'extérieur du Canada et des États-Unis, consultez votre distributeur Sea-Doo local.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES **CE**

| | |
|---|---|
| Mise en application des directives du conseil: | 94/25/CE — Embarcation récréative 89/336/CEE — Compatibilité électromagnétique |
| Normes de conformité: | ISO 7840, ISO 8469, ISO 8665, ISO 8846, ISO 8848, ISO 8849, ISO 9094, ISO 9097, ISO 10087, ISO 10088, ISO 10133, ISO 10240, ISO 11105, ISO 11591, ISO 11592, ISO 12215, ISO 12216, ISO 13592, COLREGS, ABYC H-5, ABYC H-8 |
| Nom du fabricant: | Bombardier Motor Corporation of America. |
| Adresse du fabricant: | 451 E. Illinois Ave Benton, Illinois 62812-0394 |
| Nom de l'importateur: | Société ANF — Industrie S.A. |
| Adresse de l'importateur: | 2, rue du Nouveau Bercy 94220 Charenton Paris, France |
| Organisme informé de la directive 94/25/CE: | Institut international de certification marine Centre de Trèves, rue de Trèves 45 1040 Bruxelles, Belgique |
| Organisme compétent concernant la directive 89/336/CEE: | UTAC Autodrome de Linas-Monthéry, B.P. 212 91311 Monthéry cedex, France |
| Type d'équipement: | Bateaux sport, à proximité de la côte, catégorie C |
| Noms et numéro(s) de modèle: | _____ |
| | Nom de modèle |
| | _____ |
| | Numéro(s) de modèle |
| Je, soussigné, déclare par les présentes que l'équipement mentionné ci-dessus est conforme aux directives et normes prescrites. | |
| Nom du signataire: | Fernando Garcia |
| Titre du signataire au nom de Bombardier Motor Corporation of America: Directeur - Affaires publiques et réglementaires — bateaux sport Sea-Doo | |

Homologation et certification

Les bateaux mentionnés ci-dessus sont conformes aux normes qui suivent:

| NORME | TYPE DE CERTIFICATION |
|---|---|
| Garde-côtière américaine | Autocertification |
| Garde-côtière canadienne | Autocertification |
| Registre des navires russes | Certifié par Registre des navires russes 8, Dvortsovaya Nab., 191186 St-Petersbourg, Russie |
| Directive 89/336/CEE du conseil sur la compatibilité électromagnétique | Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme compétent. Organisme compétent: UTAC Autodrome de Linas-Montlhéry, B.P. 212 91311 Montlhéry cedex, France |
| Directive 94/25/EC du parlement européen et du conseil sur les embarcations récréatives | Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme notifié. Organisme notifié: Institut international de certification marine Centre de Trèves, rue de Trèves 45 1040 Bruxelles, Belgique |

Guide du conducteur confirmation de réception

Votre concessionnaire

| | |
|----------|-------|
| Nom: | _____ |
| | _____ |
| Adresse: | _____ |
| | _____ |

Il s'agit du représentant de notre société qui demeure à votre disposition pour vous aider à résoudre tout problème qui pourrait survenir.

Dès que vous prenez possession du véhicule, veuillez dater et signer le reçu et le remettre (ou le faire parvenir) au concessionnaire afin de valider la garantie.

Les conditions de garantie sont énumérées dans la section Garantie du présent guide.

----- Découper ici

| |
|---|
| Reçu |
| Nom: _____ |
| Adresse: _____ |
| Propriétaire de _____ N° du modèle _____ |
| NIC (à faire remplir par le client ou le concessionnaire vendeur) _____ |
| La présente garantie entre en vigueur le _____ (date). |
| Le concessionnaire dont le nom apparaît sur le présent document m'a clairement décrit l'utilisation, l'entretien, les caractéristiques de sécurité et la politique de garantie. Je suis également satisfait de la préparation de prélivraison et de l'inspection de mon bateau sport. De plus, on m'a remis un exemplaire du <i>Guide du conducteur</i> de mon bateau sport, ainsi qu'un <i>Guide de sécurité</i> et une <i>vidéocassette de sécurité</i> . |
| Signature: _____ |
| Date: _____ |

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Inc.
Produits récréatifs

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec)
Canada J1L 1W3

Numéro de télécopieur au Canada: (819) 566-3590



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE
DU BATEAU _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR MERCURY
OU ROTAX (N.I.M.) _____

Propriétaire: _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration
de la garantie _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le bateau sport SEA-DOO afin de vous assurer qu'il l'a inscrit chez Bombardier.

SEA

BOMBARDIER



128 F 6.5
M FUJIT BRIGHTON 120



RUP B 6

RUP B 11

RUP 60 F 4.5
M

P80-2 120

FUJIT RUP

® MC MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER INC. OU DE SES FILIALES
©2003 BOMBARDIER INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.
IMPRIMÉ AU CANADA